

Université de Montréal

La politique culturelle de la France dans sa zone d'occupation en Autriche (Tyrol et Vorarlberg) et à Vienne entre 1945 et 1955

Par

Éric Dussault

**Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences**

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade
de M.A. en histoire**

Décembre 2004

© Éric Dussault, 2004



D

7

U54

2005

V. 007

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Page d'identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

La politique culturelle de la France dans sa zone d'occupation en Autriche (Tyrol et Vorarlberg) et à Vienne entre 1945 et 1955

Présenté par :
Éric Dussault

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Samir Saul

président-rapporteur

Paul Létourneau

directeur de recherche

Michael Huberman

membre du jury

Mémoire accepté le : 09 FEV. 2005

Le résumé en français et les mots clés français

La France, après cinq ans d'occupation allemande et l'humiliation infligée à son armée, n'avait plus que sa culture et son « génie » pour sauver son prestige au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est en ayant recours aux œuvres et aux écrits des plus grands artistes et intellectuels français, de même qu'à l'enseignement et à la diffusion de la langue française, que le ministère des Affaires étrangères a tenté d'augmenter son influence en Autriche. En valorisant ce qui était spécifiquement autrichien par rapport à ce qui était allemand dans la culture autrichienne, l'occupant français voulait s'assurer que l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne (*Anschluss*) ne se reproduise plus. La France souhaitait contribuer à l'établissement d'une Autriche libre, démocratique et indépendante, grâce à une politique culturelle empreinte de bienveillance et inspirée par les valeurs humanistes françaises. Les personnalités à la tête des troupes d'occupation françaises étaient nostalgiques d'un passé récent où les élites autrichiennes parlaient français. Mais comme les Autrichiens ont totalement été coupés de la production culturelle française durant les sept années d'occupation nazie, les troupes françaises ont eu beaucoup de mal à rattraper le terrain perdu, particulièrement dans l'enseignement et la diffusion du français. Étant donné que les Américains disposaient de beaucoup plus de ressources financières et matérielles pour promouvoir leur culture, notamment le cinéma hollywoodien, et que l'anglais ne cessait de gagner en popularité, la France a eu du mal à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés en Autriche. L'attrait qu'ont suscité en Autriche les doctrines et l'idéologie nazies a rendu difficile la dénazification des Autrichiens, ce qui a compliqué les relations franco-autrichiennes et limité la portée de la politique culturelle française. Enfin, l'improvisation quotidienne qui a caractérisé l'action des troupes d'occupation françaises, le trop grand nombre de cadres et de membres du personnel et le manque de soutien du ministère des Affaires étrangères ont mené à de nombreuses contradictions qui ont souvent eu l'effet contraire de celui escompté. Tout cela explique le succès partiel de la politique culturelle française en Autriche.

Mots clés : Allemagne – dénazification – Anschluss – fascisme – nazisme – Deuxième Guerre mondiale – arts – enseignement – jeunesse – médias – opinion publique.

Le résumé en anglais et les mots clés en anglais

After years of German occupation and military humiliation, France maintained its prestige - following World War II - thanks to its culture and its “genius”. The French Foreign Office attempted to increase its influence in Austria by using works of the most renowned French artists and intellectuals, and by teaching French. The French occupant elevated Austrian cultural heritage over German in order to ensure that annexation (*Anschluss*) never happens again. Through a cultural policy marked with benevolence and inspired by French humanist values, France hoped to contribute to the founding of a free, democratic and independent Austria. Leaders of French occupation troops longed for the return of a not too distant glorious past during which Austrian elites spoke French. However, turning back the clock - especially in terms of French education and promotion - proved to be extremely difficult since Austrians had been completely isolated from French cultural production during the Nazi occupation, which lasted seven years. The growing influence of English worldwide and the abundant financial and material resources of Americans to promote their culture (i.e. Hollywood films) constituted additional obstacles for the proliferation of French. Furthermore, the popularity of Nazi ideology and doctrine in Austria made denazification problematic, hence complicating Franco-Austrian relations and limiting the political impact of French cultural policy. Ultimately, the French troops’ incoherence, the Foreign Office’ s lack of support, and the unreasonable number of directors and personnel brought about many incongruities, which in turn created the opposite of what was expected. For all the reasons cited above, French cultural policy in Austria enjoyed limited success.

Key words : Germany - denazification – Anschluss – fascism – Nazi – Second World War – arts - education – youth – medias – public opinion – politics.

Table des matières

Page d'identification du jury.....	ii
Résumé en français et mots clés en français.....	iii
Résumé en anglais et mots clés en anglais.....	iv
Liste des sigles et abréviations.....	vii
Remerciements.....	viii
Avant-propos.....	ix
Introduction.....	1
<u>Chapitre 1 : La politique culturelle comme moyen de sauver le prestige de la France</u>	
1.1 L'avenir de l'Autriche décidé sans la France	6
1.2 Il faut sauver l'image de la France.....	7
1.3 Scène politique française trouble et contexte international marqué par la Guerre froide.....	8
1.4 Objectifs de la France	9
1.5 Priorités de la politique culturelle française en Autriche.....	11
1.6 Organisation des services culturels français	12
1.7 Personnes et organismes chargés de la politique culturelle française.....	13
1.8 Qui a financé la politique culturelle française en Autriche?.....	15
<u>Chapitre 2 : Une politique culturelle difficilement mise en pratique</u>	
2.1 L'état des lieux à l'arrivée des Français	18
2.2 Accord culturel, Commission mixte et Fonds culturel franco-autrichien.....	19
2.3 Diffusion et enseignement du français.....	23
2.4 Livre et traduction.....	26
2.5 Périodiques.....	31
2.6 Musique, théâtre, danse, beaux-arts, cinéma, conférences	32
2.7 Manque de réciprocité dans les échanges culturels	38
2.8 Manque récurrent de moyens matériels et financiers.....	40
<u>Chapitre 3 : Le rôle central des médias dans la propagande française en territoire autrichien</u>	
3.1 Médias contrôlés par l'occupant	44
3.1.1 Objectifs.....	44
3.1.2 Journaux.....	45
3.1.3 Radios	47
3.2 Voyages en France pour les journalistes autrichiens	49
3.3 AFP de Vienne.....	50
3.4 Censure des médias.....	51

<u>Chapitre 4 : Éducation et relation avec l'Église</u>	
4.1 Organisation de l'enseignement en zone française d'occupation	53
4.2 Les institutions scolaires françaises	53
4.3 Épuration des manuels scolaires et du personnel enseignant.....	55
4.4 Association de professeurs.....	61
4.5 Échanges universitaires.....	61
4.6 L'occupant français et sa relation avec l'Église	62
<u>Chapitre 5 : L'amitié franco-autrichienne</u>	
5.1 Les Sociétés France-Autriche	64
5.1.1 Société France-Autriche de Klagenfurt	65
5.1.2 Société France-Autriche de Graz	66
5.1.3 Société France-Autriche de Vienne	68
5.1.4 Sociétés France-Autriche d'Innsbruck, Kitzbühel, Salzburg, Klosterneuburg, Kufstein et Schwaz.....	70
5.2 L'Union des Amis de l'Autriche.....	71
5.3 La « Semaine Française »	74
5.4 Les Semaines européennes d'Alpach.....	75
<u>Chapitre 6 : Une jeunesse autrichienne en crise</u>	
6.1 État d'esprit de la jeunesse autrichienne.....	77
6.2 Les services français de la jeunesse	80
6.3 Les activités mises en place pour la jeunesse autrichienne.....	80
6.4 Les différents mouvements de jeunesse.....	82
6.4.1 Mouvement de jeunesse de l'OVP	82
6.4.2 La jeunesse socialiste.....	82
6.4.3 La jeunesse populiste	82
6.4.4 La jeunesse communiste	83
6.4.5 La jeunesse syndicaliste.....	83
6.4.6 Le <i>Landesjugensreferat</i>	83
6.4.7 Jeunesse du Vorarlberg	85
6.5 La survivance du national-socialisme chez la jeunesse	86
<u>Chapitre 7 : Une dénazification ratée?</u>	
7.1 Dans le secteur culturel en zone française d'occupation	87
7.2 Selon les hommes politiques autrichiens	88
<u>Chapitre 8 : Les Autrichiens et l'occupant français</u>	
8.1 L'opinion publique autrichienne.....	90
8.2 Francophobie et promesses de vengeance	92
8.3 Les politiciens autrichiens et l'occupation.....	95
Conclusion	99
Bibliographie.....	105
Annexes.....	xii

La liste des sigles et des abréviations

AFP : Agence France Presse

AOFAA : Archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche

AUT : Autriche

DGRC : Direction générale des relations culturelles

FPÖ : Parti libertaire autrichien (extrême-droite)

KPÖ : Parti communiste

MAE : Ministère des Affaires étrangères

ÖVP : Parti populiste

PTT : Postes et télécommunications

RFA : République fédérale d'Allemagne

SPÖ : Parti social-démocrate

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

WUB : *Wagnerische Universitäts Buchdruckerei* (librairie autrichienne francophile)

ZFO : Zone française d'occupation

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères vont à ma famille; à mon directeur Paul Létourneau et au professeur Christian Baechler de l'Université Marc Bloch de Strasbourg; à Suzanne Langlois, Mlle Aubert et Katia Riverain qui ont toutes trois fait naître une flamme en moi; à M. André Malavoy qui a partagé avec moi les souvenirs d'années passées à Innsbruck et à Berlin; à Corine Defrance pour ses judicieux conseils et ses éclaircissements; au personnel des archives du Quai d'Orsay à Paris et à celui du Bureau de l'occupation française en Allemagne et en Autriche situé à Colmar (Nathalie Moreau, conservatrice; Pascal Pénot, son adjoint; Odile Dufour, secrétaire; Valérie Flury, magasinière); à la responsable des études aux cycles supérieurs de l'Université de Montréal Michèle Dagenais; à la direction du Département d'histoire et à sa dévouée responsable des dossiers étudiants Lorraine Cyr; aux responsables des groupes de recherche suivants pour leur aide financière : le Centre canadien d'études allemandes et européennes et le Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale; à toute l'équipe de la Maison internationale et plus spécialement à Philippe Boulanger-Després; enfin à Stéphane Bernard qui m'a permis de passer du fixe au portable...

Avant-propos

Après la Seconde Guerre mondiale, le peuple autrichien n'a pas entrepris un travail de réflexion équivalent à celui effectué par le peuple allemand. La période qui va de l'*Anschluss* (1938) à la fin de la guerre (1945) a été effacée de la mémoire collective autrichienne. Les rares ouvrages qui traitent de cette période historique se bornent à faire l'éloge de la résistance autrichienne. D'ailleurs, lorsque nous sommes entré en contact avec le personnel diplomatique autrichien de Montréal, il a tenu à nous faire comprendre « qu'il n'y a jamais eu de nazis en Autriche et encore moins de dénazification ». Ce qui démontre que, encore aujourd'hui, même aux échelons les plus élevés des instances politiques autrichiennes, la collaboration des Autrichiens avec les nazis et leur grande présence dans l'entourage d'Hitler demeurent des sujets tabous. C'est aussi ce qu'a constaté Karl-Markus Gauss (critique, essayiste et journaliste autrichien) dans son livre *De l'Autriche (et de quelques Autrichiens)* paru en 2000 :

Lorsqu'en 1945 entra en vigueur cette directive nationale qui voulait qu'on laissât le passé au passé pour travailler joyeusement à l'avenir, non seulement la brève ère du fascisme mais aussi son long préambule qui plongeait dans l'histoire de la monarchie se trouvèrent radiés de la mémoire de la république. Et jusqu'à aujourd'hui, peu de choses ont changé [...]. [...] C'est vrai, l'Autriche telle que la retrouvèrent après 1945 ceux-là mêmes qui l'avaient auparavant abondamment trahie était aussi une excuse, une formule magique qui possédait ce pouvoir de supprimer toute implication et de dissiper toute faute. L'« austriacisation » générale du quotidien se portait bien dans un État qui sut si bien présenter l'Autriche comme une victime innocente du Troisième Reich à laquelle étaient invités à croire, après les dirigeants étrangers, ses propres habitants, y compris ceux qui s'étaient fortement impliqués par le passé. [...] L'amnésie historique est notre fatalité, elle s'est donc transmise de génération en génération, et ceux qui se mirent à reprocher à leurs pères leur trop prompt oubli oublièrent eux-mêmes avec enthousiasme ce qui ne correspondait pas à leurs idées.¹

L'ambassadeur d'Autriche en France en l'an 2000, Franz Ceska, croit pour sa part que l'Autriche a fait un bon bout de chemin depuis 1945 :

En qualifiant l'Autriche de victime, ils [les Alliés] ne faisaient que confirmer une vérité historique dont ils étaient plus proches en 1943 que ceux qui aujourd'hui attaquent ce pays à la légère. [...] Oui, beaucoup d'Autrichiens ont joué un rôle actif dans le régime nazi et nombre d'entre eux ont été coupables de crimes. Mais il est tout aussi vrai que, dès 1945, une dénazification importante s'est faite en Autriche. [...] Il se pose aujourd'hui la question de savoir si les nazis autrichiens auraient dû être poursuivis avec encore davantage de rigueur, mais les chiffres [...] prouvent au moins qu'un effort considérable a été entrepris. [...] Depuis l'affaire Waldheim, un débat profond et douloureux a enfin lieu en Autriche sur le rôle des Autrichiens durant la période nazie. Un travail de mémoire très sérieux est fait depuis treize ans. Les Autrichiens savent aujourd'hui qu'ils

¹ Karl-Markus Gauss, *De l'Autriche (et de quelques Autrichiens)*, L'Esprit des Péninsules, Paris, 2000, p. 15, 19-21.

ne peuvent s'abriter derrière la fiction d'avoir été seulement des victimes d'Hitler : victime, l'Autriche l'était, mais beaucoup d'Autrichiens ont été complices de l'horreur nazie. Depuis 1945, l'Autriche, démocratie fondée sur la justice et l'humanité, a fait ses preuves.²

Hormis la controverse et les débats qu'il suscite, comme le démontre ces deux extraits, l'autre intérêt qu'il y a à traiter de ce sujet, c'est qu'il n'a presque pas été étudié par les historiens, encore moins en langue française, lacune qu'a remarqué Gérald Stieg qui a fait paraître une esquisse de la situation générale des études réalisées sur l'Autriche en France depuis 1975 : « La période de 1945 à nos jours est le parent pauvre de la recherche sur l'Autriche. Il faut noter l'absence quasi totale d'auteurs français dans les ouvrages consacrés aux aspects civilisationnels. En somme, toute étude concernant les relations bilatérales entre la France et l'Autriche serait la bienvenue ».³

Le seul historien qui ait abordé de front la question de la politique culturelle de la France dans sa zone d'occupation en Autriche, mais uniquement pour les années 1945-1946, c'est Klaus Eisterer.⁴ Toutefois, sur un total de 220 pages, seulement 65 traitent de la politique culturelle française (soit 30%). Le reste de l'ouvrage est consacré aux différents aspects de l'occupation ainsi qu'à la dénazification. Michel Cullin a lui aussi analysé la politique culturelle française en Autriche occupée dans la revue *Austriaca*⁵, mais à l'intérieur de neuf pages, et sans mentionner ses sources! C'est la preuve qu'il reste énormément de travail à faire sur l'histoire de l'Autriche après 1945. C'est cette lacune que ce travail de recherche tente modestement de corriger.

Quelques mises en garde s'imposent. Tout d'abord, je dois préciser au lecteur que je ne parle ni ne lis l'allemand correctement puisque je n'ai étudié cette langue que pendant une seule année. C'est pourquoi je n'ai pas consulté les archives autrichiennes qui m'auraient permis de connaître l'opinion des Autrichiens et de leur classe politique sur la présence des troupes d'occupation françaises sur leur territoire et leur appréciation de

² Franz Ceska, « L'Autriche contre Hitler : 1933-1938 », dans *Le Monde*, Horizons-débats, samedi 19 février 2000, p. 12.

³ Gérald Stieg, « La civilisation autrichienne contemporaine », *Revue d'Allemagne*, T. 21, no. 1, janvier-mars 1989, p. 86-87.

⁴ Klaus Eisterer, *La présence française en Autriche (1945-1946) : occupation, dénazification et action culturelle*, Publications de l'Université de Rouen, Centre d'études et de recherches autrichiennes, 1998, 263 p.

⁵ Michel Cullin, « L'action culturelle française en Autriche après 1945 », dans Félix Kreissler, *Austriaca : cahiers universitaires d'information sur l'Autriche, relations franco-autrichiennes 1870-1970*, Actes du colloque de Rouen 29 février – 2 mars 1984, Publications de l'Université de Rouen, juin 1986, p. 320-329.

leur appréciation de l'action de la France dans le secteur culturel. Par conséquent, je suis conscient des lacunes dont souffre cette recherche. Heureusement, j'ai trouvé un bon nombre de discours politiques autrichiens, d'articles de journaux, de notes et divers documents rédigés par des Autrichiens et qui ont été traduits par les autorités françaises. À partir de ces documents, j'ai pu avoir une idée de la perception qu'avaient le peuple et les autorités autrichiennes de l'occupant français.

Mon ambition est de rendre compte des actions entreprises par les troupes d'occupation françaises dans le secteur culturel afin de dénazifier la population autrichienne. Il m'importe aussi d'identifier leurs objectifs et leurs priorités dans le secteur culturel et de savoir s'ils ont effectué les bons choix et s'ils ont obtenu les résultats escomptés. Je n'ai pas voulu faire état de toutes les activités culturelles organisées par la France en Autriche, car cela ne m'apparaissait pas nécessairement pertinent. J'ai choisi de privilégier l'histoire politique, c'est-à-dire l'étude des comportements et des relations de pouvoir entre les membres des troupes d'occupation françaises, ainsi qu'entre eux et les Autrichiens au Tyrol, au Vorarlberg et à Vienne.

Introduction

Avant même la Seconde Guerre mondiale, l'Autriche était d'un intérêt capital pour le régime hitlérien. La preuve en est que l'Autriche a été le premier État à être occupé par l'Allemagne nazie. Hitler considérait que le pays dans lequel il était né faisait partie du grand Reich allemand puisqu'« un seul sang exige un seul Reich ». De plus, la position géographique de l'Autriche, à cheval sur l'Europe centrale, était d'un intérêt stratégique vital en raison des ressources matérielles significatives qu'elle pouvait fournir à l'économie allemande.¹ Hitler n'était pas le seul à penser que l'Autriche devait être annexée à l'Allemagne, la majorité de la population autrichienne était aussi de cet avis. Lors de son arrivée en Autriche le 13 avril 1938, à Linz comme à Vienne, la foule criait : « Un seul peuple, un seul Reich, un seul Führer ».² L'idéologie nationale-socialiste a rencontré une très large audience en Autriche avec comme résultat que les sept années d'occupation nazie ont profondément marqué les cœurs et les esprits.

Extirper toute trace de ferveur et de soutien à cette idéologie extrémiste, tel était le mandat des troupes d'occupation françaises entre 1945 et 1955. Mais pour y parvenir, le Général Béthouart et ses subalternes ont choisi d'agir avant tout dans le secteur culturel, afin de ne pas imposer la démocratie aux Autrichiens, mais de les convaincre de ses bienfaits. Une tâche de cette ampleur relevait plus de l'utopie que de la conviction profonde qu'une fois les troupes d'occupation de retour chez elles, plus aucune trace du national-socialisme n'allait subsister :

Il est certainement plus aisé de rétablir une frontière que d'exorciser un peuple. La dénazification devait apparaître comme l'œuvre du gouvernement autrichien lui-même. Si les nazis avaient été châtiés directement par les Alliés, ils seraient apparus comme des martyrs de l'occupation étrangère. Le résultat aurait été contraire au but recherché.³

Nous croyons toutefois qu'on ne peut relier les lacunes de la dénazification et le succès électoral rencontré par Jörg Haider en 2000. Pourtant, de nombreux journalistes et intellectuels ont expliqué les succès électoraux de l'extrême-droite autrichienne par le fait

¹ Ian Kershaw, *Hitler 1936-1945 : Némésis*, Flammarion, 2000, p. 129-130.

² *Ibid.*, p. 149-151.

³ Général Béthouart, *Où va l'Autriche?*, Cahiers de politique étrangère du journal des nations américaines, nouvelle série, cahier XXV, février-mars 1948, p. 213.

que les Alliés et les Autrichiens avaient mal fait leur travail de dénazification entre 1945 et 1955. Dans le quotidien *Le Monde* du 3 février 2000, Luc Rosenzweig a écrit :

Lorsqu'en 1948, les anciens adhérents du Parti national-socialiste furent autorisés à se présenter aux élections, cela amena la création du Parti de la liberté (FPÖ), dont le président fondateur, Anton Reinthaler, avait été secrétaire d'État dans l'éphémère gouvernement nazi autrichien précédent l'annexion. Celui-ci a été dirigé par Artur Seyss-Inquart, qui fut condamné à mort et exécuté à l'issue du procès de Nuremberg. Ce parti, qui ne cachait pas son ambition de regrouper les nostalgiques de l'époque nazie, évolua peu à peu dans le sens d'un parti libéral classique, défendant les intérêts des entrepreneurs et des professions libérales, jusqu'à ce que Jörg Haider, parvenu à sa direction en 1986, le ramène vers ses racines brunes...⁴

Dans la presse québécoise, on a aussi condamné l'attitude des Alliés en matière de dénazification, comme le démontre cet extrait du quotidien *La Presse* sous la plume de Frédéric Wagnière :

Pendant longtemps, le ÖVP et le SPÖ n'ont pas réagi avec la vigueur qu'il fallait au caractère national-socialiste du FPÖ. Cela vient en partie du fait qu'un bon nombre de leurs membres avaient été des nazis et ne voulaient pas qu'on remue trop le passé. Il s'agit là d'une conséquence de la décision des Alliés, après la guerre, de considérer l'Autriche comme un pays victime des nazis. Il n'y a donc pas eu tous les procès en dénazification qui ont permis à l'Allemagne de recommencer sur une base relativement propre.⁵

Toujours dans *La Presse*, Pierre Daum a écrit :

En 1945, le départ avait été très mal pris lorsque, en accord avec les Alliés, les nouvelles autorités avaient décrété que l'Autriche avait été la « première victime » de l'agression hitlérienne. Malgré une dénazification plus ou moins poussée [...] les Autrichiens n'ont donc jamais fait ce travail sur leur passé, comme a pu le faire, à un certain degré, le peuple allemand. Il a vraiment fallu attendre l'affaire Waldheim en 1986 (du nom de l'ancien président de la République, soupçonné d'avoir participé à l'extermination de juifs dans les Balkans en 1942), et l'émergence en fait d'une nouvelle génération de responsables, pour qu'une brèche vienne enfin fissurer le mur de silence qui enveloppait le passé nazi de l'Autriche.⁶

L'historien et écrivain viennois Georg Schmid pour sa part s'est posé la question suivante : « Comment expliquer cette surabondance de haine en Autriche? [...] La dénazification, après 1945, fut un échec. Le traité d'État de 1955 fut une chance manquée de proclamer une fois pour toutes le caractère intolérable de toute forme de nazisme, même intelligemment déguisée ». ⁷

⁴ Luc Rosenzweig, « Le siècle tourmenté d'un pays jeune », dans *Le Monde*, Horizons-analyses, jeudi 3 février 2000, p. 1.

⁵ Frédéric Wagnière, « Heil H...! », dans *La Presse*, Éditorial, mardi 9 mars 1999, p. B2.

⁶ Pierre Daum, « L'Autriche se souvient de ses Juifs, du pogrome que fut la « Nuit de cristal », au mémorial de la Shoah », dans *La Presse*, Nouvelles générales, dimanche 15 novembre 1998, p. A16.

⁷ Georg Schmid, « Autriche : un début, hélas! », dans *Le Monde*, Horizons-débats, vendredi 3 mars 2000, p. 20.

Enfin, voici ce qu'a écrit le journaliste autrichien et correspondant parisien du *Kurier*, Danny Leder :

La défaite du nazisme fut vécue par de nombreux Autrichiens comme un échec. L'exaltation des débuts suivie par l'endoctrinement méthodique avaient laissé des traces indélébiles. Par la suite, le nazisme parut comme une expérience, certes non renouvelable, mais qui se justifiait dans le contexte de la crise sociale d'avant-guerre et dont « certains aspects avaient du bon ». Cette vision s'est transmise, du moins partiellement, à travers les générations. [...] En fait, c'est à une bataille entre mémoires contradictoires qu'on assiste et non pas à un oubli.⁸

Ces quelques exemples visent à démontrer l'intérêt et la pertinence de cette recherche sur la politique culturelle française en Autriche dans l'immédiat après-guerre, puisque plusieurs événements de l'histoire récente de l'Autriche sont en lien direct avec la période que nous étudions.

Revenons plus précisément à notre sujet. L'année 1945 a été marquée par la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'entrée des troupes d'occupation françaises le 29 avril dans le Vorarlberg et dans le Tyrol le 10 juillet (à la suite des Américains). L'occupation française s'est terminée 90 jours après la signature du traité d'État le 15 mai 1955, juste avant que le Parlement autrichien adopte à l'unanimité la Loi constitutionnelle relative à la neutralité de l'Autriche le 26 octobre. Cela a permis aux autorités du pays de récupérer le plein contrôle de leurs affaires intérieures et extérieures. C'est ce qui s'est passé durant ces dix années d'occupation française que nous allons étudier, plus précisément l'action de la France dans le secteur culturel autrichien.

Par politique culturelle, il faut entendre :

Une action culturelle [qui] est à la fois supplément et substitut d'éducation, d'une éducation globale où l'on éduque autant l'esprit que le sentiment, où l'on instruit autant que l'on édifie. [...] L'éducation populaire, volontiers présentée comme la source principale de l'action culturelle moderne, [a comme enjeu] le contrôle de la jeunesse à travers une éducation morale et sociale. [...] La dynamique interne des institutions, les revendications associatives ou politiques transforment en enjeu le traitement des questions culturelles. [...] Les acteurs en présence, leaders associatifs, artistes, fonctionnaires élus accompagnent leurs interventions d'un intense travail idéologique. [...] Sortir la culture de son ghetto de classe et en démocratiser l'accès devient donc la norme sur laquelle vient s'appuyer tout l'édifice de la politique culturelle. [...] L'intervention gouvernementale par le biais de procédures financières ou de régulations normatives sécularise la culture et lui imprime un sens nouveau. Quoi qu'en dise les gouvernants, la politique culturelle ne peut être « neutre » et ne se réduit pas à une aide matérielle aux artistes [...] La notion de droit à la

⁸ Danny Leder, « Le pays n'"oublie" pas le nazisme, même si l'impact du souvenir reste trouble. Contradictaires mémoires d'Autriche », dans *Libération*, Rebonds, mercredi 5 avril 2000, p. 6.

culture ouvre la phase de la démocratisation à la culture. Les forces sociales à l'origine des politiques culturelles espèrent bien que politiser la culture c'est la démocratiser.⁹

Pour la France, la politique culturelle avait un caractère particulier après le second conflit mondial, comme l'expliquent François Roche et Bernard Pigneau :

La création de la Direction générale des relations culturelles avait répondu à la triple nécessité de rétablir, en dépit des grandes difficultés matérielles, un courant d'échanges intellectuels interrompu pendant cinq ans, de satisfaire à l'appel de nombreux pays qui nous réclamaient des professeurs, des conférenciers et des livres, de démontrer enfin la vitalité de la pensée française à travers les épreuves subies. [...] L'époque est en outre caractérisée par la création des premiers postes de conseillers culturels dans les ambassades [...] l'entrée des « culturels » dans l'organigramme des postes diplomatiques témoigne de l'émergence de ce secteur dans les relations internationales. [...] De même, l'époque se caractérise aussi de ce point de vue par la signature d'un grand nombre de conventions culturelles et par la naissance des commissions mixtes. [...] Mais pour la Direction générale, ces nouvelles dispositions et ces nouveaux dispositifs sont d'abord mis au service du développement de l'enseignement du français. C'est le socle de sa politique culturelle extérieure. [...] Le rayonnement culturel extérieur de la France se confond avec l'expansion et le rayonnement de sa langue. [...] Cette politique d'expansion et de rayonnement, dont la langue est le moteur, s'appuie aussi sur la diffusion du livre écrit en langue française, non du livre français traduit en langue étrangère.¹⁰

À quelques nuances près, cette description des priorités françaises en matière de politique culturelle étrangère s'applique tout à fait au cas autrichien. Toutefois, le succès remporté par le nazisme dans ce pays a eu une influence sur la définition des objectifs que poursuivaient les troupes d'occupation françaises. À ce titre, on peut donc parler d'une politique culturelle propre à l'Autriche, mais qui était largement influencée par celle qui s'appliquait en RFA durant la même période, avec cette différence importante : les Autrichiens étaient considérés par les autorités françaises comme des victimes du nazisme, et non les promoteurs de cette idéologie. Nous verrons ce que cela a eu comme conséquences dans la réussite ou l'échec de la politique culturelle française et la dénazification des Autrichiens.

C'est en effet la grande question de cette recherche : doit-on parler de succès ou d'échec de la politique culturelle française, en fonction des objectifs que l'occupant français s'était fixés en Autriche? La France et l'Autriche se sont-elles rapprochées ou éloignées durant les dix années d'occupation française au Tyrol, au Vorarlberg et à Vienne? Comment la France s'y est-elle prise, avec sa politique culturelle, pour

⁹ Cité par Guy Saez dans « Les politiques de la culture », dans Madeleine Grawitz et Jean Leca, *Traité de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 391, 393, 396-397.

¹⁰ François Roche et Bernard Pigneau, « 1945-1956 : relance et revers », dans *Histoire de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Ministère des Affaires étrangères, avril 1995, p. 77, 79, 80-84.

dénazifier les Autrichiens? Quels étaient les objectifs et les priorités de cette politique culturelle française, de même que les personnes et les institutions qui en étaient responsables? Quels facteurs internes et externes ont eu un impact sur son action en Autriche? C'est ce que nous verrons dans les pages qui suivent.

Chapitre 1 :

La politique culturelle comme moyen de sauver le prestige de la France

1.1 L'avenir de l'Autriche décidé sans la France

C'est le 1^{er} novembre 1943 que le destin de l'Autriche a été scellé par les Alliés – la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS – sans la présence de la France à la table de négociations. Il est nécessaire de rappeler le contenu de la déclaration de Moscou publiée à l'issue de la rencontre tripartite, afin de mieux comprendre l'attitude des Alliés à l'égard de l'Autriche entre 1945 et 1955 :

L'Autriche qui a été le premier pays libre victime de l'agression nazie doit être libérée de la domination allemande. Les trois gouvernements considèrent l'annexion imposée à l'Autriche par l'Allemagne le 15 mars 1938, comme nulle et non avenue. Ils ne se considèrent comme liés en aucune façon par les changements intervenus en Autriche depuis cette date. Ils déclarent qu'ils désirent le rétablissement d'une Autriche libre et indépendante, et qu'en conséquence ils désirent assurer au peuple autrichien lui-même, aussi bien qu'aux États voisins qui se trouveront en face de problèmes similaires, le moyen de réaliser la sécurité politique et économique qui est la seule base d'une paix durable. Il est toutefois rappelé à l'Autriche qu'elle porte la responsabilité, à laquelle elle ne peut échapper, d'avoir participé à la guerre aux côtés de l'Allemagne hitlérienne et que, dans le règlement final, il sera inévitablement tenu compte de la propre contribution qu'elle aura apportée à la libération.¹

Quinze jours plus tard, le 16 novembre, le Comité français de Libération nationale adoptait la déclaration suivante à Alger:

Qu'après avoir pris connaissance de la déclaration de Moscou, il tenait à rappeler que la France a toujours pris position en faveur de l'indépendance autrichienne. Le comité ne doute pas que les patriotes autrichiens serviront la cause de leur indépendance en travaillant eux-mêmes à la libération et à la renaissance de leur pays.²

Comme le précise le général Béthouart (le commandant en chef des troupes d'occupation françaises en Autriche de 1945 à 1950) dans ses mémoires, aucune trace de la responsabilité autrichienne dans la guerre n'apparaît dans la déclaration française. Cette attitude de la France à l'égard des Autrichiens annonçait son comportement futur en tant qu'occupant écrit le général Béthouart : « La nuance était sérieuse. Elle préfigurait les difficultés futures car si le rappel à l'Autriche de ses responsabilités était sévère et d'inspiration certainement stalinienne, le gouvernement français, lui, n'y fera jamais

¹ Général Béthouart, *La bataille pour l'Autriche*, Presse de la Cité, Paris, 1966, p. 15-16.

² *Ibid.*, p. 16.

allusion ». ³ L'Autriche, aux yeux de la France, était une victime et non une alliée des troupes hitlériennes, ce qui lui a valu d'être mieux traitée que l'Allemagne.

De notre point de vue, la France a commis une grave erreur en refusant d'attribuer aux Autrichiens la responsabilité que les simples faits leur reconnaissent. Le gouvernement français voulait visiblement se démarquer des autres Alliés et agir comme une puissance indépendante, malgré la honte de Vichy et les douleurs subies sous l'occupation allemande. Il est fort probable que la France se sentait mal à l'aise de porter un jugement sur les Autrichiens, alors que certains de ses dirigeants et une partie de sa population avaient collaboré avec les nazis. Néanmoins, les occupants français ne se faisaient pas d'illusions sur la personnalité réelle du peuple autrichien :

En tant qu'hier encore partie intégrante du Reich, l'Autriche figurait parmi les puissances ennemies. Enrôlés de gré ou de force dans la Wehrmacht, ses soldats avaient bien participé à la lutte contre les Alliés. Son potentiel industriel et militaire, toutes les ressources de sa production avaient bien été au service de l'odieuse agression nazie. Mais, dans une large mesure, l'Anschluss de 1938 avait revêtu les caractères du genre d'annexion que nos marches de l'est connaissent trop bien. À l'adhésion que lui avaient accordée les Autrichiens, il y avait des excuses, tout au moins des justifications. Pour plusieurs, elle avait été une forme du désespoir, dans la solitude et l'abandon. Le réveil, en tout cas, et le châtement, étaient rudes. Enfin, dominait notre ambition, alors neuve, de reconstruire très rapidement une Autriche libre, indépendante et viable. [...] Il fallait tenter l'impossible pour que Français et Autrichiens, quand ils en parleraient plus tard, puissent se regarder en face, sans que leurs yeux ne reflètent ni haine ni reproche. [...] Nous connaissions le particularisme et l'instinct xénophobe de nos protégés et nous n'ignorions pas les séductions qu'avaient exercé, sur une jeunesse tout imprégnée de concepts germaniques, les fausses disciplines nationales-socialistes. [...] Nous avons la plupart du temps fait confiance à notre adversaire de la veille, forçant ainsi un loyalisme qui ne demandait qu'à germer. ⁴

C'est le désir de s'assurer la reconnaissance et la faveur des Autrichiens qui a prévalu sur une réelle prise en compte de la participation autrichienne dans le second conflit mondial. En se présentant comme des amis sincères, les Français voulaient s'assurer d'une meilleure pénétration de leur influence en Autriche. Convaincre et persuader plutôt qu'imposer, c'était le mot d'ordre de la France en Autriche.

1.2 Il faut sauver l'image de la France

La présence de la France à la Commission consultative européenne – qui avait comme tâche de déterminer les zones d'occupation en Allemagne et en Autriche et la manière

³ *Ibid.*, p. 16.

d'assurer leur gestion – est due à l'insistance de Churchill qui considérait qu'elle avait un rôle à jouer dans la gestion de l'après-guerre. C'est pourquoi le 10 avril 1945, les Alliés se sont entendus pour attribuer à la France les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, processus qui s'est concrétisé avec la signature du premier Accord de Contrôle le 4 juillet 1945 et l'Accord sur les zones d'occupation le 9 juillet 1945.⁵ Ainsi, c'est grâce aux Anglais que l'honneur de la France a été sauvé. Mais, faute de moyens, puisqu'elle se relevait à peine d'une guerre et d'une occupation éprouvantes, la France était limitée dans son champ d'intervention. Par conséquent, c'est la culture qui est devenue sa « grande spécialité », en Autriche comme ailleurs dans le monde. C'est ce que confirme Albert Salon dans sa thèse de doctorat d'État, dans laquelle il écrit que les hommes politiques français et les responsables de la politique culturelle française considéraient cette dernière comme l'un des piliers de sa politique étrangère. C'est avec elle que la France comptait se maintenir parmi les grandes puissances, pour assurer la pérennité de la nation et de la culture françaises, et ainsi éviter sa décadence et la perte de son rang politique, tout en se régénérant. Maintenir ou remettre la langue et la civilisation françaises au premier rang des grandes civilisations occidentales, tel était son objectif majeur dans l'immédiat après-guerre.⁶

1.3 Scène politique française trouble et contexte international marqué par la Guerre froide

La France d'après 1945 n'était pas éprouvée qu'économiquement, elle l'était aussi politiquement. Entre 1945 et 1955, il y a eu neuf changements au poste de ministre des Affaires étrangères. Georges Bidault a occupé cette fonction à quatre reprises, totalisant un peu plus de cinq ans au pouvoir. Un gouvernement provisoire a été mis en place de septembre 1944 à janvier 1947 et deux présidents se sont succédés en huit ans.⁷ Ces

⁴ Pierre Voizard dans la préface de Raoul de Broglie, *Souvenirs français dans le Tyrol*, Innsbruck, 1948, p. 8-10.

⁵ Klaus Eisterer, *op. cit.*, p. 9-10.

⁶ Albert Salon, *L'action culturelle de la France dans le monde, analyse critique*, thèse de doctorat d'État es lettres présentée en mars 1981 à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, tome 1, p. 394-395, 397-398, 404, 411, 413.

⁷ Jacques Dalloz, *La France et le monde depuis 1945*, Cursus, Armand Colin, Paris, 2002, p. 63.

changements ont eu une influence sur le prestige de la France à l'étranger, notamment en Autriche, comme l'a fait remarquer le général Béthouart en septembre 1948:

Je crois devoir attirer votre attention sur l'effet fâcheux produit en Autriche par l'instabilité de la situation politique en France. Nos crises ministérielles successives ont fait l'objet ici de commentaires nombreux et généralement défavorables. Il peut en résulter un préjudice pour notre position morale, tant vis-à-vis du gouvernement autrichien que des éléments alliés ainsi que l'opinion publique autrichienne.⁸

D'autres éléments déterminent la conduite de la politique culturelle française en Autriche : le contexte international marqué par les crises de Berlin qui ont débouché sur une Guerre froide entre Soviétiques et Américains, les débuts de la construction européenne, l'afflux de dollars américains en Europe à travers le Plan Marshall, le mouvement de décolonisation et la Guerre de Corée.⁹ Tous ces événements sont à prendre en considération pour comprendre les choix que la France a effectués durant la période étudiée. Ils ont occupé les hommes politiques français de cette époque, en plus d'accaparer une quantité très importante de ressources matérielles et financières qui n'étaient plus disponibles ensuite pour satisfaire les besoins des troupes d'occupation en Autriche.

1.4 Objectifs de la France

Le général Béthouart a fait part de ses objectifs le 7 décembre 1945 et ils sont demeurés les mêmes durant les cinq années de son commandement en Autriche et après son départ. Les troupes d'occupation françaises devaient contribuer à l'établissement d'une Autriche libre et indépendante, faire disparaître les idéologies pangermaniste et nationale-socialiste en mettant en valeur tout ce qui était spécifiquement autrichien par opposition à ce qui était allemand, renforcer la dénazification par une action sur les esprits, orienter la jeunesse vers une formation plus humaine, faire connaître aux masses ouvrières l'effort français dans le domaine social, s'assurer que l'influence politique française en Autriche demeure indépendante des fluctuations électorales dans les deux pays, atteindre les masses directement ou à travers leurs élites afin de donner un caractère durable à l'action de la France en Autriche, s'assurer de l'appui des organismes

⁸ MAE, AOFAA, série Vienne, carton 72, Gouvernement autrichien : discours et interviews, 1947-1955, Béthouart le 29 septembre 1948.

⁹ Philippe Moreau Deforges, *Les relations internationales depuis 1945*, Seuil, 1996, p. 4-30.

autrichiens et enfin ne pas limiter la propagande française aux secteurs culturel et artistique mais aussi aux questions sociales et économiques.¹⁰

Le général Béthouart considérait que l'équilibre de l'Europe et la paix mondiale dépendaient largement de l'indépendance de l'Autriche. À ses yeux, c'était l'occupation alliée qui garantissait cette indépendance, même si cette indépendance était forcément restreinte.¹¹ Les responsables français étaient convaincus que, en raison de sa petite taille, l'Autriche avait besoin de s'appuyer sur un État plus grand. Les grands États étant conscients de cela, ils tenteraient de retirer certains avantages de l'Autriche. La France devait donc s'assurer d'avoir une grande influence sur elle.¹² Elle comptait y parvenir par l'envoi de livres classiques destinés aux jeunes et de livres d'usage courant pour le reste de la population, en s'assurant de leur diffusion dans toutes les zones d'occupation, de même qu'en organisant des manifestations sportives et artistiques susceptibles de favoriser les contacts entre les jeunes de tous les pays.¹³

Les Instituts français de Vienne et d'Innsbruck étaient au centre de l'action culturelle française en Autriche. Les troupes françaises souhaitaient aussi s'impliquer directement dans l'enseignement du français dans les écoles autrichiennes par le biais de professeurs assistants. Elles considéraient important de conserver une influence plus ou moins directe dans les rédactions des organes de presse du Tyrol et du Vorarlberg et de créer au moins un nouveau journal dans chacune des deux provinces. Enfin, l'établissement d'un bureau de l'Agence France Presse à Vienne était aussi une nécessité.¹⁴

Après deux années d'occupation française en Autriche, le général Béthouart faisait le bilan du travail accompli :

La France [...] n'avait à sa disposition ni les capitaux ni l'influence idéologique dont disposaient certains de ses partenaires. Elle a cependant réussi à jouer un rôle prépondérant dans l'œuvre alliée en Autriche, sans doute parce qu'elle n'y cherchait aucun intérêt immédiat, parce qu'elle y poursuivait aucun but égoïste, parce qu'elle ne considérait pas l'Autriche comme une source de

¹⁰ MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles, expansion culturelle, organisation générale, 1945-1955, 189/1, Béthouart le 7 décembre 1945.

¹¹ Général Béthouart, *Où va l'Autriche?*, p. 211.

¹² MRE, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, 127, p. 19-21, 30 octobre 1945, non signé.

¹³ *Ibid.*, p. 56-57, 10 octobre 1946, non signé.

¹⁴ *Ibid.*, p. 19-21 et 134-174, non signé.

bénéfices éventuels, mais plutôt parce que la France a pris à cœur la mission qui lui était confiée, celle de rétablir une Autriche démocratique et indépendante et de la guider sur la voie de la liberté.¹⁵

Le général Béthouart insistait sur le fait que la France avait contribué au développement de la vie culturelle en Autriche, notamment dans le secteur de l'enseignement, sans pour autant avoir d'ambitions territoriales ou économiques. C'était son langage officiel, mais comme nous l'avons vu précédemment, le général Béthouart considérait que la France ne devait pas limiter son action aux secteurs culturel et artistique, mais aussi social et économique. C'était aussi le point de vue de Pierre Voizard, chef de la Mission de contrôle pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg :

Quels sont nos buts? [...] affirmer notre présence dans le vaste domaine de l'esprit, ce qui est notre justification élémentaire et primordiale. [...] Exportateur en puissance de pétrole et de courant électrique, de bois, de textiles et de magnésie, importateur certain de touristes et de devises appréciées, ce pays peut être pour la France un client et un fournisseur non négligeables.¹⁶

Comme le fait remarquer Albert Salon dans sa thèse, l'action culturelle française met en jeu des intérêts économiques considérables. Toutefois, précise-t-il, ces préoccupations de rentabilité économique et commerciale ne sont pas aussi évidentes que ce que l'on pourrait croire.¹⁷ Nous croyons pour notre part que la propagande culturelle française en Autriche cachait de réels intérêts économiques, nous allons le démontrer lorsque nous traiterons des intérêts français en Autriche.

1.5 Priorités de la politique culturelle française en Autriche

Afin d'identifier les priorités de la politique culturelle française en Autriche, nous avons analysé différents budgets de services et d'organismes chargés de la propagande culturelle. Par contre, les données sont incomplètes et l'on doit tenir compte des dévaluations de monnaie qui sont fréquentes à cette époque, difficultés auxquelles a été confrontée Corine Defrance dans son analyse similaire, mais en RFA.¹⁸

¹⁵ MAE, AOFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, presse française et autrichienne, 1947-1950, AUT 3129, d. 35/3, 1949.

¹⁶ *Ibid.*, 5 mars 1948.

¹⁷ Albert Salon, *loc. cit.*, p. 386-387, 389, 393.

Nous pouvons toutefois constater que le ministère des Affaires étrangères privilégiait le théâtre, les arts plastiques, la musique, les réceptions et les fondations culturelles durables en Autriche. Les subventions étaient principalement destinées aux échanges culturels, à l'enseignement et aux œuvres, à la propagande et aux services de presse et de documentation. Les principales dépenses étaient consacrées à l'enseignement du français et aux œuvres, aux échanges culturels, à la documentation, à l'information et à l'édition. Le ministère des Affaires étrangères accordait aussi de l'importance aux bourses, aux rencontres internationales, aux camps de jeunesse et aux échanges d'étudiants et de professeurs.¹⁹

1.6 Organisation des services culturels français

Il n'est pas facile de reconstituer un organigramme précis de l'organisation des services culturels français en Autriche, dans la mesure où plusieurs changements ont été effectués durant les dix années d'occupation (voir annexes 1 et 2). De 1945 à 1950, les troupes d'occupation ont été dirigées par le général Béthouart, un militaire, alors que de 1950 à 1955, elles l'ont été par un civil, Jean Payart.

Selon une note secrète rédigée par le général Béthouart²⁰, voici comment étaient composées les troupes d'occupation françaises en Autriche sous son commandement:

- troupes d'occupation : 6439 personnes
- familles : 2344
- personnel du Commissariat général aux Affaires allemandes et autrichiennes : 857
- familles : 1040
- services rattachés : 336

¹⁸ Corine Defrance, « Éléments d'une analyse de la politique culturelle française en Allemagne à travers son financement, 1945-1955 », dans *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Tome XXIII, no. 4, octobre-décembre 1991, p. 499-513.

¹⁹ Selon les chiffres et priorités identifiées dans les budgets des Instituts français de Vienne et d'Innsbruck, de l'Association française d'action artistique, du ministère des Affaires étrangères, du Haut-Commissariat aux Affaires allemandes et autrichiennes, entre 1945 et 1955. Ces archives proviennent des fonds suivants : Occupation française en Allemagne et en Autriche, Direction générale des relations culturelles et artistiques et enfin des archives diplomatiques.

²⁰ Série Vienne, carton 36/1, I- Contrôle, allégement de l'occupation, 13 mai 1950.

- familles : 360
- 146 chefs de familles de la Légation de France à Vienne et du Consulat d'Innsbruck, des Instituts de Vienne et d'Innsbruck, etc.
- Total général de 11 376 personnes

La même note stipule que ce sont ces chiffres qui ont servi à effectuer les diminutions d'effectifs réalisées le 1^{er} juillet 1950.²¹ En décembre 1948, le nombre d'emplois des services extérieures du ministère des Affaires étrangères avait été ramené à celui de 1939. Un total de 29 postes ont été supprimés, dont celui de conseiller d'ambassade à Vienne.²² Ce n'est sûrement pas le général Béthouart qui s'en est plaint puisque dans ses mémoires il écrit qu'on l'avait doté d'un personnel civil trop nombreux : 6000 fonctionnaires et agents en 1945 et... 500 à son départ en 1950.²³ Au Tyrol et au Vorarlberg, M. Voizard, chef de la Mission de contrôle, disposait d'un personnel composé de 1600 personnes en 1945, de 673 en 1947 et de 196 en 1950 lors son départ au même moment que le général Béthouart. Ce nombre a été ramené à 93 par la suite selon le général.²⁴

Le général Béthouart affirme aussi que certaines activités culturelles dépendaient directement du ministère des Affaires étrangères et étaient financées par lui. C'était le cas pour la direction et le fonctionnement des Instituts français de Vienne et d'Innsbruck, pour l'organisation des manifestations artistiques, culturelles et scientifiques, et enfin pour la gestion du Lycée de Vienne. Les autres activités culturelles étaient sous la responsabilité des services du Haut-Commissariat : l'enseignement autrichien et français tout comme les services d'information, de presse et de diffusion.²⁵

1.7 Personnes et organismes chargés de la politique culturelle française

En charge de l'action culturelle française en Autriche il y avait en premier lieu le général Béthouart, Haut-Commissaire de la République française en Autriche, ainsi que

²¹ AOFAA, Série Vienne, 36/1, I-Contrôle et allègement de l'occupation, 1950, Béthouart le 13 mai 1950.

²² Ministère des Relations extérieures, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, 1-2-3, mars 1945 à juin 1949, note signée Garnier datée du 23 novembre 1948.

²³ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 46.

²⁴ *Ibid.*, p. 169.

²⁵ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 218.

le directeur de l'Éducation et des Beaux-Arts et directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini. Ce sont ces deux hommes qui étaient à l'origine des principes guidant la politique culturelle française en Autriche. La consultation des archives laisse penser qu'ils avaient une très bonne relation basée sur l'amitié et la confiance et, grâce à cela, les pouvoirs d'Eugène Susini n'ont cessé de s'accroître. Les deux hommes étaient aussi de très habiles politiciens et de rusés stratèges.

Il faut ajouter les noms de Louis de Monicault, le conseiller politique du général Béthouart et ministre de France à Vienne; de Pierre Voizard, le chef du gouvernement militaire et de la Mission de contrôle pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg; du général Chérière, le Haut-Commissaire adjoint; M. Gallifet, le délégué de la section Information.²⁶ Autant de personnalités qui ont marqué à leur façon la présence française en Autriche.

Quant aux organismes culturels, rappelons le rôle central joué par les Instituts français de Vienne et d'Innsbruck, dont la valeur principale, nous l'avons dit, était leur caractère durable, puisque ces deux organismes existent toujours aujourd'hui. Ils œuvraient à promouvoir et à diffuser la langue française, la littérature et les magazines français, les artistes et les conférenciers français les plus en vue à cette époque. Ils favorisaient aussi l'organisation des camps de jeunesse et valorisaient les échanges culturels. L'institut de Vienne a bénéficié d'une grande stabilité à sa direction puisque c'est Eugène Susini qui en a assumé la responsabilité durant toute la période d'occupation. Du côté de l'Institut d'Innsbruck (inauguré le 8 juillet 1946, soit seize mois avant celui de Vienne), deux directeurs se sont succédés : M. Decombis et Maurice Besset.²⁷

Ce dernier a particulièrement marqué les esprits, à tel point que l'on parle de sa direction, qui a commencé en 1948 et qui s'est terminée en 1958, comme « l'ère Besset ». En tant que spécialiste en art contemporain, il voulait faire partager au public et aux jeunes peintres tyroliens sa passion pour la peinture moderne. Il mettait en valeur et expliquait à un public autrichien, qui pendant sept ans avait été isolé du reste du monde

²⁶ *Ibid.*, p. 317-318.

²⁷ *Ibid.*, p. 217-218.

occidental, l'innovation des Matisse, Léger, Picasso, Rouault et Manessier.²⁸ De 1947 à 1955, quatre expositions d'une durée d'environ trois semaines chacune ont été présentées chaque année. Maurice Besset en profitait pour organiser des conférences autour de ces expositions qui, plus d'une fois, ont suscité une vive controverse. Ce fut le cas notamment pour *Probleme der Modernen Kunst* en 1950. Un prêtre a menacé de déposer une plainte contre lui en pleine chaire, sous prétexte qu'il « corrompait la jeunesse ». Cela n'a tout de même pas empêché 2800 personnes de visiter l'exposition.²⁹ Jean-Marc Terrasse, qui fut directeur de l'Institut français d'Innsbruck de 1991 à 1997, a écrit sur Maurice Besset:

L'habilité de Maurice Besset c'est de ridiculiser les scandalisés en les mettant face à leurs limites. Il met les rieurs et les modernes de son côté puis propose son choix de modernité. L'Institut français est bien le lieu où les choses se passent. Des moyens, des idées, des liens, une vraie liberté d'esprit et du savoir faire. [...] Maurice Besset a placé, à Innsbruck, la barre très haut.³⁰

Ses successeurs vont par la suite souffrir de la comparaison.³¹

Les autres organismes qui avaient comme mandat de faire la promotion de la culture et du « génie français » (expression chère aux responsables français) étaient les différentes Sociétés France-Autriche, que l'on retrouvait dans toutes les provinces autrichiennes, ainsi que l'Union des amis de l'Autriche. Nous reparlerons ultérieurement de ces associations.

1.8 Qui a financé la politique culturelle française en Autriche?

Comme l'organisation administrative de l'occupation française en Allemagne et en Autriche était similaire, nous avons toutes les raisons de croire que ce qui était valable pour l'Allemagne l'était aussi pour l'Autriche, puisque c'est l'Allemagne qui a en grande

²⁸ Günter Dankl, « Zu den Auswirkungen der französischen Kulturpolitik während der Besatzungszeit auf die Rezeption der bildenden Kunst in Tirol », dans *Das Institut français ist 50 Jahre alt*, Actes du colloque du 25 octobre 1996 à l'Institut français d'Innsbruck, Institut français d'Innsbruck, septembre 1997, Swerak-Druck Innsbruck, p. 82.

²⁹ Jean-Marc Terrasse, « À propos de ces 50 ans, l'année 1950 », dans *Das Institut français ist 50 Jahre alt*, Actes du colloque du 25 octobre 1996 à l'Institut français d'Innsbruck, Institut français d'Innsbruck, septembre 1997, Swerak-Druck Innsbruck, p. 18-19.

³⁰ *Ibid.*, p. 20-21.

³¹ Jean-Marc Terrasse, « Arbeit und Arbeiten eines Direktors », dans *Das Institut français ist 50 Jahre alt*, Actes du colloque du 25 octobre 1996 à l'Institut français d'Innsbruck, Institut français d'Innsbruck, septembre 1997, Swerak-Druck Innsbruck, p. 32.

partie financé la politique culturelle française durant la période d'occupation.³² Corine Defrance en arrive à la conclusion que les crédits marks étaient payés par les Allemands et les crédits francs, par les Français. Nous pouvons donc affirmer que dans les exercices budgétaires que nous avons analysés, les crédits en schillings correspondaient à la part payée par les Autrichiens et les crédits en francs à celle payée par les Français.³³

Les crédits en francs étaient votés par le Parlement français et les crédits en marks étaient puisés à même les frais d'occupation payés par les Allemands. À partir de 1950, ces frais payés par les Allemands étaient répartis en deux caisses : une caisse française et une autre allemande. La française était utilisée pour verser les émoluments et régler les dépenses urgentes secrètes.³⁴ Mais après 1952, les accords signés par les Alliés ont interdit le financement des activités culturelles à même les frais d'occupation. Par conséquent, ce sont les revenus générés par la liquidation des organismes d'occupation qui ont permis d'attribuer les derniers crédits à la Direction générale de l'action culturelle.³⁵

La grande question est maintenant de savoir si ce qui vient d'être dit sur l'occupation allemande était valable pour l'Autriche. N'ayant ni les compétences ni les données permettant d'analyser à fond cette problématique (comme l'a fait Corine Defrance), nous avons tiré des conclusions sommaires, à partir de quelques exercices budgétaires du ministère des Affaires étrangères, du Haut-Commissariat de la République française en Autriche, de l'Association française d'action artistique et des deux Instituts français de la zone française d'occupation. Certaines notes administratives laissent aussi entrevoir des éléments de réponse.

C'est le cas d'un télégramme daté du 16 octobre 1946 qui indique que le ministère des Affaires étrangères envisageait d'attribuer d'importants crédits en schillings (entre 10 et 20 millions) à des fondations culturelles durables en Autriche. Le même télégramme précise que les avoirs en schillings dont disposait la France provenaient en grande partie

³² Corine Defrance, *op. cit.*, p. 512.

³³ *Ibid.*, p. 499.

³⁴ *Ibid.*, p. 503.

³⁵ *Ibid.*, p. 507 et 510.

des fonds mis à la disposition par le gouvernement autrichien pour les besoins de l'occupation.³⁶ Cela confirme que les schillings payés par les Autrichiens provenaient bel et bien des frais d'occupation et que ces fonds étaient utilisés à des fins culturelles. Le général Béthouart a aussi bénéficié durant un court laps de temps de versements secrets importants. Chaque mois, jusqu'au dernier trimestre de l'année 1947, il a reçu un transfert mensuel pouvant atteindre jusqu'à 1 million et demi de francs pour financer l'action culturelle française en Autriche. Béthouart a vivement condamné la fin de ces transferts qui, disait-il, allait paralyser complètement l'action de la France dans ce secteur, plus précisément la diffusion des films, des journaux et du livre français (voir la copie du télégramme secret en annexe 5).³⁷

La consultation des archives nous a toutefois appris que c'est l'occupant français qui finançait les déficits causés par la venue d'artistes français en Autriche, alors que les Bureaux de concerts autrichiens conservaient les bénéfices, lorsqu'il y en avait. C'est une politique que condamnait Eugène Susini, qui recommandait l'adoption d'une autre procédure.³⁸

Quant au gouvernement autrichien, a-t-il participé au financement des échanges culturels franco-autrichiens? Eugène Susini affirme que, dans la majorité des cas, les activités culturelles organisées en collaboration avec les Français étaient financées par les services français, sans que les instances autrichiennes ne participent à leur financement. La seule exception marquante a été l'exposition de dessins français au Musée de l'Albertina à Vienne.³⁹ Si le gouvernement autrichien ne finançait pas directement les activités culturelles franco-autrichiennes, c'est probablement parce qu'il savait que les frais d'occupation étaient déjà utilisés à des fins culturelles. Les Autrichiens avaient donc la conviction de suffisamment participer au financement des activités culturelles qui leur étaient destinées.

³⁶ MAE, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, 127, M. de Monicault le 16 octobre 1946.

³⁷ MAE, AOFAA, Autriche, zone d'occupation française en Autriche, Éducation, 1945-1954, AUT 3111 d.10b, Béthouart le 1^{er} décembre 1947.

³⁸ MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles, expansion culturelle, organisation générale, 1945-1955, Vienne 189/1, Susini le 5 octobre 1949.

³⁹ *Ibid.*, Susini le 22 janvier 1951.

Chapitre 2 :

Une politique culturelle difficilement mise en pratique

2.1 État des lieux à l'arrivée des Français en Autriche

Le portrait de l'Autriche que nous allons dresser dans un instant est basé sur les observations du directeur de l'Éducation et des Beaux-Arts et futur directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini, lors de son séjour à Vienne du 26 août au 6 septembre 1945.¹

La destruction à Innsbruck et à Salzbourg était beaucoup moins importante qu'à Vienne. Les plus beaux bâtiments de la ville étaient tellement endommagés qu'Eugène Susini se demandait si Vienne réussirait un jour à se relever de la guerre. Au niveau culturel et artistique, le théâtre et la musique étaient les disciplines les plus actives, car plusieurs artistes de premier plan étaient restés en ville. Les Viennois étaient reconnaissants envers les Russes d'avoir organisé des manifestations artistiques exceptionnelles. Par ailleurs, il n'y avait ni presse ni littérature et les milieux artistiques et scientifiques réclamaient des pièces de théâtre, des romans et des ouvrages scientifiques. Dans le secteur de l'enseignement, la moitié du personnel avait été exclue. L'Université de Vienne enseignait l'histoire de la civilisation et de la littérature françaises ainsi que de l'art français, et sa haute direction voyait d'un bon œil la création d'un Institut français à Vienne. La première manifestation culturelle française a été initiée par... les Autrichiens : une exposition que l'Albertina a consacré aux chefs-d'œuvre français, des gravures du 19^e siècle, intitulée *Vienne salue la France*. Eugène Susini concluait son rapport en notant que la population de Vienne était :

[...] avide de connaître, d'apprendre, d'entendre, et d'entendre en particulier la voix de la France. La France jouit d'un réel prestige, d'un très grand crédit, plus grand dans l'ensemble que celui dont nous jouissons à Innsbruck. Innsbruck, lieu de passage et de tourisme bien plus que de grande culture, n'a pas le passé artistique et littéraire de Vienne.²

¹ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses, échanges culturels (suite) 1945-1959, N°25, Autriche : dossier général, conférences, expositions, livres, théâtre, revues, œuvres d'art, copyrights, le directeur de l'Éducation et des Beaux-arts, *Note de mon séjour à Vienne, 26 août-6 septembre 1945* signé Eugène Susini.

² *Ibid.*

La dernière phrase du rapport laisse entendre qu'Eugène Susini n'entendait pas accorder la même importance à Innsbruck qu'à Vienne dans le cadre de sa politique culturelle en Autriche. C'est probablement pour cela que les archives sont beaucoup plus nombreuses sur Vienne que sur le Tyrol et le Vorarlberg. Dès le départ, les autorités françaises avaient une préférence pour Vienne... et des préjugés sur leurs deux provinces.

2.2 Accord culturel, Commission mixte et Fonds culturel franco-autrichien

L'Accord culturel franco-autrichien a été signé le 15 mars 1947. Selon le général Béthouart, c'est à Eugène Susini que l'on doit l'aboutissement des pourparlers franco-autrichiens qui ont mené à la signature du premier acte international négocié et conclu à égalité avec l'Autriche libérée.³ La signature de l'Accord culturel visait deux grands objectifs officiels: développer la collaboration entre la France et l'Autriche dans le domaine éducatif, pédagogique, universitaire, littéraire, scientifique et artistique. En second lieu, il devait compléter celui signé entre les deux pays le 2 avril 1936, en tenant compte des nouvelles circonstances. L'Accord culturel franco-autrichien comportait vingt-trois articles et a été en vigueur dès sa signature, le 15 mars 1947.⁴ Il stipulait notamment la création à Vienne d'un Institut français considéré comme l'organisme officiel chargé du développement des relations culturelles entre les deux pays. Des antennes de cet Institut pouvaient aussi être créées ailleurs en Autriche, comme cela a été le cas à Innsbruck, tout comme des institutions culturelles autrichiennes similaires pouvaient voir le jour en France.⁵ Pourtant, Eugène Susini s'opposait à la création d'un Institut autrichien à Paris, sous prétexte qu'il ne serait d'aucune utilité pour la France, la civilisation germanique étant représentée par l'Allemagne. Une Maison des boursiers autrichiens située à Paris était suffisante à ses yeux.⁶

Une des clauses les plus importantes de cet Accord, c'était l'article 9 stipulant que le gouvernement autrichien s'engageait, à tous les niveaux, à réserver une place de premier

³ Béthouart, *op. cit.*, p. 218.

⁴ MAE, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, N°127, 15 mars 1947, « Accord culturel entre la République Française et la République d'Autriche », p. 248-250.

⁵ *Ibid.*

⁶ Archives rapatriées de l'Ambassade de France à Vienne, Culturel, Accord culturel franco-autrichien du 15 mars 1947, 1945-1947, Vienne 176/1, 23 juillet 1946 signé Susini.

rang à l'étude de la langue et de la civilisation françaises, de manière à ce que cette étude ne soit placée en aucun cas dans une situation d'infériorité par rapport à aucune autre langue vivante.⁷ Même si cette clause représentait en théorie un très grand succès diplomatique des négociateurs français, dans les faits, cet article a constamment été violé. Sans contraintes juridiques, il ne s'agissait que de bonnes intentions. Nous y reviendrons ultérieurement.

Une «clause de réciprocité et de la nation la plus favorisée» concernait la circulation des livres, des éditions musicales et des reproductions artistiques. La traduction des œuvres françaises et autrichiennes devait aussi être encouragée, en particulier les auteurs classiques et les ouvrages de haute valeur littéraire, artistique et scientifique, de même que les journaux, périodiques et revues de toute nature. La radio, quant à elle, devait laisser une part aussi large que possible aux émissions culturelles des deux pays signataires.⁸

L'Accord culturel franco-autrichien n'est pas passé inaperçu auprès des autres Alliés. Le chef de la Division politique britannique a insisté pour obtenir le texte de l'accord. Le représentant politique français, Louis de Monicault, a vu dans cette insistance un désir des Anglais de se renseigner sur l'activité culturelle française.⁹ Les Anglais souhaitaient sûrement s'en servir comme modèle afin de négocier leur propre accord culturel avec les Autrichiens.

Les archives qui concernent les négociations préalables à la signature de l'Accord démontrent que l'occupant français n'avait aucune intention réelle d'appliquer la clause de réciprocité, puisque son caractère devait s'avérer purement théorique.¹⁰ Les Français se réjouissaient aussi que les Autrichiens aient accepté l'article 12 concernant la

⁷ *Ibid.*, « Accord culturel entre la République française et la République d'Autriche », p. 248-250.

⁸ *Ibid.*

⁹ MAE, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, N°127, le 26 mars 1947 signé Louis de Monicault.

¹⁰ Archives rapatriées de l'Ambassade de France à Vienne, Culturel, Accord culturel franco-autrichien du 15 mars 1947, 1945-1947, Vienne 176/1, 10 janvier 1947, télégramme secret envoyé par le ministre de France à Vienne.

circulation des livres, puisque les conséquences devaient être plus avantageuses pour eux que pour les Autrichiens, croyaient-ils.¹¹

Du côté autrichien, ce qui préoccupait les négociateurs, c'était d'abord la question des équivalences des diplômes académiques. Avant 1938, une seule équivalence avec celle du baccalauréat français était reconnue : le certificat de maturité délivré par les Gymnasiums, Realgymnasiums et Realsschule.¹² Par ailleurs, le gouvernement autrichien avait insisté auprès de l'occupant français pour que ce dernier précise s'il avait l'intention de se soustraire aux récents règlements régissant la création de nouveaux établissements scolaires. Les Autrichiens se demandaient si les Français entendaient concurrencer l'enseignement autrichien par la création de nouvelles écoles. Enfin, le gouvernement français avait dû préciser ce qu'il entendait par littérature allemande et insister sur le fait qu'il ne voulait pas obtenir de privilège en exigeant une place de premier choix pour l'enseignement du français, mais seulement obtenir les mêmes avantages que la langue étrangère la plus favorisée.¹³

Une Commission mixte franco-autrichienne se réunissant au moins une fois l'an a été créée pour étudier les conditions de la mise en application de l'Accord culturel franco-autrichien. La question des équivalences y a longuement été étudiée.¹⁴ Mais selon les archives consultées, il semble que le problème des équivalences des diplômes d'enseignement supérieurs n'a pas été résolu avant la fin de l'occupation de l'Autriche par les troupes françaises en 1955.¹⁵

Enfin, un Fonds culturel franco-autrichien a aussi été mis sur pied pour intensifier les relations culturelles entre les deux pays. L'entente a d'abord été signée par l'Autriche le

¹¹ *Ibid.*, télégramme secret expédié par le ministre de France à Vienne le 5 décembre 1946.

¹² *Ibid.*, note du 3 février 1947 envoyée par la Diplomatie.

¹³ *Ibid.*, lettre du ministre autrichien des Affaires étrangères, M. Gruner, 18 juin 1947.

¹⁴ Dossiers rapatriés de l'Ambassade de France à Vienne, Culturel, Commission mixte franco-autrichienne, 1947-1953, Vienne 176/2, « Compte-rendu de la réunion technique prévue par la Commission franco-autrichienne, ministère fédéral de l'Instruction publique », 12 novembre 1947. Aussi Dossiers rapatriés, Ambassade de France à Vienne, Culturel, Équivalences entre les diplômes français et autrichiens, diplômes délivrés par les Instituts, 1947-1955, Vienne 176/3, note non datée.

¹⁵ Dossiers rapatriés, ambassade de France à Vienne, Culturel, Équivalences entre les diplômes français et autrichiens, diplômes délivrés par les Instituts, 1947-1955, Vienne 176/3, note du 7 octobre 1955 signée par E. Susini.

16 octobre 1950 et par la France le 28 janvier 1951.¹⁶ Ce sont les recettes de l'exposition *Trésors des Musées de Vienne* présentée à Paris, l'équivalent de 883 350 francs en schillings, qui ont servi de fonds de départ.¹⁷ Cette somme devait être utilisée à des fins exclusivement culturelles et il était interdit de procéder à des transferts de fonds, sauf en cas de situation exceptionnelle. C'est l'Association française d'action artistique qui était l'administratrice directe du Fonds. L'argent devait être utilisé pour faciliter le séjour en France de savants, d'artistes ou d'étudiants; pour organiser des manifestations mettant en rapport le public français avec les activités et les trésors artistiques et culturels de l'Autriche; pour acquérir des œuvres d'art françaises destinées aux collections publiques autrichiennes et procéder à l'achat de matériaux à des fins artistiques ou scientifiques.¹⁸ Aucun état de compte n'apparaît dans les archives, malgré les multiples promesses qui sont faites par les gestionnaires du Fonds. Il est donc difficile de savoir si l'argent a été utilisé comme prescrit par l'entente.

Par contre, une note datée du 20 janvier 1953 nous apprend que 20 000 schillings et 320 000 francs ont été prélevés du Fonds, à la demande du directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini, afin de venir en aide à l'Institut autrichien à Paris.¹⁹ M. Susini, après s'être opposé à la création d'un tel institut (comme nous l'avons vu précédemment), a finalement accepté de lui apporter son soutien financier. Étant donné que cette aide à l'Institut de Vienne ne respectait pas le texte de l'entente du Fonds culturel, le ministre des Affaires étrangères français a demandé au Haut-Commissaire de la République française de Vienne que le reste de l'argent soit consacré à l'organisation de manifestations artistiques françaises en Autriche, plus particulièrement pour soutenir les représentations du corps de ballet de l'Opéra de Paris à Salzbourg.²⁰

¹⁶ MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, Questions culturelles autrichiennes, Fonds culturels franco-autrichien, 1948-1955, Vienne, 199/6, note du ministre des Affaires étrangères au Haut-Commissaire de la République française à Vienne, le 8 janvier 1951.

¹⁷ *Ibid.*, note du Haut-Commissaire adjoint de la République française en Autriche au ministre des Affaires étrangères Schuman le 13 septembre 1953.

¹⁸ *Ibid.*, note du 8 janvier 1951.

¹⁹ MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, Questions culturelles autrichiennes, Fonds culturel franco-autrichien, 1948-1955, Vienne, 199/6, 20 janvier 1953, note signée Lucet.

2.3 Diffusion et enseignement du français

Pour soutenir les intentions contenues dans l'Accord culturel franco-autrichien par des actions concrètes, un concours populaire avec remise de prix a été organisé pour susciter la curiosité de la population autrichienne et encourager l'édition de traductions françaises, en favorisant financièrement les éditeurs autrichiens ayant publié des œuvres françaises.²¹ Des émissions de radio éducatives, conçues à partir de textes rédigés par des personnalités étrangères se prononçant sur des questions d'actualité, ont aussi été mises en ondes par la Radiodiffusion française. Ces personnes ne devaient pas affirmer trop fortement leurs opinions politiques et devaient avoir une certaine réputation dans leur spécialité, afin de rencontrer la plus large audience possible.²²

Il est étonnant de constater que le Haut-Commissariat français a refusé d'attribuer une subvention pour diminuer le prix des textes d'accompagnement des cours de langue française organisés par ses propres services de radiodiffusion en Autriche. Pour expliquer sa décision, le Haut-Commissariat a invoqué le fait que personne n'avait critiqué les 17 schillings exigés pour obtenir les textes d'accompagnement et qu'en plus 300 exemplaires avaient trouvé preneurs. Pourtant, ce sont les Autrichiens eux-mêmes qui demandaient d'avoir accès à de tels textes d'accompagnement.²³ Logiquement, les autorités françaises auraient dû diminuer le prix de vente de leur documentation.

En ce qui concerne le secteur de l'enseignement, le ministre français des Affaires étrangères proposait de favoriser davantage la diffusion de la documentation consacrée à l'enseignement et aux méthodes pédagogiques françaises pour la faire rayonner à l'étranger. Il voulait que les enseignants se procurent les manuels et le matériel pédagogique français pour renforcer la position de la France sur le marché international

²⁰ *Ibid.*

²¹ MAE, AOFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, Information, 1945-1955, AUT 3129, d.35, 16 juin 1949, note signée par l'adjoint du chef de la Section Information pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg.

²² Dossiers rapatriés, ambassade de France à Vienne, Culturel, Diffusion et enseignement du français en Autriche, émissions éducatives de la radiodiffusion française, 1946-1955, Vienne, 176/4, 14 décembre 1948, note signée Baillou.

²³ *Ibid.*, 28 janvier 1954 par Jean Payart; 20 décembre 1953 par le directeur de l'Institut français d'Innsbruck; 17 novembre 1953 par Baillou.

dans un contexte de compétition croissante. Cette action commerciale devait renforcer l'action culturelle française partout dans le monde.²⁴ L'Autriche était un des territoires où la France comptait gagner des parts de marchés. Nous ne savons pas si elle y est parvenue, mais en ce qui a trait à l'enseignement du français, six mois avant la fin de l'occupation, la situation était loin d'être satisfaisante.

En effet, un rapport daté du 7 avril 1955 sur l'enseignement du français en Autriche est accablant : la plupart des établissements scolaires primaires enseignaient seulement l'anglais, alors que dans l'enseignement secondaire, la place de l'anglais demeurait prédominante et le français y était enseigné à titre facultatif. Pourtant, cette situation n'a pas empêché le français de gagner un peu de terrain. Quant à l'enseignement supérieur, des cours de français étaient offerts dans toutes les institutions, alors que, dans l'enseignement technique, le français était facultatif dans presque tous les cas. C'est dans l'enseignement commercial (dans 12 établissements sur 14, soit quelque 8000 élèves) que le français avait le plus de succès. Enfin, dans le secteur de l'enseignement populaire, qui était très développé en Autriche, les adultes habitant la Styrie, Vienne, le Tyrol et le Vorarlberg bénéficiaient de cours de français, alors que ceux des autres régions se heurtaient à des difficultés locales. En 1955, 436 professeurs enseignaient le français en Autriche.²⁵

Otto Maleczek, un professeur de français dans les lycées autrichiens d'Innsbruck, était très pessimiste sur l'avenir du français dans son allocution prononcée au Congrès international des professeurs de langues vivantes à Paris :

Tout d'abord, je tiens à exprimer un regret. [...] personne n'est venu dire un mot sur la situation précaire où se trouve le français - au moins dans certains pays. Le français est nettement en régression chez nous en Autriche et en Allemagne. Je n'y comprend plus rien. [...] Les Français choisissent l'allemand ou l'anglais, les Anglais, le français et nous autres, Autrichiens et Allemands, pourquoi hésitons-nous à faire le choix qui s'impose?.²⁶

L'homme de terrain qu'était le professeur Maleczek croyait que c'était la facilité d'acquisition qui guidait les élèves et leurs parents dans leur choix (il est ici question de

²⁴ *Ibid.*, 22 mai 1953 note signée Baillou.

²⁵ *Ibid.*, 7 avril 1955, Rapport concernant l'enseignement du français en Autriche, signé E. Chastel.

²⁶ *Ibid.*, 16 avril 1953, texte de l'allocution du Dr. Otto Maleczek

l'anglais, fort probablement), de même que des raisons d'ordre économique et politique.²⁷ Eugène Susini se disait lui aussi choqué que le français soit abandonné pour des considérations autres que pédagogiques, c'est-à-dire politiques, du fait que le *Präsidium* (le comité directeur) était en majorité composé de socialistes favorables à l'enseignement d'une seule langue et au renforcement des sciences. M. Susini critiquait par ailleurs la pression exercée par les Russes pour que leur langue soit intégrée dans l'enseignement. Ces critiques découlaient de l'adoption en 1951, par le gouvernement autrichien, de mesures administratives qui ont eu un impact négatif sur l'enseignement du français.²⁸

Dans les archives, on se rend compte qu'après la signature de l'Accord culturel franco-autrichien de 1947, les autorités françaises n'ont cessé de se plaindre de sa violation par le gouvernement autrichien. Un projet de lettre retrouvé dans les archives dont le destinataire était le ministre de l'Instruction publique d'Autriche, critiquait abondamment le gouvernement autrichien:

Or, en France, une égalité absolue existe entre les différentes langues vivantes officiellement reconnues comme premières langues. [...] Il semble, malheureusement, que la situation en Autriche soit toute différente puisque les options ont lieu à l'échelle de l'établissement et que dans la pratique une seule langue vivante est enseignée comme première langue, à quelques rares exceptions près. Regrettable du point de vue français, cette situation le paraît également du point de vue des intérêts autrichiens. Il est à craindre que les touristes français, qui, par leur nombre, occupent une place importante dans le tourisme autrichien, ne se désintéressent de plus en plus d'un pays où leur langue ne sera plus pratiquée. Il sera d'ailleurs difficile aux organismes officiels français, dans ces conditions, d'intervenir pour arrêter une désaffection qui n'est que trop prévisible. [...] il serait extrêmement regrettable que sous le couvert de réformes actuelles, le français, qui a eu à souffrir de la politique scolaire allemande entre les années 1938-1945, se voit relégué au rang de langue subsidiaire. [...] Il me paraît pourtant que si [...] vous attachez comme moi-même le plus grand prix à ce que l'Accord culturel existant prouve sa vitalité et sa pleine efficacité, le problème général de l'enseignement du français devrait être à nouveau considéré.²⁹

Voilà qui démontre bien la difficulté rencontrée par la France pour faire de nouveau du français une langue influente en Autriche. Les Français étaient en constante concurrence avec leurs Alliés occidentaux, notamment américains, qui eux étaient dotés de fonds et de moyens beaucoup plus importants pour promouvoir leur langue.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*, 18 juillet 1952, lettre au ministre fédéral de l'Instruction publique d'Autriche signée par Eugène Susini; 3 novembre 1948, lettre de Eugène Susini au ministre de France à Vienne.

²⁹ *Ibid.*, 14 octobre 1952, Projet de lettre à adresser au ministre de l'Instruction publique d'Autriche, sans signature mais fort probablement rédigée par Eugène Susini parce qu'elle provient de l'Institut français de Vienne.

2.4 Livre et traduction

En 1948, le secteur du livre était en crise. Le marché autrichien, déjà trop étroit en temps normal, avait encore rétréci et toute l'édition était sérieusement menacée.³⁰ Selon le général Béthouart, plusieurs maisons d'édition avaient dans leurs dépôts un grand nombre de traductions d'auteurs français et attendaient avec impatience la possibilité d'exporter ces livres vers l'Allemagne. Béthouart considérait qu'il serait dans l'intérêt de l'expansion culturelle française d'appuyer la demande de ces maisons d'édition. Il y voyait aussi un intérêt politique puisque l'Allemagne de l'Est avait conclu un accord avec l'Autriche pour l'importation de livres autrichiens.³¹

Malgré cette surabondance, la Direction des relations culturelles voulait recourir encore davantage aux traductions et à la diffusion des meilleurs ouvrages techniques et scientifiques français, plus précisément les plus récents. Le général Béthouart a donc proposé d'affecter des crédits au paiement des droits d'auteur dans le but de faciliter la traduction d'ouvrages français en langue allemande.³²

Pour s'assurer d'atteindre leurs objectifs dans le secteur du livre, les troupes d'occupation françaises ont eu recours à l'imprimerie WUB d'Innsbruck, dans laquelle elles détenaient une participation financière. L'occupant français pouvait aussi compter sur les presses de la société d'édition Abendland, dans laquelle il détenait une participation majoritaire, pour réaliser son programme de publications françaises. Par ailleurs, des fonds pour la traduction et la reproduction de livres étaient versés en France aux éditeurs autrichiens.³³

La priorité dans le secteur du livre allait à l'envoi de livres classiques destinés aux jeunes, de livres de culture générale ainsi que de romans pour le public autrichien. L'occupant français procédait aussi à la négociation d'accords bilatéraux avec les autres

³⁰ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses, échanges culturels (suite) 1945-1959, N°90, Série II, Autriche, 1948-1955, note du général Béthouart signée le 17 juillet 1948.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*, note du 19 septembre 1948 écrite par le ministre des Affaires étrangères à Béthouart.

Alliés pour la diffusion de ses livres dans toutes les zones d'occupation.³⁴ D'ailleurs, une exposition de livres pour la jeunesse a été organisée en novembre et décembre 1948 et la France y a présenté « des ouvrages de qualité et de présentation soignée ».³⁵ Une autre exposition-vente du livre français a aussi été inaugurée le 27 septembre 1949. Toutefois, les éditeurs français ont fait preuve de lenteur et d'un manque de complaisance dans leurs relations avec les éditeurs autrichiens. Et ceux qui ont répondu à l'invitation lancée par la firme Wolfrum (la plus importante des quatre maisons d'édition autrichiennes spécialisées dans la vente de livres français) ont refusé de collaborer à l'exposition. Cette attitude des éditeurs français a choqué Louis de Monicault, ministre de France à Vienne, qui a tenu à rappeler que le français était de moins en moins lu à l'étranger et que, par conséquent, le fait de décourager les initiateurs d'activités faisant la promotion du livre français était incompréhensible. La Commission nationale du livre français à l'étranger a été saisie de cette affaire et a finalement insisté pour que l'exposition-vente de livres français ait lieu.³⁶

Il nous apparaît important de parler d'un ouvrage visant à rappeler l'origine de l'amitié franco-autrichienne. Grâce à ce livre, les troupes d'occupation françaises voulaient s'assurer que les Autrichiens ne les perçoivent pas comme de méchants occupants, mais plutôt comme des amis. C'est Raoul de Broglie qui a rédigé le livre intitulé *Souvenirs français dans le Tyrol*, dont 2000 exemplaires ont été imprimés, grâce aux fonds destinés à la propagande française en Autriche. Étonnamment, la majorité des exemplaires (1500) ont été distribués au personnel du Haut-Commissariat aux Affaires allemandes et autrichiennes, les 500 autres étaient destinés à la propagande française, à travers la direction du Cabinet de Vienne.³⁷ On peut donc se questionner sur l'utilité réelle de cet ouvrage, commandé par Pierre Voizard en juillet 1945 (voir annexe 8).

³³ *Ibid.*, note de Louis de Monicault, ministre de France à Vienne, au ministre des Affaires étrangères, le 28 janvier 1948.

³⁴ MAE, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, N°127, note non signée datée du 10 octobre 1946.

³⁵ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques..., *loc. cit.*, note datée du 14 septembre 1948, non signée.

³⁶ *Ibid.*, note du 29 septembre 1949 signée Pousard; et note de Louis de Monicault au ministre des Affaires étrangères, datée d'octobre 1948.

³⁷ MAE, AOFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, Information, 1945-1955, AUT 3129, d.35, note datée du 26 janvier 1949 et rédigée par le général Béthouart.

Raoul de Broglie, dans son dernier chapitre intitulé «Regards sur l'avenir» a écrit que :

les rapports entre le Tyrol et la France ont été beaucoup plus nombreux et plus constants qu'on n'aurait pu l'imaginer au premier abord. [...] À l'heure actuelle le simple mot de Tyrol produit sur les Français un effet magique. [...] La France est sans aucun doute le pays d'Europe avec lequel le Tyrol, et par conséquent l'Autriche, ont le plus de raisons profondes de s'entendre. Tous les deux, pays de vieille civilisation, ont le culte des mêmes valeurs spirituelles et intellectuelles.³⁸

Nous verrons, dans la section consacrée aux Sociétés France-Autriche et à la francophobie, que cette description de Raoul de Broglie relevait davantage du fantasme que de la réalité. Les Français étaient beaucoup plus méfiants envers les Autrichiens que ne le laisse croire l'auteur et les Autrichiens n'ont jamais accepté la présence de l'occupant français sur leur territoire. Raoul de Broglie avait toutefois l'honnêteté de parler clairement des avantages que procurait à la France l'occupation de l'Autriche :

Les magnifiques forêts du Tyrol [...] peuvent fournir en abondance les poutres et les chevrons, les meubles, les maisons préfabriquées dont les pays sinistrés, et en particulier la France, ont tant besoin. [...] La production hydro-électrique du Tyrol est de 450 000 000 Kwh par an; l'énergie du Vorarlberg grossit les ressources de l'Allemagne occidentale qui elle-même livre une certaine quantité d'électricité à la France.³⁹

Revenons maintenant à la situation du livre en zone d'occupation française. Encore une fois, la France était en concurrence avec les autres Alliés. Le meilleur exemple pour illustrer cela, c'est le fait que les troupes d'occupation américaines ont mis en service, à partir du 1^{er} novembre 1952, un service de bibliobus qui circulait en zone française d'occupation! Ce bibliobus transportait 6000 livres, journaux et périodiques, des disques et des bandes cinématographiques qui étaient prêtés à la population autrichienne. Les livres prêtés étaient écrits par des auteurs américains et la plupart étaient traduits en allemand.⁴⁰ Le Haut-Commissaire adjoint de la République française d'Autriche, Roger Lalouette, n'a pas cru bon de s'opposer à cette initiative américaine, « pour des raisons d'ordre général », malgré le fait que l'initiative « manquait sans doute de discrétion ». Roger Lalouette affirmait ne pas disposer des moyens suffisants pour mettre en place un bibliobus similaire dans sa zone d'occupation ainsi qu'en zone américaine.⁴¹

³⁸ Raoul de Broglie, *Souvenirs français dans le Tyrol*, Innsbruck, 1948, p. 173-174.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques..., *loc. cit.*, note rédigée par le Haut-Commissaire adjoint de la République française d'Autriche, Roger Lalouette, le 9 octobre 1952.

⁴¹ *Ibid.*

Sans doute que le Haut-Commissaire adjoint ne voulait pas être en froid avec son homologue américain au Conseil Allié, afin d'obtenir l'appui de ce dernier en temps utiles. En laissant les Américains agir librement en zone française, les Français souhaitaient peut-être faire de même en zone américaine. Il faut préciser que le chef des Services culturels de l'ambassade américaine avait offert de placer des livres français ou traduits en français dans son bibliobus, mais Roger Lalouette n'y a pas vu l'intérêt, non plus que le ministre des Affaires étrangères. Le ministre croyait toutefois qu'une initiative semblable à celle des Américains pourrait être mise en place par les troupes d'occupation françaises, en respectant les limites budgétaires existantes. Une étude a d'ailleurs été effectuée et le ministre s'est montré intéressé à apporter son aide, mais rien dans les archives n'indique que ce projet ait finalement vu le jour.⁴²

On ne peut terminer cette section sans parler des intérêts français dans le secteur du livre. Il s'agissait de participations financières secrètes détenues par des personnes qui étaient à la solde des troupes d'occupation françaises. Les informations contenues dans cette section proviennent principalement du document secret *État des travaux de la Commission Interministérielle chargée de la liquidation des gestions d'intérêt français d'occupation en Allemagne et en Autriche à la date du 1^{er} mars 1953* (voir la première page de ce document en annexe 4).⁴³

Il y avait tout d'abord la librairie Kosmos qui avait le mandat de vendre des livres français aux Autrichiens. La France en a assuré directement la gestion jusqu'au 30 décembre 1950. Avant cette date, c'était l'ancien gérant de la Librairie française qui détenait 45 % des actions. Par la suite, la librairie a été transformée en société et a été mise en liquidation. C'est l'Agence Havas (organe de presse autrichien dont les Soviétiques détenaient le contrôle, selon les Français) qui en a assumé la gestion à partir du 1^{er} décembre 1952. La France accordait une très haute importance à sa survie, à cause de son rôle important dans la diffusion du livre français en Autriche.

⁴² *Ibid.*, note du 9 octobre 1952 et celle du 4 novembre 1952 du ministre des Affaires étrangères au Haut-Commissaire adjoint.

⁴³ AOFAA, *État des travaux de la Commission interministérielle chargée de la liquidation des gestions d'intérêt français d'occupation en Allemagne et en Autriche à la date du 1^{er} mars 1953*, 2^e partie, Autriche, 8 avril 1953, de l'ambassadeur de France et Haut-Commissaire de la République en Autriche à l'attention de M. Haulpetit-Fourichon.

En second lieu, on retrouvait le trio Abendland Verlag, le Service d'édition et Golf Verlag. Ces trois entités avaient le mandat d'éditer et de diffuser des ouvrages susceptibles de favoriser directement ou indirectement l'influence française. Ses fonds provenaient des Services d'Édition du Haut Commissariat mais, peu à peu, les trois organismes ont été intégrés à l'économie autrichienne et la part française a été confiée à un certain M. Dufour.

En troisième lieu, il y avait la Librairie Hirn d'Innsbruck qui a succédé à l'ancienne Librairie française qui était sous la responsabilité de la Division Information. C'était M. Gallifet (le délégué de la Division Information) qui détenait la participation française représentant 45 % du capital social. La vente de livres français représentait la moitié du chiffre d'affaires total et les livres provenaient de la Direction de l'Information. Pour éviter d'être pris au piège par le fisc autrichien, deux comptabilités ont été adoptées : une officielle, l'autre officieuse... La participation française a finalement été transférée au même M. Dufour cité précédemment et la Librairie Hirn a continué ses activités en fonctionnant exclusivement dans l'économie autrichienne.

Enfin, la France était aussi impliquée dans la *Wagnerische Universitäts Buchdruckerei* (WUB), une des plus importantes imprimeries de l'ouest de l'Autriche. Son équipement lui permettait d'imprimer du papier à en-tête d'affaires et administratif, des brochures, des ouvrages, des périodiques, des journaux, des clichés et de faire des travaux de reliure. En date du 1^{er} mars 1953, la création d'une nouvelle société était envisagée et la participation française devait s'élever à 34%. Le détenteur de cette participation française n'avait pas encore été choisi.

Voici la conclusion à laquelle est arrivée la Commission Interministérielle chargée de la liquidation des intérêts français en Allemagne et en Autriche :

Les résultats obtenus en Autriche sont comparables à ceux atteints dans ce premier territoire [l'Allemagne]: réduction à l'indispensable du nombre des organismes existants, reversement au Trésor du produit des liquidations, intégration dans des ensembles français métropolitains ou autrichiens des organismes dont la Culture et l'Économie françaises pouvaient encore tirer parti, régularisation des situations juridiques et apurement des situations financières des organismes destinés à subsister temporairement.⁴⁴

⁴⁴ *Ibid.*

En clair, cela signifie que la France, à deux ans de la fin de l'occupation de l'Autriche, cherchait à réduire le nombre d'organismes dans lesquels elle avait une participation financière, à profiter des revenus liés à la liquidation de ses intérêts en Autriche, à maintenir son influence dans les organismes qui lui étaient encore utiles et à mettre de l'ordre dans les finances des organismes qui subsistaient. Intérêts économiques et culturels étaient donc très visiblement liés, ce qui démontre une fois de plus que la politique culturelle de la France en Autriche avait une composante économique très évidente.

2.5 Périodiques

Les périodiques, tout comme les journaux dont nous reparlerons ultérieurement, étaient très appréciés par le personnel du Haut-Commissariat aux Affaires allemandes et autrichiennes. Les Autrichiens « francophiles » étaient eux aussi intéressés par les magazines français et n'hésitaient pas à utiliser leurs contacts au sein des troupes d'occupation pour obtenir des abonnements gratuits. Sachant cela, le ministre des Affaires étrangères voulait profiter des moyens matériels et financiers dont disposait le Service de l'Information à Vienne, pour étendre le rayonnement intellectuel de l'Hexagone en Europe centrale et sud-orientale. Pour ce faire, le ministre souhaitait que des périodiques à gros tirages spécialement destinés aux pays danubiens soient édités à Vienne pour être ensuite distribués dans tous les pays de l'Est. Ces publications devaient être éditées en français, en tchèque, en yougoslave et en roumain.⁴⁵

Cinq mois après que le ministre français des Affaires étrangères a fait part de ses intentions au Haut-Commissariat de Vienne concernant les publications, le même ministre se disait très déçu des résultats obtenus. Il se basait sur une enquête réalisée par l'UNESCO à propos de la diffusion des différents périodiques mondiaux en Autriche. Selon cette enquête, les revues scientifiques françaises étaient très faiblement diffusées par rapport aux revues anglo-saxonnes, particulièrement dans les universités autrichiennes. « L'irrégularité de la parution des revues et la lenteur dans l'expédition ont

⁴⁵ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques..., *loc. cit.*, le ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France, le 25 février 1948.

singulièrement nui à notre propagande culturelle, mais je serais heureux d'avoir tous les éléments d'information pour y porter remède en Autriche en particulier », écrivait le ministre Seydoux le 22 juillet.⁴⁶

Même avant l'étude de l'UNESCO, il avait constaté l'échec des dispositions qui avaient été prises pour diffuser plus largement les revues et périodiques scientifiques français à l'étranger. Près de 30 000 revues étaient envoyées gratuitement chaque année dans les postes diplomatiques, aux bibliothèques des institutions et alliances françaises, de même qu'à des établissements étrangers et aux amis de la France. Ces revues traitaient majoritairement de littérature et d'information générale, au détriment des périodiques scientifiques et techniques. Le ministre critiquait aussi les conditions d'envoi inadéquates, les collections qui étaient dépareillées et qui, de plus, n'atteignaient pas leurs destinataires. Enfin, la répartition n'était pas satisfaisante : les personnalités et institutions françaises étaient favorisées par rapport aux universités étrangères. Le ministre recommandait donc que la priorité soit accordée aux établissements français à l'étranger, qu'ils puissent profiter des services gratuits des institutions scientifiques étrangères et que la liste des postes diplomatiques et des personnalités françaises soient réduite autant que possible. Les personnalités françaises qui vivaient à l'étranger mais qui ne travaillaient pas pour les services consulaires ne devaient à l'avenir recevoir aucun abonnement gratuit.⁴⁷

2.6 Musique, théâtre, danse, beaux-arts, cinéma et conférences

Notre objectif n'est pas d'analyser en détail l'offre culturelle française aux Autrichiens durant l'occupation de leur pays par les troupes Alliées, mais de déterminer quelles activités culturelles étaient prioritaires pour le ministère français des Affaires étrangères et lesquelles plaisaient le plus au public autrichien.

Musicalement d'abord, après le second conflit mondial, il y avait une pénurie sérieuse de disques en Autriche. Des maisons d'édition américaines ont rapidement réagi en

⁴⁶ *Ibid.*, note du ministre des Affaires étrangères au ministre de France à Vienne, le 22 juillet 1948.

s'installant à Vienne pour accaparer le marché. Face à cette situation, le directeur de la Société d'édition Ullstein de Vienne a voulu créer une entreprise d'édition de disques. Il a approché les personnes qui œuvraient dans le secteur de la musique chez les Britanniques et les Français, afin de les convaincre de prendre part au projet. Le Haut-Commissariat français y voyait le moyen d'accentuer les échanges musicaux entre la France et l'Autriche, et l'occasion d'enregistrer la musique française à Vienne, pour qu'elle soit ensuite diffusée dans toute l'Europe centrale. C'était une entreprise contrôlée par l'État, UGC, ayant des intérêts dans une société d'édition musicale en France, qui devait détenir une partie de la participation viennoise.⁴⁸ Rien n'indique dans les archives que la France ait investi dans ce projet. On ne sait même pas s'il s'est réalisé.

Toujours du côté musical, des contacts étroits ont été établis entre le Haut-Commissariat français et la Société des amis de la musique de Vienne. Louis de Monicault a remis 1000 schillings au président de cette association pour le remercier d'avoir réservé des places aux diplomates français et à leurs familles. Quatre ans plus tard, le directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini, indiquait dans une note que la présence de l'ambassadeur de France à Vienne aux manifestations de la Société des amis de la musique permettrait « de modifier les programmes en faveur des œuvres françaises, ou de rendre possible l'invitation d'artistes ou de musicologues français ».⁴⁹ Le gouvernement français considérait qu'en matière de musique classique et d'art lyrique, les Anglo-Saxons et les Américains n'étaient pas en mesure de le concurrencer. Il parlait même de « choc psychologique » pour décrire son action dans ce domaine. Ces concerts étaient toutefois partiellement rentables.⁵⁰

Parlons maintenant du ballet, qui attirait en général davantage de monde dans les salles autrichiennes que n'importe quel spectacle en français. Les deux tiers du budget

⁴⁷ MAE, cabinet du ministre, cabinet Georges Bidault, 1944-1948, N°42, lettre du ministre des Affaires étrangères rédigée le 25 octobre 1947 destinée à l'ensemble des postes diplomatiques français à l'étranger.

⁴⁸ Archives des la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses. échanges culturels (suite), 1945-1959, N°5. radio, 1945-1947, note signée par Lalouette le 9 mai 1947.

⁴⁹ Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles autrichiennes, musique : concerts, chorales, philharmoniques, etc. , 1945-1956, Vienne 199/2, Louis de Monicault au président de la Société des amis de la musique de Vienne, 17 janvier 1948; note du président des la Société des amis de la musique de Vienne, 8 janvier 1948; note de Susini au Haut-Commissaire adjoint le 8 janvier 1952.

annuel du Haut-Commissariat dans le secteur culturel étaient destinés au ballet. Lorsque les salles de spectacles ne voulaient pas ou ne pouvaient pas absorber les déficits, c'est l'Agence française d'action artistique qui devait s'en charger.⁵¹

Du côté cinématographique, la performance du cinéma français lors des Semaines internationales du film religieux de Vienne était particulièrement remarquable. Eugène Susini écrivait au début de l'année 1955 que « l'absence de tout film français de long métrage à cette manifestation internationale serait très vivement ressentie par les cinéastes et participants du festival.⁵² La Commission catholique du cinéma pour l'Autriche a confirmé ces propos aux troupes d'occupation françaises : « lors des trois Semaines précédentes en 1949, 1951 et 1953, ce sont certainement les films religieux de provenance française [...] qui ont fait la plus grande impression [...] L'apport de la production française est essentiel pour le succès du festival ».⁵³

Pourtant, le cinéma français n'était pas toujours de très bonne qualité, de l'aveu même du délégué à l'Information, M. Gallifet :

Il est regrettable que les films français projetés dans la zone soient aussi rares et aussi médiocres. [...] Seuls nos camarades des Affaires culturelles maintiennent un peu le prestige de notre industrie cinématographique dans l'esprit des élites, en projetant dans la salle de l'Institut quelques bonnes bandes devant un public d'invités choisis.⁵⁴

À l'été 1953, cela n'a pas empêché une cinquantaine d'exploitants autrichiens de salles de cinéma de se rendre à Paris pendant quatre jours pour visiter les studios de production et les grandes salles de la capitale, de même que pour discuter avec quelques-unes des vedettes du cinéma français les plus connues.⁵⁵ Au début de l'année 1952, c'était le

⁵⁰ Ministère des Affaires étrangères, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, N° 127, Sous-direction de l'Europe du Nord du ministère des Affaires étrangères à M. Coulet.

⁵¹ MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles, expansion culturelle organisation générale, 1945-1955, Vienne, 189/1, note signée par H.D. et datée du 10 octobre 1955, destinée à l'ambassadeur.

⁵² MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, Questions culturelles autrichiennes, Cinéma, 1955, Vienne 199/3, note de Eugène Susini au directeur des Relations culturelles le 12 février 1955.

⁵³ *Ibid.*, lettre du cardinal Immitzu, archevêque de Vienne à Roger Lalouette, le 23 février 1955.

⁵⁴ MAE, AOFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, Information, 1945-1955, AUT 3129, d.35, note du délégué de l'Information Ch. Gallifet le 28 avril 1948.

⁵⁵ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses, échanges culturels (suite), 1945-1959, N°90, Série II, Autriche, 1948-1955, note de Jean Payart Haut-Commissaire de la République en Autriche au ministre des Affaires étrangères le 26 mai 1953.

patron d'Unifrance-Films qui s'était rendu en Autriche pour discuter des moyens d'améliorer la diffusion du films commercial français en Autriche.⁵⁶ Certains Instituts français étaient aussi dotés de projecteurs et présentaient régulièrement des films français.

Le ministère français des Affaires étrangères était préoccupé par l'impact que le cinéma français avait à l'étranger, notamment en Autriche, comme l'indique une note du 15 décembre 1947 selon laquelle un questionnaire conçu par le Syndicat des exportateurs de films français a été envoyé aux différents postes diplomatiques à l'étranger afin de réunir de l'information pour aider les producteurs français à réaliser des films capables de conquérir un important marché mondial.⁵⁷ Quelles étaient les qualités recherchées pour les films destinés à l'exportation? Les longs métrages, tout comme les documentaires, devaient avoir un caractère typiquement français, des qualités morales adaptées au marché de l'exportation, et l'action devait jouer un plus grand rôle que le dialogue.⁵⁸ Mais dans ce secteur comme dans d'autres, la concurrence des Américains était rude, compte tenu des moyens financiers et techniques dont ils disposaient, et du prestige qu'Hollywood détenait à l'étranger.

Les beaux-arts faisaient aussi l'objet d'une attention particulière auprès de l'occupant français. D'ailleurs, le général Béthouart était très fier de l'exposition *Visage de la France* présentée à l'été 1946 et qui, disait-il, avait remporté un vif succès politique, économique et culturel. Les Russes, les Roumains, les Hongrois et les Bulgares souhaitaient même présenter cette exposition dans leur propre pays. Béthouart y voyait là la preuve que l'exposition avait créé un climat favorable à la politique française.⁵⁹ Les lithographies d'Honoré Daumier et les œuvres de Carrière, Renoir, Pissaro, Toulouse-

⁵⁶ *Ibid.*, le ministre des Affaires étrangères au Haut-Commissaire le 23 janvier 1952.

⁵⁷ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses, échanges culturels (suite) 1945-1959, N°3, fiche 0.8.2 cinéma classé par pays, 1945-1947, note du ministre des Affaires étrangères au ministre de France à Vienne le 15 décembre 1947.

⁵⁸ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses, échanges culturels (suite), 1945-1959, N°90, Série II, Autriche, 1948-1955, note du Haut-Commissaire de la République française d'Autriche au ministre des Affaires étrangères le 16 juin 1953.

⁵⁹ Ministère des Relations extérieures, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, N°127, note de la Sous-direction de l'Europe du Nord du ministère des Affaires étrangères à M. Coulet le 11 septembre 1946.

Lautrec, Cézanne, Manet et Matisse étaient très appréciées par le public autrichien, selon les bilans des autorités françaises.⁶⁰

Deux ans après la fin de la guerre, le théâtre présenté à Vienne souffrait beaucoup du manque d'argent en raison de la réforme monétaire et du fait que l'offre théâtrale était plus grande que le nombre de spectateurs susceptibles de fréquenter les salles. Selon les chiffres provenant des autorités françaises, il y avait à ce moment-là 1 827 833 places offertes par semaine pour 1 460 613 personnes.⁶¹

Comme si ce n'était pas assez, la troupe de la Comédie française était en pleine restructuration interne. Louis de Monicault, le ministre de France à Vienne, a d'ailleurs fortement réagi après la publication, par un journal édité par les Services français de l'Information, d'un article sur la crise de la Comédie française, le jour même de sa première viennoise! « C'est une manière inédite de servir notre prestige ». ⁶² Malgré tout, le passage de la Comédie française à Vienne les 24 et 25 mars 1947 a été « unanimement reconnue et appréciée », l'accueil réservé par les vedettes viennoises aux artistes français « a été également chaud et sympathique » et les commentaires de la presse « ont été particulièrement élogieux ». ⁶³ Les troupes d'occupation françaises profitaient aussi de ces occasions pour déployer avec faste leur service d'honneur militaire, par souci de prestige à l'égard des autres Alliés, ce qui n'était pas toujours apprécié. ⁶⁴

Louis de Monicault disait regretter que, malgré les efforts entrepris et les frais encourus par les représentations de la Comédie française, leur portée du point de vue culturel était trop limitée. C'est que les Autrichiens étaient très peu nombreux à être

⁶⁰ Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles autrichiennes, dossier général, 1947-1955, Vienne 199/1, chronique culturelle non datée mais fort probablement rédigée au mois de février 1948.

⁶¹ *Ibid.*, chronique culturelle du mois d'avril 1948.

⁶² Ministère des Relations extérieures, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, N°127, note de Louis de Monicault, ministre de France à Vienne au ministre des Affaires étrangères le 26 mars 1947.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

admis, une seule des deux représentations était à guichets ouverts et les Français y figuraient malgré tout en grande majorité.⁶⁵

On s'explique difficilement, dans ces conditions, que l'on ait écarté à Paris la suggestion faite par la Division des Affaires Culturelles de laisser la Comédie donner trois ou quatre représentations à Vienne, non plus que l'obligation qui a été imposée à la troupe de repartir précipitamment le 25 au soir pour la France. Trois ou quatre représentations eussent fait salle comble...⁶⁶

Notons enfin que c'est en avril 1948 que des pièces de théâtre traduites du français ont recommencé à être interprétées en Autriche.⁶⁷

Avant de terminer cette section, il nous faut aborder la question des conférences. Un trop grand nombre d'entre elles était présenté par des intervenants pas toujours très intéressants et à un trop petit public. Ces conférences étaient organisées par les Instituts français et les Sociétés France-Autriche. Pendant les cinq premières années de l'occupation française, on estime à 90 le nombre de conférenciers français invités à Vienne, Innsbruck, Salzbourg, Linz, Graz et Klagenfurt. Ils ont surtout traité de la science, de la technique et de l'art français. Selon la Direction générale des relations culturelles, moins de 10 de ces conférenciers « ont laissé ici la profonde impression qui donne tout son sens à l'expansion culturelle ».⁶⁸ La DGRC critiquait aussi les coûts liés à la venue de ces conférenciers qui étaient souvent accompagnés par les membres de leur famille et dont la promotion nécessitait une importante organisation matérielle :

[Cela] ne permettait pas de reporter des sommes assez considérables sur d'autres activités culturelles plus fructueuses. La question ne se pose même pas pour une dizaine de conférenciers dont les francs insuccès ont plutôt porté préjudice à notre prestige. [...] Mieux vaut ne présenter chaque année que cinq à dix excellents conférenciers plutôt que d'offrir au public autrichien des manifestations dont le grand nombre pourrait le lasser ou la qualité moyenne le décevoir.⁶⁹

L'ambassadeur de France à Vienne et le directeur de l'Institut français de Vienne en sont venus à la conclusion qu'il fallait réduire le nombre de manifestations culturelles, notamment la présentation de conférenciers, pour des raisons budgétaires et parce que le public ne se renouvelait pas.⁷⁰

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles autrichiennes, dossier général, 1947-1955, Vienne 199/1, chronique culturelle du mois d'avril 1948.

⁶⁸ MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles, expansion culturelle organisation générale, 1945-1955, Vienne 189/1, note de la DGRC du 13 février 1950.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, note à l'attention du directeur de l'Institut français de Vienne, le 12 décembre 1951.

Le Haut-Commissariat condamnait aussi le fait que très peu de Français participaient aux activités culturelles organisées par ses services. C'est pourquoi il a rappelé au personnel français que c'était son devoir de représenter son pays dans les activités organisées pour les Autrichiens, « c'est le prolongement, hors des locaux administratifs, de notre mission au Tyrol et au Vorarlberg ». ⁷¹ Afin de corriger cette situation, le Haut-Commissariat a créé huit « équipes amicales » composée de 2 administrateurs et de 4 attachés (pour un total de 48 personnes) devant assister à toutes les activités des Sociétés France-Autriche. Bien sûr, les Autrichiens n'étaient au courant de rien, cette décision étant totalement confidentielle. ⁷² Cette situation nous amène à nous poser des questions sur le réel intérêt qu'avait le personnel français à fraterniser avec les Autrichiens, en dehors des grandes soirées mondaines qui, elles, étaient très courues.

2.7 Manque de réciprocité dans les échanges culturels

Durant les cinq dernières années de l'occupation française en Autriche, de multiples notes ont été rédigées concernant l'inégalité des échanges culturels entre les deux pays. Jean Payart, qui a succédé au général Béthouart en 1950, écrivait le 11 décembre de la même année que « les autorités autrichiennes ont une tendance marquée à tirer des échanges culturels franco-autrichiens, le maximum d'avantages et de facilités en faveur de leurs artistes ». ⁷³ En plus de rappeler que les manifestations artistiques autrichiennes présentées à Paris ont rapporté au gouvernement autrichien des sommes importantes, le Haut-Commissaire critiquait l'absence quasi complète d'œuvres et d'artistes français dans les programmations culturelles de Salzbourg et de Vienne. Jean Payart recommandait donc de cesser d'encourager la venue d'artistes autrichiens en France. ⁷⁴

Un an auparavant, Louis de Monicault avait lui aussi tiré la sonnette d'alarme en affirmant qu'offrir la détaxe aux institutions culturelles autrichiennes en visite à Paris

⁷¹ MAE, AOFAA, Autriche, zone d'occupation française en Autriche, France-Autriche, 1949-1950, AUT 3122 d.22/16, note de service rédigée le 10 mars 1949 par M. Voizard.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles autrichiennes, musique : concerts, chorales, philharmoniques, etc., 1945-1956, Vienne 199/2, note de Jean Payart ambassadeur de France et Haut-Commissaire de la République française en Autriche au ministre des Affaires étrangères le 11 décembre 1950.

⁷⁴ *Ibid.*

était tout juste acceptable, étant donné que le gouvernement autrichien n'attribuait aucune aide financière pour l'organisation de telles tournées.⁷⁵ Louis de Monicault constatait par ailleurs que les organisations autrichiennes se désintéressaient complètement des artistes français.⁷⁶ Mais les critiques les plus sévères ont été émises par Eugène Susini, après que la Commission mixte franco-autrichienne a dû procéder à certaines mises au point :

[...] puisqu'il lui est en effet apparu particulièrement regrettable que les autorités françaises, non contentes de subventionner largement, et souvent intégralement, la présentation de spectacles ou d'artistes français en Autriche, dussent encore être mises à forte contribution pour le financement de tournées autrichiennes en France. Ces pratiques, fondées sur l'absence de toute réciprocité, sont en formelle contradiction avec l'esprit comme avec la lettre de l'accord culturel. De plus, elles ont le défaut d'encourager les organisateurs autrichiens [...] à négliger absolument la musique et les artistes français, lors de l'établissement de leurs programmes locaux. [...] J'ajoute que lorsque [...] un artiste français se produit en Autriche, la détaxe ne lui est accordée que si l'Institut français supporte seul les frais et la responsabilité de l'organisation. Dès qu'un bureau de concerts autrichien intervient, l'impôt légal est régulièrement inclus dans le prix de chaque place.⁷⁷

Si la France souhaitait que Vienne et l'Autriche dans son ensemble reprennent la place qu'elles occupaient avant la guerre dans les secteurs culturel et scientifique, la France voulait aussi montrer à l'Autriche ce qu'elle produisait à cette époque dans les différents domaines de l'esprit.⁷⁸ Une quarantaine de jours après la recommandation de Louis de Monicault de ne plus encourager la venue d'artistes autrichiens en France, nous sommes étonnés qu'un accord ait été signé entre la Légation d'Autriche à Paris et le gouvernement français. En vertu de cet accord, une somme de 500 000 francs était attribuée pour financer les frais d'organisation des concerts de l'Opéra de Vienne. En échange, le gouvernement autrichien devait verser le même montant à une manifestation culturelle française organisée en Autriche en 1952, sans préciser laquelle.⁷⁹

Louis de Monicault lui-même a encouragé la venue en France de trois quatuors autrichiens selon une note datant du 10 janvier 1949!⁸⁰ Visiblement, l'occupant français était coincé entre son mandat et ses intérêts : mandat de contribuer à la vitalité et la visibilité culturelles de l'Autriche et intérêt à ce que l'Accord culturel franco-autrichien de 1947 soit plus profitable à l'Hexagone qu'à la jeune République autrichienne.

⁷⁵ *Ibid.*, télégramme secret de Louis de Monicault à la diplomatie parisienne le 26 février 1949.

⁷⁶ *Ibid.*, télégramme de Louis de Monicault à la diplomatie parisienne le 5 avril 1949.

⁷⁷ *Ibid.*, le directeur de l'Institut français de Vienne Eugène Susini au Haut-Commissaire adjoint de la République française d'Autriche, le 15 janvier 1953.

⁷⁸ *Ibid.*, lettre du général Béthouart au chancelier Filg le 15 janvier 1947.

⁷⁹ *Ibid.*, note de la diplomatie à la Légation de France à Vienne le 27 janvier 1951.

⁸⁰ *Ibid.*, lettre adressée à la diplomatie parisienne le 10 janvier 1949 par Louis de Monicault.

2.8 Manque récurrent de moyens matériels et financiers

Tout le long de la période d'occupation du Tyrol et du Vorarlberg par la France, le personnel du Haut-Commissariat n'a cessé de se plaindre du manque de moyens mis à sa disposition pour bien effectuer son travail de propagande culturelle. Un agent consulaire a déjà parlé de « politique du pauvre » pour décrire l'action de la France en Autriche. Mais quelle était la situation réelle? Il n'est pas facile de répondre à cette question puisque les archives ont tendance à se contredire et qu'il est fort possible que le Haut-Commissariat ait profité de fonds secrets dont nous n'avons pas trouvé de traces. Ce qui est certain, c'est que Paris avait d'autres priorités que l'Autriche entre 1945 et 1955, notamment sa propre situation politique interne, les réparations allemandes, la décolonisation et la construction de l'Europe, pour ne nommer que celles-là. Sans compter qu'en zone française d'occupation, on est passé d'une administration militaire à une administration civile et que les effectifs des troupes ont constamment été revus à la baisse.

Le général Béthouart, en tant que Haut-Commissaire, connaissait bien les moyens dont il disposait puisqu'il en assurait la gestion. Nous avons vu dans la section consacrée au financement de la politique culturelle française, qu'il disposait, jusqu'au dernier trimestre de l'année 1947, d'un transfert mensuel secret pouvant atteindre jusqu'à 1 million et demi de francs. La fin de ces transferts, disait-il, allait paralyser complètement l'action culturelle de la France en Autriche. Pourtant, avant même la fin de ces transferts, le général Béthouart a écrit au ministre des Affaires étrangères pour l'avertir que la mission de la France en Autriche « risquait d'être considérablement compromise faute de moyens matériels nécessaires pour la mener à bonne fin ».⁸¹ Le Général précisait que c'était l'introduction du franc d'occupation, le mauvais fonctionnement de l'Accord de commerce franco-autrichien, les compressions budgétaires et l'insuffisance du ravitaillement qui paralysaient l'action de ses troupes. Si le ministère ne faisait rien pour remédier à cette situation :

⁸¹ MAE, AOFAA, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles, expansion culturelle, organisation générale, 1945-1955, Vienne 189/1, note du général Béthouart au ministre des Affaires étrangères le 16 mai 1947.

[...] il n'est pas exagéré de prétendre qu'elle équivaldrait à une véritable démission de la France en Autriche. [...] Et les Autrichiens retiendraient seulement de notre œuvre que nous n'avons pas été capables de la mener jusqu'à son terme, ce qui nuirait considérablement à notre prestige, tout en détruisant l'effet de nos premiers efforts.⁸²

Béthouart considérait que c'était uniquement grâce à la culture que la France pouvait influencer l'Autriche, contrairement à d'autres Alliés qui, eux, disposaient de moyens plus importants pour défendre leurs intérêts. « Les crédits engagés en Autriche pour y étendre notre rayonnement constituent un placement d'un excellent rendement », disait-il.⁸³

En mai 1947, un mémorandum non signé a été remis au chef de la Mission de contrôle pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, M. Voizard. Selon le ou les auteurs de ce mémorandum, les représentants du gouvernement français en Autriche devaient prendre conscience des conséquences néfastes de « la politique d'abandon qu'ils sont amenés à pratiquer dans tous les secteurs de la vie culturelle ».⁸⁴ L'absence de moyens financiers et l'application de certaines réglementations trop exclusivement financières paralysaient l'action française, selon le document. Il critiquait aussi le fait qu'aucune recette réalisée en schillings ne pouvait être transférée en France, ce qui rendait presque impossible l'organisation de concerts. De plus, l'organisation de manifestations culturelles était subordonnée à l'accord d'un fonctionnaire autrichien. Tout cela, disait la note, avait comme conséquence de désorienter les responsables de l'action culturelle française, en plus de remettre en question les succès obtenus depuis deux ans.⁸⁵

[...] par définition, un budget d'expansion culturelle ne peut pas être équilibré, mais [...] il est possible d'obtenir dans ce domaine en Autriche des résultats très intéressants avec des moyens excessivement modestes. Ceci est sans doute dû au fait que l'Autriche étant, au moins de ce point de vue, très proche de la France, présente un milieu extrêmement favorable à notre action culturelle. Les autorités françaises ne devraient pas laisser échapper cette chance exceptionnelle.⁸⁶

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, Questions culturelles..., *loc. cit.*, note du chef de la Mission de Contrôle pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg au Haut-Commissaire de la République française en Autriche, le 25 mai 1947.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*

Le ou les auteurs du mémorandum demandaient donc des facilités spéciales de transferts et des crédits supplémentaires « évalués très raisonnablement » pour contrer les inconvénients liés à la mise en application du franc d'occupation.⁸⁷

L'année 1948 a été marquée par les dysfonctionnements de la Division de l'Information en Autriche, administrée par M. Gallifet. Ce dernier affirmait qu'il avait dû improviser pour venir à bout des tâches qui s'imposaient à lui, en plus d'avoir beaucoup souffert du manque de matériel et des compressions massives qui ont touché 90% des effectifs de sa Délégation.⁸⁸

[...] l'Information a fait face à des situations qui ne sont pas des situations normales, avec des moyens généralement insuffisants, si on les compare aux dimensions et à la complexité de la mission. Les conditions dans lesquelles elle a travaillé évoquent les conditions de vie de pionniers et non de fonctionnaires métropolitains pris dans l'engrenage d'une machine solidement agencée.⁸⁹

Malgré la défense de M. Gallifet, un rapport sur le fonctionnement des Services de l'Information en Autriche est arrivé à la conclusion que la Division Information n'avait jamais disposé d'un personnel suffisamment qualifié pour assumer ses responsabilités. L'absence de directives, un contrôle insuffisant et une certaine complaisance face à des comportements qui allaient à l'encontre des règles administratives, telles étaient les accusations d'irrégularités graves et d'abus auxquelles faisait face la Division Information. Une enquête a même été effectuée par Paris pour éclaircir tout cela.⁹⁰ Ce qui signifie qu'au delà du manque de moyens matériels et financiers, les troupes d'occupation françaises avaient des problèmes de mauvaise gestion interne qui affectaient aussi son action culturelle en Autriche.

Même après la nomination d'un Haut-Commissariat civil en 1950, les fonctionnaires français en Autriche ont continué à se plaindre des règles financières imposées par ce dernier. Le directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini, demandait que des crédits soient mis à sa disposition sur les fonds budgétaires déjà prévus pour les

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ MAE, Division de l'Information en Autriche, contrôle financier de revues et sociétés d'édition, série contrôle général des territoires occupés, carton 15, note du chef de la Délégation Information pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg au chef de la Division Information à Vienne, le 27 juillet 1948.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Ibid.*, note du contrôleur général des territoires occupés au commissaire général aux Affaires allemandes et autrichiennes le 18 décembre 1948.

manifestations culturelles, de même que des schillings considérés comme indispensables à toute bonne hospitalité.⁹¹

Nous avons pu parler avec un témoin de cette époque qui est toujours vivant, André Malavoy, qui a été attaché culturel et professeur en Allemagne et en Autriche entre 1947 et 1949. M. Malavoy a nuancé les critiques des fonctionnaires français en Autriche :

Eugène Susini était connu pour ses fêtes fastueuses et les concerts qu'il organisait avec des artistes français. Soirées organisées avec de gros moyens et s'il allait au-delà, quelqu'un venait le renflouer... [...] On était à l'aise... [...] On se plaignait toujours qu'on n'avait pas assez d'argent mais en fait nous étions assez à l'aise.⁹²

Même le général Béthouart parle dans ses mémoires des repas que sa femme et lui-même organisaient à Vienne pour des hommes politiques, des diplomates, des industriels, des journalistes, des médecins, des hommes de lettres, des artistes, etc., tout en ajoutant que le général Chérière et M. Voizard en faisaient tout autant.⁹³ Cela laisse supposer l'existence d'une « petite caisse » qui n'était pas trop mal garnie en fonds secrets.

⁹¹ Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, Questions culturelles, Expansion culturelle..., *loc. cit.*, note du directeur de l'Institut français de Vienne au ministre de France à Vienne, le 5 février 1951.

⁹² Entretien réalisé avec André Malavoy, attaché culturel français et professeur en Allemagne en 1947-1948 et à Innsbruck en Autriche 1948-1949, le 16 décembre 2003.

⁹³ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 238.

Chapitre 3 :

Le rôle central des médias dans la propagande française en territoire autrichien

3.1 Médias contrôlés par l'occupant

3.1.1 Objectifs

Les médias, en tant que vecteurs d'informations, constituaient une des bases de la propagande française en Autriche, notamment dans le secteur culturel. À titre d'occupants, les Français ont pris le contrôle d'un certain nombre d'organes de presse pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Quels étaient ces objectifs? Une place aussi importante que possible devait être réservée aux différentes manifestations culturelles françaises, les journaux ne devaient pas faire de politique de parti mais au contraire être le plus objectifs possible. En matière de politique étrangère, ces médias écrits devaient défendre la paix et l'entente entre les nations et aucune mention ou référence aux polémiques mettant en cause les quatre puissances occupantes ne devaient être faites. Enfin, ces journaux avaient le mandat de valoriser l'indépendance et la liberté de l'Autriche en tant qu'État-nation, en plus de combattre toute propagande en faveur d'un nouvel *Anschluss* allemand.¹

Mais pour publier ces différents journaux, il fallait du papier. Et au lendemain de la guerre, il y avait une pénurie de papier. Rapidement, les Alliés ont trouvé les moyens de s'approvisionner, ce qui a choqué les responsables des médias autrichiens qui accusaient les occupants de concurrence déloyale. Ce problème a été abordé lors de la 57^e réunion du directoire politique de la Commission alliée le 8 octobre 1946, après l'envoi par l'Association des éditeurs de journaux autrichiens d'une lettre dans laquelle elle exigeait l'égalité de traitement pour les journaux alliés et les journaux autrichiens. Selon les

¹ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses, échanges culturels (suite) 1945-1959, N°25, Autriche : dossier général, conférences, expositions, livres, théâtre, revues, œuvres d'art, copyrights, note du ministre des Affaires étrangères au Commissaire général des Affaires allemandes et autrichiennes le 4 juin 1947.

recommandations du sous-comité presse, les Alliés auraient dû se limiter à 48 pages par semaine et bénéficier d'un maximum de 250 tonnes de papier par mois. Les Alliés ne se sont toutefois pas entendus sur une solution commune.² Dans l'édition du 15 décembre 1948 de l'*Arbeiter Zeitung* (organe du parti socialiste) l'éditorialiste critiquait le fait que les journaux alliés n'étaient pas soumis à la réglementation autrichienne sur la presse : « ils jouissent des privilèges des pirates ».³ Il rappelait que les journaux alliés paraissaient sur un format double de ceux des Autrichiens, qu'ils disposaient d'une quantité illimitée de papier, de services de nouvelles et de moyens techniques largement supérieurs à ceux des Autrichiens, qu'ils avaient de l'encre de meilleure qualité et des moyens de transport leur permettant une distribution rapide dans tout le pays.⁴ Le ministre de France à Vienne, Louis de Monicault, a d'ailleurs confirmé la véracité de ces attaques :

[...] on ne peut que reconnaître le bien-fondé de la plupart des griefs formulés par le journaliste autrichien contre « la presse étrangère de langue allemande » éditée à Vienne. Trois ans après la libération de ce pays, il n'existe certes plus de raisons valables pour que cette presse jouisse indéfiniment de privilèges excessifs. Ces privilèges, en tout cas, devraient l'inciter à une grande discrétion tant en ce qui concerne les positions politiques qu'elle adopte que les méthodes commerciales qui peuvent lui donner l'avantage sur les journaux nationaux, moins favorisés.⁵

Quant à la participation française dans les médias en Autriche, les archives ne sont pas toujours très claires sur cette question. Le document que nous avons précédemment utilisé, *État des travaux de la Commission Interministérielle chargée de la liquidation des gestions d'intérêt français d'occupation en Allemagne et en Autriche à la date du 1^{er} mars 1953*, nous est de nouveau utile pour tenter d'éclaircir la situation.

3.1.2 Journaux

Tout d'abord, du côté de la presse écrite, le Haut-Commissariat français détenait une part dans le *Vorarlberger Nachrichten* souscrite au nom du docteur autrichien Eugen Ross. La propriété de cet organe de presse créé en 1945 revenait en réalité à deux fonctionnaires des Services français d'Information, messieurs Gallifet et Goudouneix. Le

² AOFAA, Autriche, Vienne, Bilan de l'occupation française en Autriche, hommes et partis politiques, etc., 1945-1947, AUT 329/6, compte-rendu de la 57^e réunion du directoire politique tenue le 8 octobre 1946 à 11 heures en l'immeuble de la Commission alliée.

³ Ministère des Relations extérieures, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, 1-2-3, mars 1945 à juin 1949, articles et documents envoyés par le Haut-Commissariat de la République française en Autriche, 15 décembre 1948.

⁴ *Ibid.*

journal tirait à plus de 27 000 exemplaires, ce qui en faisait le plus important du Vorarlberg. Une fois que le Haut-Commissariat a obtenu l'assurance que le docteur Ross lui resterait fidèle, il a retiré sa participation dans l'organe de presse.⁶

Les troupes d'occupation françaises ont aussi pris la relève des Américains qui avaient créé le *Tiroler Tageszeitung* en juillet 1945. C'est la Division Information qui en a assuré la gestion directe jusqu'à 1946. C'était le plus important journal du Tyrol tirant à plus de 40 000 exemplaires destinés à une population estimée à 400 000 habitants. Le 5 décembre 1946, une nouvelle société de droit autrichien a été constituée sous le nom de *Schlüssel Verlag* avec le mandat d'assurer l'édition du journal et celle de livres. Ses actionnaires étaient tous autrichiens, mais le gérant d'affaires, le docteur Klotz, détenait 55% des participations au nom de l'occupant français. Une fois que la société a été intégrée à l'économie autrichienne, la défense de l'influence française au sein du journal a été assurée par un ancien agent de l'Administration française et employé de la société, un nommé Dufour.⁷

Mais malgré toutes les précautions de l'occupant français pour assurer son influence au sein de ces organes de presse, il arrivait parfois que ces mêmes journaux soient critiques envers les Français. Après la parution d'un article peu élogieux à l'égard de l'occupant français dans le *Tiroler Tageszeitung*, un administrateur français constatait que c'était « [...] un exemple de la froide et prudente réserve dont fait preuve la presse autrichienne à notre égard dans les articles libres. [...] Ni sympathie ni gratitude aux occupants soit! Mais une presse dénazifiée (?) pourrait nous rendre au moins justice, lorsque l'occasion s'en présente...de temps à autre tout de même! ».⁸

Aux organes de presse déjà cités, il faut ajouter deux autres journaux, le *Welt am Abend*, quotidien vendu à 60 000 copies et le *Welt am Montag*, un hebdomadaire qui

⁵ *Ibid.*, note de Louis de Monicault au ministre des Affaires étrangères Schuman le 18 décembre 1948.

⁶ AOFAA, AUT 329/6, *loc. cit.*, compte-rendu de la 57^e réunion du directoire politique tenue le 8 octobre 1946 à 11 heures en l'immeuble de la Commission alliés.

⁷ *Ibid.*

⁸ MAE, Archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, presse française et autrichienne, 1947-1950, AUT 3129, d.35/3, note d'un administrateur au délégué général le 29 janvier 1949.

trouvait 200 000 preneurs chaque lundi.⁹ Ces deux journaux, constitués en premier lieu en sociétés franco-autrichiennes, ont une histoire ambiguë, comme l'a constaté un journaliste de *France Libre*, le 6 mars 1948.¹⁰ Pour des raisons qui ne sont pas claires, le Haut-Commissariat aux Affaires allemandes et autrichiennes s'est départi de ces deux journaux pourtant financièrement rentables en les vendant pour la somme de 500 000 schillings autrichiens à la maison d'édition Ullstein de Berlin qui s'était associée au groupe de presse socialiste autrichien Concentration. L'occupant français conservait une participation d'un tiers dans les deux journaux à partir du 1^{er} mars 1947. Cela a amené le journaliste de *France Libre* à conclure que: « Paris, paraît-il, ne désire pas que des capitaux français soient investis dans des entreprises autrichiennes. Alors, que fait la France à Vienne, et surtout à Innsbruck et à Brégenz? ». ¹¹

3.1.3 Radios

En date du 11 février 1948, toutes les stations de radio autrichiennes, à l'exception de celles situées en zone d'occupation américaine, diffusaient des émissions françaises. Bien que ces émissions aient été très recherchées, selon l'occupant français, ce dernier souhaitait améliorer sa position par la création d'une société mixte, mais avait dû laisser tomber pour des raisons politiques.¹²

Les stations de Dornbirn et d'Innsbruck appartenaient aux provinces du Tyrol et du Vorarlberg, mais elles avaient été remises en service par les autorités françaises d'occupation, qui assuraient la direction des programmes, de même que le contrôle administratif et financier des émetteurs, du moins jusqu'à la signature de l'Accord de contrôle de 1946. Par la suite, le contrôle administratif a été remis aux Autrichiens et les Français n'ont conservé que le contrôle sur les émissions et les participations au programme.¹³ Étant donné que les deux radios ne pouvaient fonctionner que grâce à

⁹ *Ibid.*, *Les grandes enquêtes de France Libre, Où en est l'Autriche? L'autorité française prend une regrettable décision...*, 6 mars 1948.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Vienne, Carton 113, radiodiffusion autrichienne, 1945-1955, fiche radio Tyrol et Vorarlberg, 1947-1949, note non signée adressée au ministre de France à Vienne le 11 février 1948.

¹³ *Ibid.*

l'équipement prêté par les autorités françaises (d'une valeur de 668 000 francs), ces dernières voulaient négocier la cession du matériel en échange de contrats de publicité d'assez longue durée avec les deux stations, afin de conserver leur influence dans leurs deux provinces d'occupation.¹⁴ Finalement, le 25 mai 1949, M. Gallifet du Service de l'Information annonçait à ses supérieurs qu'un accord de principe était intervenu entre le délégué de la Radiodiffusion française et le directeur de Radio-Vorarlberg, pour une somme de 400 000 francs. En ce qui concerne Radio-Dornbirn, M. Gallifet était d'avis que la Radiodiffusion française devait renoncer à ses droits sur le matériel (400 000 francs), à condition que Radio-Dornbirn s'engage à consacrer une heure par semaine à une émission culturelle française après l'occupation.¹⁵

C'est le général Béthouart qui a pris la décision secrète d'augmenter la puissance des stations de radio d'Aldrans et de Dornbirn, en collaboration avec les PTT autrichiens. Aucune information concernant ce projet ne devait être communiquée aux milieux autrichiens extra-gouvernementaux et étrangers. En cas de brouillages, la puissance des stations d'Aldrans et de Dornbirn devait être immédiatement diminuée.¹⁶ En agissant ainsi, les Services de l'Information voulaient résoudre les problèmes liés au caractère montagneux du Tyrol, qui empêchait la population des 4/5 du pays d'obtenir une bonne réception. Les émissions françaises étaient par ailleurs peu facilement captées à Vienne à cause de l'insuffisance des récepteurs que possédaient les Viennois. Il a donc fallu compléter le système de radiodiffusion par l'installation d'émetteurs-relais synchronisés à Mayerhofen, Kufstein et Landeck.¹⁷

¹⁴ *Ibid.* et note non signée pour le Haut-Commissaire adjoint le 19 février 1948.

¹⁵ MAE, AOFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, Information, 1945-1955, AUT 3129, d.35, note de M. Gallifet au Haut Commissaire Béthouart le 25 mai 1949.

¹⁶ *Ibid.*, décision confidentielle du Haut-Commissaire de la République française en Autriche relative à l'augmentation de la puissance des postes d'Aldrans et de Dornbirn situés dans la zone française d'occupation, le 23 avril 1948.

¹⁷ MAE, AOFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, radio et télévision, revue de presse tyrolienne, 1945-1955, AUT 3129, d.35/1, note de Gallifet au chef de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg le 11 décembre 1950. Aussi Vienne, carton 113, radiodiffusion autrichienne, 1945-1955, fiche radio, émissions françaises, note rédigée par le ministre plénipotentiaire représentant politique de la République française en Autriche au ministre des Affaires étrangères Bidault datant probablement du 31 mai 1946.

La radio autrichienne a fait l'objet de multiples tentatives de réorganisations durant toute la période de l'occupation alliée. Cette question avait une forte portée politique, les autorités autrichiennes ne cessant de revendiquer la liberté des ondes, étant donné la mainmise alliée sur les stations de radio du pays.¹⁸ Les occupants français, bien qu'ayant officiellement « remis » les stations de leurs zones aux autorités autrichiennes en 1946, ont constamment eu à se dissocier des autres Alliés qui étaient constamment critiqués par les médias et hommes politiques autrichiens.¹⁹ À de multiples reprises, les occupants français ont rappelé leur initiative dans ce domaine et ont même fait pression sur les autres Alliés pour qu'ils fassent de même, huit ans après le début de l'occupation.²⁰

3.2 Voyages en France pour les journalistes autrichiens

Les autorités françaises ont favorisé les séjours en France de journalistes autrichiens afin que ceux-ci rendent compte du relèvement de l'Hexagone après cinq années d'occupation allemande. Ce passé commun partagé par la France et l'Autriche fournissait l'occasion aux troupes françaises en Autriche de dire « nous avons connu l'occupation nous aussi, nous savons ce que c'est ».

Selon les archives que nous avons consultées, il semble que les voyages de propagande ont surtout été organisés après 1950, fort probablement pour donner une meilleure image de la France : de force plutôt que de faiblesse. Ce fut le cas du voyage de quatre jours initié par les Services de l'Information pour le personnel de Radio-Innsbruck et les représentants de la presse tyrolienne. Les organisateurs ont voulu mettre les trente-cinq visiteurs en contact avec les installations et la conception du travail en France, en les comparant avec celles de l'Allemagne. En les amenant en Alsace, leurs hôtes voulaient leur démontrer que les Alsaciens, malgré leurs proximités géographique et linguistique avec l'Allemagne, demeuraient très attachés à la France et hostiles aux Allemands. Les organisateurs voulaient faire de la population de cette région un modèle pour les Autrichiens. Selon le bilan de ce séjour effectué par l'administration française, les

¹⁸ Vienne, Carton 113, Radiodiffusion autrichienne, 1949-1955, projet de réorganisation de la radiodiffusion autrichienne, 3 août et 14 septembre 1951.

¹⁹ *Ibid.*, note du chef de la Mission française pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg à l'ambassadeur de France Haut-Commissariat de la République en Autriche le 11 février 1953.

visiteurs ont été étonnés de constater que l'attitude des Alsaciens changeait positivement à leur égard lorsqu'ils disaient être Autrichiens et non Allemands.²¹

Un autre voyage a été organisé pour la presse autrichienne, celui-là d'une durée de dix jours, à la fin du mois de septembre 1953. Les membres de la délégation ont parcouru quelque 3000 kilomètres en autobus et ont vu les principaux centres industriels de l'Alsace et de la Lorraine, la base aérienne d'Air France à Orly, de multiples œuvres d'art exposées en région, des vignobles, des institutions européennes et, bien sûr, la ville de Paris. Étant donné que le groupe de visiteurs était composé de jeunes journalistes et que seulement l'un d'eux avait déjà vu la Ville Lumière, les organisateurs ont tenu à leur en mettre plein la vue!²² Les visites ont été effectuées en allemand et les guides se sont efforcés de rappeler les nombreux souvenirs historiques franco-autrichiens. L'objectif principal avoué de ce voyage était toutefois de montrer une industrie française en plein essor et de corriger « l'incompréhension et l'ignorance » de la presse autrichienne concernant la démographie et les problèmes sociaux en France. « Il semble toutefois certain que l'aspect de la France tel qu'il a été présenté est capable de changer quelques idées préconçues et d'apporter des lumières sur des réalisations françaises et sur un mode de vie propre à la France, trop souvent ignoré à l'étranger ».²³

3.3 AFP de Vienne

L'Agence France Presse avait un correspondant à Vienne, du moins depuis l'arrivée des troupes d'occupation françaises, mais l'intérêt de Paris pour ce qui se passait en Autriche n'était pas très grand. Tous les jours, le correspondant faisait parvenir ses informations par téléscripteur, mais seule une petite partie de ce qui était envoyé était

²⁰ Vienne, Carton 113, *loc. cit.*, Gallifet au Haut-Commissaire adjoint le 1^{er} juin 1953.

²¹ MAE, Archives de l'OFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, radio et télévision, revue de presse tyrolienne, 1945-1955, AUT 3129, d.35/1, note du chef de la Mission française pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg Lepagnol au Haut-Commissaire de la République d'Autriche le 16 juillet 1952.

²² *Ibid.*, le chef de la Section Presse-Information au consul général, *Compte-rendu du voyage de journalistes autrichiens en France du 20 au 30 septembre 1953.*

²³ *Ibid.*

utilisée pour la rédaction des bulletins.²⁴ Pourtant les occupants français en avaient fait une de leur priorité afin que l'AFP contrebalance l'action des agences étrangères.²⁵

3.4 Censure des médias

Dans ses mémoires, le général Béthouart affirme que les journaux n'étaient soumis à aucune censure et qu'ils étaient distribués dans toutes les zones d'occupation, à condition qu'ils respectent les principes démocratiques et qu'ils s'abstiennent de faire la promotion des idéologies et des doctrines nazies, pangermanistes ou militaristes. La presse ne devait pas publier d'informations mettant en danger les troupes d'occupation ou qui donnaient l'image que les Alliés n'arrivaient pas à s'entendre entre eux. S'ils ne respectaient pas ces conditions, les médias fautifs se voyaient imposer des sanctions par le Conseil allié, allant de la suspension périodique à la suspension permanente. Le général Béthouart écrit que cette façon de faire n'a été mise en pratique que durant les deux premières années d'occupation. Par la suite, la décision du 1^{er} octobre 1945 sur la liberté de la presse a souvent été violée.²⁶

C'est le 7 octobre 1949 que le chef de la Section Information, M. Gallifet, a donné l'ordre au chef du Service Radio de mettre un terme à toute censure préalable à la radio. Le contrôle *a posteriori* des émissions parlées était désormais la règle, pratique qui était déjà en vigueur pour les émissions musicales, sur la base des principes qui régissaient le statut de la presse.²⁷ Mais M. Gallifet n'était visiblement pas d'accord avec la décision prise par son supérieur, le général Béthouart :

[...] l'abandon de nombreux contrôles en matière d'information comporte de sérieux dangers dès qu'une tension internationale surgit : nous risquons un jour d'être pris de vitesse par l'évolution des événements. Les excellents rapports que nous avons conservés avec le personnel autrichien sont suffisants en période calme, mais précaires en temps de crise.²⁸

²⁴ Vienne, carton 113, *loc. cit.*, note du représentant politique de la République française d'Autriche au ministre des Affaires étrangères Bidault le 31 mai 1946.

²⁵ Ministère des Relations extérieures, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche, 1944-1949, août 1945-juin 1949, N°127, note sur les modalités de l'action culturelle française en Autriche, février 1947.

²⁶ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 117-118.

²⁷ N°127, *loc. cit.*, note du chef de la Section Information M. Gallifet au directeur de Cabinet du Haut-Commissaire le 7 octobre 1949.

²⁸ *Ibid.*, note du chef de la Section Information M. Gallifet au chef de la Mission française le 29 juin 1950.

Ces inquiétudes de M. Gallifet faisaient suite à la diffusion par Radio-Innsbruck « d'un commentaire déformé et grossi » lié à la Guerre de Corée, commentaire qui avait provoqué de vives réactions au sein de la population autrichienne. Même si l'adjoint de M. Gallifet avait discuté (comme tous les jours à 20h00) avec le responsable du Service de l'information de la radio, et que les deux hommes s'étaient entendus sur le contenu du bulletin, la nouvelle sur la Guerre de Corée avait été lue en ondes sans que le point de vue de l'occupant français n'ait été préalablement sollicité.²⁹

Pour démontrer encore une fois que la liberté de presse n'était pas totale en Autriche, malgré la signature de l'Accord de contrôle et les directives qui ont suivi, nous recourons à un exemple datant d'avril 1950. M. Gallifet a fait parvenir un nouvel avertissement au journal *Rundschau* publié à Dornbirn afin que ce dernier ne publie plus de « caricatures déplaisantes » sur la Légion étrangère et qu'il mette un terme aux « relents de nazisme » qui se dégagent de plusieurs de ses articles. « Il est évident que, si le journal ne s'amende pas, nous serons obligés d'envisager des sanctions ».³⁰

Terminons cette section par une anecdote. La France n'était pas seulement reconnue pour sa culture et sa gastronomie auprès des Autrichiens, mais aussi pour sa pornographie... Nul doute que les autorités françaises d'occupation se seraient passées de cette mauvaise publicité. Le 8 juin 1951, le Commissaire du gouvernement auprès du Tribunal français des provinces du Tyrol et du Vorarlberg écrivait au chef adjoint de la Mission française pour lui faire savoir que de nombreuses revues « licencieuses ou pornographiques » françaises étaient importées en Autriche afin d'être vendues à des Français et à des Autrichiens, de même qu'à des libraires autrichiens. L'Association des parents d'élèves du Lycée français de Vienne s'est plainte « du caractère immoral » de ces revues auprès du Haut-Commissaire. Les autorités judiciaires ont été elles aussi informées et un juge d'instruction a mené une enquête dans toute l'Autriche. Le Haut-Commissaire français a donc interdit l'importation et la diffusion de ces revues en territoire autrichien.³¹

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, note de M. Gallifet rédigée le 3 avril 1950.

³¹ *Ibid.*, note du Commissaire Thierry du gouvernement auprès du Tribunal français des provinces du Tyrol et du Vorarlberg au Chef adjoint de la Mission française le 8 juin 1951.

Chapitre 4 : Éducation et relation avec l'Église

4.1 Organisation de l'enseignement en zone française d'occupation

À leur arrivée au Tyrol et au Vorarlberg, les Français se sont donné la mission de remettre en marche les écoles et de réorganiser l'enseignement sur des bases plus saines, de façon à ce qu'il soit spécifiquement autrichien. L'administration française tenait ferme à ce que les jeunes retournent en classe le plus rapidement possible pour éviter leur désœuvrement, ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences néfastes. La première rentrée générale des classes a donc eu lieu en octobre 1945.¹ La tâche n'était pas simple : il a fallu obtenir l'évacuation des locaux et s'assurer de les remettre en état pour qu'ensuite ils soient remis aux autorités scolaires autrichiennes. On a aussi procédé à la réouverture de la Faculté de théologie et des écoles confessionnelles qui avaient été fermées par les nazis après l'*Anschluss*.²

En zone française d'occupation (selon les chiffres disponibles le 11 juillet 1950) il y avait une université de 4000 à 4500 étudiants, 24 établissements scolaires de second degré, des établissements d'enseignement de premier degré divisés en 634 Volksschules et 26 Hauptschules (écoles secondaires de premier cycle destinés aux élèves de 10 à 15 ans où l'on met l'accent sur l'enseignement pratique). Les établissements du secondaire avaient environ 5000 élèves et ceux du primaire autour de 65 000. Deux écoles normales d'instituteurs complétaient le tout.³

4.2 Les institutions scolaires françaises

Débutons par le Lycée français de Vienne. Un rapport sur sa gestion financière, réalisé par le consul de France, M. Picard et le secrétaire général de l'Institut français, M.

¹ MAE, AOFAA, Autriche, zone d'occupation françaises en Autriche, éducation, 1945-1954, AUT 3111 d.10B, *Rapport sur l'œuvre accomplie par le Service Éducation depuis septembre 1945*, daté du 11 juillet 1950, p.6-7.

² *Ibid.*, p.7.

³ *Ibid.*, p.6.

Chastel, faisait état d'un déficit de plus de 683 000 schillings à la date du 11 septembre 1954. Les auteurs trouvaient que le proviseur du Lycée avait fait preuve d'une gestion financière imprudente en procédant à une évaluation trop optimiste des revenus et des dépenses. L'exonération trop librement accordée pour les droits de scolarité, le recrutement de personnel auxiliaire en trop grand nombre, l'attribution d'indemnités pour des heures supplémentaires jamais effectuées et certaines dépenses d'une utilité contestable expliquaient cet important déficit.⁴ C'est le ministre des Affaires étrangères qui a attribué les fonds nécessaires au Lycée français de Vienne pour qu'il puisse fonctionner normalement jusqu'à la fin de l'année. Le nouveau proviseur, qui venait d'être nommé, avait la responsabilité d'introduire les réformes qui s'imposaient.⁵ En 1966, selon les chiffres apparaissant dans les mémoires du général Béthouart, le Lycée français de Vienne comptait 1500 élèves français et 1400 autrichiens.⁶

Quant au Lycée français de Fulpmes, il a fermé ses portes le 31 juillet 1950 à cause des frais d'entretien trop élevés : 23 millions de francs par année. C'est à l'externat d'Innsbruck qu'est revenu le mandat d'accueillir les 120 élèves français et autrichiens du Lycée de Fulpmes, ce qui, selon les autorités françaises, devait permettre « d'assurer une liaison culturelle plus intime entre jeunes étudiants français et autrichiens ».⁷ Le Lycée de Fulpmes, qui avait été créé le 7 novembre 1945, était situé à 20 kilomètres d'Innsbruck et à 1000 mètres d'altitude. Les filles étaient aussi nombreuses que les garçons. Le proviseur du Lycée a tenté une « expérience pédagogique » caractérisée par des heures de classes réduites à 45 minutes, de même que par l'absence de cours l'après-midi pour les élèves du premier cycle. Ils devaient plutôt faire des promenades, des excursions en montagne, de l'équitation et du ski.⁸ Il semble que les enfants qui étaient malades à la suite de la guerre ont vite retrouvé leur bonne santé. Étant donné le manque de places, le Lycée de Fulpmes a dû limiter ses inscriptions à 240 élèves. Les résultats scolaires étant bien meilleurs à Fulpmes qu'à Vienne, le chef du Service Éducation en a conclu que c'est

⁴ MAE, AOFAA, Dossiers rapatriés de l'ambassade de France à Vienne, culturel, budget, Instituts de Vienne et d'Innsbruck, Lycée français de Vienne, 1954-1956, Vienne 187/4, note du ministre des Affaires étrangères au Haut-Commissaire de la République française d'Autriche le 11 septembre 1954.

⁵ *Ibid.*

⁶ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 229.

⁷ AUT 3111 d.10B, *loc. cit.*, *Rapport sur l'œuvre accomplie par le Service Éducation depuis septembre 1945* daté du 11 juillet 1950, p. 1.

⁸ *Ibid.*, p.2.

« l'expérience pédagogique » du proviseur qui était responsable de cette bonne performance. C'est pour ces raisons que le même chef trouvait « profondément regrettable » la fermeture du Lycée en juillet 1950, puisque « l'esprit de Fulpmes » ne pouvait être transporté à Innsbruck.⁹

En plus de ces deux Lycées français, les autorités françaises ont mis en place quelque 17 écoles primaires françaises dans leur zone d'occupation. Elles étaient composées à 80% d'enfants des membres des troupes d'occupation françaises. Ces écoles ont toujours eu du mal à atteindre un équilibre entre le nombre d'élèves et le nombre d'instituteurs détachés dans la zone (17 en 1950). Des gendarmes et des soldats ont donc été sollicités pour augmenter le nombre d'enseignants. Malgré tout, il n'était pas rare que les élèves restent sans instituteur, et les changements constants au sein même du personnel enseignant ne pouvait qu'avoir un effet négatif sur les élèves. De plus, le 1^{er} juillet 1950, d'importantes compressions ont durement frappé le personnel affecté au Service Éducation.¹⁰

Quant à la présence d'élèves autrichiens dans ces écoles françaises, le chef du Service de l'Éducation croyait effectivement « qu'un effort pour ouvrir un certain nombre de nos écoles primaires à des élèves de langue étrangère contribuerait efficacement au rayonnement de la langue et de la pensée françaises ».¹¹

4.3 Épuration des manuels scolaires et du personnel enseignant

Comme les Allemands avaient imposé aux Autrichiens l'usage de manuels scolaires d'inspiration nazie, il fallait que les Alliés procèdent à leur remplacement. Le Service Éducation, en collaboration avec les autorités autrichiennes, a donc établi une liste d'ouvrages devant être rapidement conçus par des professeurs compétents et ayant des idées démocratiques. « Il s'agissait à proprement parler que de modestes fascicules destinés à aider le maître dans son enseignement et plus particulièrement à mettre les

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 3 à 5.

¹¹ *Ibid.*, p. 5.

élèves en contact avec une pensée libérée des contraintes nazies ». ¹² Une fois que les éditeurs viennois ont été en mesure de satisfaire les commandes de livres scolaires nécessaires en zone d'occupation française, les anciens manuels nazis ont cédé la place à ceux publiés en accord avec le ministère de l'Instruction publique de Vienne. ¹³ Mais au Vorarlberg, les écoles ne voulaient pas utiliser les livres imposés par le gouvernement autrichien. ¹⁴

Après, il a fallu s'attaquer à l'épuration du personnel enseignant ayant soutenu ou appartenu au Parti nazi. Le Service Éducation a suivi trois étapes distinctes dans cette opération d'épuration : une période empirique, une période intermédiaire et une période finale. ¹⁵ La première période consistait à examiner l'ensemble des dossiers du personnel en fonction avant la rentrée scolaire d'octobre 1945. Le travail était effectué par une commission autrichienne supervisée par un officier français n'ayant que le simple statut d'observateur. Ceux dont on étudiait le dossier étaient classés en trois catégories : ceux qui n'avaient jamais été inscrits sur les listes du Parti nazi ou qui étaient publiquement hostiles aux nazis (liste blanche), ceux qui avaient demandé leur adhésion au Parti mais qui étaient suspectés d'avoir agi sous la contrainte ou par crainte de perdre « leur situation » (liste grise), enfin il y avait ceux qui étaient connus pour leur attachement au Parti nazi (liste noire). Les membres de la première catégorie conservaient leurs fonctions, ceux de la seconde catégorie étaient provisoirement maintenus en poste, le temps qu'une autre commission procède à une enquête plus poussée devant déterminer leurs liens réels avec le Parti nazi. Les plus compromis, ceux de la dernière catégorie, étaient immédiatement licenciés. ¹⁶

La période intermédiaire s'est appuyée sur la loi d'interdiction du Parti nazi adoptée en 1945 et l'épuration a duré jusqu'au mois de février 1947. Les commissions d'épuration étaient composées d'un juriste président, d'un représentant du *Landesschulrat* et de deux membres du personnel de la même catégorie que la personne qui était jugée. Les décisions de ces commissions devaient être approuvées par une

¹² *Ibid.*, p. 8.

¹³ *Ibid.*, p. 9.

¹⁴ *Ibid.*, p. 11.

¹⁵ *Ibid.*, p. 9-11.

commission supérieure qui siégeait auprès du chancelier fédéral. Le ministre de l'Instruction publique avait le droit d'en appeler si les décisions ne lui apparaissaient pas tout à fait justifiées, à condition que cela se fasse dans un délai de 15 jours.¹⁷

La dernière période d'épuration a débuté avec l'adoption de la loi de dénazification de 1947 qui tenait désormais compte des fonctions qu'avait exercé le personnel enseignant au sein du Parti nazi, peu importe le moment, jusqu'à l'arrivée des Alliés en Autriche.¹⁸ Le ministre de France à Vienne, Louis de Monicault, a constaté que l'effet immédiat de cette loi a été de mettre un frein presque total aux travaux des commissions d'épuration administrative¹⁹ :

[...] on peut se demander si les autorités autrichiennes sont, en réalité, aussi pressées qu'elles le prétendent d'utiliser l'instrument législatif qu'elles ont élaboré. D'autres part, certaines décisions judiciaires scandaleuses [...] ont montré que les magistrats et les jurés sont de plus en plus enclins à l'indulgence, sinon à la faiblesse, en matière de dénazification. L'évasion de plusieurs nazis « lourdement chargés » incarcérés à la prison centrale de Vienne, et parmi lesquels figurait au moins un criminel de guerre, a mis en lumière, non seulement le traitement bienveillant réservé aux plus fidèles partisans du régime hitlérien, mais également les complicités que ceux-ci sont toujours assurés de trouver dans la police et dans l'administration pénitentiaire. Diverses manifestations ont enfin dévoilé les multiples sympathies que le national-socialisme conserve encore en Autriche. [...] à Vienne comme dans plusieurs agglomérations de province, des inscriptions nazies ont été peintes sur les murs et des croix gammées répandues dans les rues.²⁰

Selon Louis de Monicault, le président Renner aurait affirmé à la radio que sa fonction lui donnait le droit de gracier les Autrichiens les plus coupables étant donné que la nouvelle loi de dénazification ne reposait sur aucun fondement juridique.²¹ La population autrichienne, quant à elle, considérait qu'étant donné qu'il y avait 536 000 nazis enregistrés après la guerre, et qu'avec les membres de leur famille, ils représentaient le quart de la population, on ne pouvait pas tenir tous ces gens à l'écart de la vie politique et économique sans courir de grands risques.²² Même le Comité central du Parti communiste a adopté une résolution en faveur des candidatures des petits nazis. Louis de Monicault disait craindre que l'Élément soviétique tente de convaincre les autres

¹⁶ *Ibid.*, p. 9-10.

¹⁷ *Ibid.*, p. 10.

¹⁸ *Ibid.*, p. 11.

¹⁹ MAE, AOFAA, Autriche, Vienne, Bilan de l'occupation française en Autriche, etc., 1945-1947, AUT 329/6, note de Louis de Monicault, ministre de France à Vienne au ministre des Affaires étrangères Georges Bidault le 23 mai 1947, p. 1.

²⁰ *Ibid.*, p. 1-2.

²¹ *Ibid.*, p. 4.

²² *Ibid.*, p. 5.

Éléments du Conseil allié de mettre la loi en veilleuse.²³ L'épuration a officiellement été complétée en 1948.²⁴

Quant à la littérature nazie, qui se trouvait autant chez les particuliers que dans les bibliothèques scolaires et publiques, le Service Éducation a procédé à son élimination et à sa destruction en la passant au pilon. Les ouvrages à détruire étaient identifiés dans la *Liste des gesperten Autoren und Bucher* éditée par la *Bundesministerium für Unterricht*.²⁵ Par ailleurs, des conférences, des cours de perfectionnement et de rééducation ont été organisés entre 1946 et 1948 afin de déprogrammer les jeunes enseignants et professeurs qui avaient été formés par les nazis.²⁶

Les organes de presse d'allégeance communiste étaient très critiques à l'égard de la dénazification en zone française d'occupation et accusaient l'Université d'Innsbruck d'être « un repaire de fascistes étrangers » puisque plusieurs anciens membres du Parti nazi continuaient d'y enseigner. Les autorités françaises se défendaient d'être responsables de la lenteur dans l'exécution des sanctions infligées aux membres du Parti nazi. Ils affirmaient qu'à plusieurs reprises, les décisions du Comité français d'épuration avaient été ajournées à la suite de l'intervention du ministère fédéral de l'Éducation. C'est ainsi que les 11 professeurs de l'Université d'Innsbruck qui avaient été suspendus de façon immédiate ou conditionnelle ont pu demeurer en poste, le temps que leur dossier soit envoyé à Vienne « pour complément d'information ».²⁷

L'épuration du personnel de l'Université d'Innsbruck était effectuée par trois organismes : le Conseil rectoral, qui était composé de professeurs autrichiens et d'un observateur français; le Comité supérieur d'épuration, présidé par un représentant du gouvernement militaire français, ce comité devait statuer en cas de désaccord au sein du

²³ *Ibid.*, p. 5.

²⁴ AUT 3111 d.10B, *loc. cit.*, p. 11.

²⁵ MAE, AOFAA, Autriche, zone d'occupation française en Autriche, épuration des livres scolaires, 1946-1947, AUT 4334/7, *note concernant l'épuration de la littérature nationale-socialiste dans le Tyrol et le Vorarlberg* rédigée par la Direction de l'Éducation et des Beaux-Arts, le 28 mars 1946.

²⁶ AUT 3111 d.10B, *loc. cit.*, p. 11-12.

²⁷ Ministère des Relations extérieures, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche 1944-1949, août 1945 à juin 1949, N°127, note de Louis de Monicault, représentant politique en Autriche, datée du 17 septembre 1946.

Conseil rectoral; enfin, le Comité d'épuration du ministère fédéral de l'Éducation prenait des décisions qui étaient indépendantes des deux autres organismes.²⁸ C'était justement le mode de décision de ce dernier comité qui expliquait les dérapages évoqués par Louis de Monicault : « Cet exemple, pris entre d'autres, traduit la faiblesse des autorités autrichiennes, dont l'attitude entrave souvent l'exécution normale de l'épuration et risque même de prêter à des soupçons de duplicité ».²⁹ Préoccupation que partageait le ministre français des Affaires étrangères: « J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les conséquences fâcheuses que pourrait avoir la prolongation d'un tel état des choses. C'est, en effet, une des tâches essentielles de la Mission française de contrôle de veiller à l'application de mesures de dénazification dans la zone française d'occupation ».³⁰

Une autre preuve que la dénazification des Autrichiens n'a pas été une tâche facile : la bibliothécaire de la garnison d'Innsbruck, où étaient entreposés les livres ayant un caractère national-socialiste, a informé ses supérieurs qu'un vol avait été commis dans la nuit du 16 au 17 juillet 1946. En entrant au travail le matin du 17 juillet, elle a constaté que la porte de l'arrière-boutique était ouverte et qu'une cinquantaine de livres de propagande ayant appartenu au Parti nazi avait disparu.³¹ Le commandant de l'Armée de la Place d'Innsbruck n'ayant pas constaté de traces d'effraction apparentes et concluant que la porte avait été ouverte à l'aide de clés ou d'un passe-partout, a décidé d'ouvrir une enquête et de procéder à l'installation de serrures de sécurité à chacune des portes de la bibliothèque de la garnison.³²

La meilleure illustration du malaise qui entourait la question de la dénazification au sein des autorités françaises d'occupation, c'est le tollé qu'a suscité un petit livre intitulé *Le nazisme et l'enseignement secondaire en Autriche* rédigé par un professeur du Lycée de Fulpmes, M. Descotes. Les autorités françaises étaient outrées de ne pas avoir été

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, note du ministre des Affaires étrangères au commissaire général pour les Affaires allemandes et autrichiennes, le 30 septembre 1946.

³¹ AUT 4334/7, *loc. cit.*, note de Gabrielle Poirier, bibliothécaire de la Bibliothèque de garnison d'Innsbruck au commandant de l'Armée délégué de la Place d'Innsbruck rédigée le 17 juillet 1946.

³² *Ibid.*, note du commandant de l'Armée de la Place d'Innsbruck au chef du Bataillon Alliaume Major de la garnison d'Innsbruck rédigée le 17 juillet 1946.

informées de la réalisation de cette étude, ni d'avoir été consultées durant sa réalisation. On reprochait aussi à M. Descotes de ne pas avoir respecté son devoir de fonctionnaire, celui d'informer ses supérieurs qu'il réalise une étude, avant la publication des résultats obtenus. Le chef de la Mission de contrôle, M. Voizard n'avait pas le cœur à rire :

Outre qu'il est paradoxal que paraissent sous la plume d'un de mes subordonnés un rapport et un jugement sur l'activité de mes services, il est extrêmement grave que des renseignements de cet ordre aient été diffusés sans mon assentiment. Vous ne semblez pas avoir mesuré à leur importance les conséquences que peuvent avoir en l'occurrence la publication de renseignements inexacts ou incomplets. Or je relève dans votre étude des erreurs et des lacunes et je regrette que le souci d'objectivité et le désir de vous entourer de toutes les garanties indispensables ne vous aient pas conduit à faire auprès de mes collaborateurs spécialisés dans le contrôle de l'enseignement, ou de moi-même, une démarche qu'aurait dû par ailleurs vous inspirer la simple courtoisie.³³

Il est difficile de comprendre ce qui a amené le professeur du Lycée de Fulpmes à agir ainsi, si ce n'est de s'opposer à une situation qu'il jugeait intolérable. Il est toutefois évident que, s'il n'a pas consulté ses supérieurs, c'est parce qu'il savait que ces derniers s'opposeraient à son projet. C'est l'une des plus grandes frustrations que nous avons eues en consultant les archives : nous n'avons jamais retrouvé l'étude en question et nous ne savons pas ce qui est arrivé à son auteur. A-t-il été licencié? Jugé? Emprisonné? Rapatrié en France? Nous sommes malheureusement dans l'incapacité de répondre à ces questions. Nous croyons toutefois que même si l'étude avait des lacunes, les constatations qu'elle contenait étaient révélatrices. C'est du moins la conclusion à laquelle nous arrivons après avoir consulté une quantité importante d'archives.

Conclusion qu'a confirmé André Malavoy, ancien attaché culturel et professeur à Innsbruck, dans l'entretien qu'il nous a accordé en 2003 :

J'ai profité de plusieurs séjours à la campagne et là je sentais un certain regret, une certaine nostalgie. Cela m'a moins marqué qu'à Berlin, chose curieuse, j'y ai trouvé moins de traces, de rémanences de nazisme, que j'en ai trouvé au Tyrol. Cela, j'en ai l'expérience directe. Peut-être parce que Berlin était cosmopolite. Le Tyrol, pour sa part, était un peu renfermé sur lui-même. [...] La dénazification a existé, mais on ne peut extirper par la force ce qu'il y a dans la tête de quelqu'un. Le plan de dénazification devait être appliqué par la persuasion, non par la force.³⁴

³³ AUT 3111 d.10B, *loc. cit.*, note du chef de la Mission de Contrôle à M. Descotes, professeur au Lycée français de Fulpmes au chef du Service Éducation, Jeunesse et Beaux-Arts le 16 mai 1947.

³⁴ Entretien avec André Malavoy, attaché culturel français en Allemagne (1947-1948) et en Autriche (1948-1949), réalisé le 16 décembre 2003.

4.4 Association de professeurs

Trois associations régionales de professeurs de français existaient en Autriche. Une se trouvait à Vienne, l'autre à Graz et la dernière à Innsbruck. Ces trois associations n'étaient toutefois pas rassemblées en fédération nationale et aucune d'entre elles ne regroupait des professeurs français et non français. Ce sont surtout les professeurs des Instituts de Vienne et d'Innsbruck qui animaient ces associations en organisant des conférences.³⁵

4.5 Échanges universitaires

Les autorités françaises favorisaient les prises de contacts entre les universitaires français et autrichiens. Un premier voyage a été organisé en 1948 afin qu'une délégation de l'Université d'Innsbruck se rende en France. Les universitaires autrichiens ont visité Paris, Dijon, Nancy et Strasbourg. Si l'on se fie au compte-rendu des autorités françaises, cette visite s'est déroulée dans « un climat de compréhension et même d'amitié »³⁶, les membres de la délégation autrichienne ayant répété à plusieurs reprises que la France était une amie et une protectrice de l'Autriche. Certains seraient même allés jusqu'à affirmer que la France était la seule puissance en mesure de cristalliser les aspirations des peuples et de donner une dernière chance à l'Europe, à cause de sa culture puissante, de sa vision exacte des valeurs à conserver et de son sens de la mesure et de la liberté. C'était sur elle, auraient dit les universitaires autrichiens, que les petites nations comptaient pour rester en vie.³⁷

Les professeurs des deux pays s'étaient aussi engagés à s'échanger des renseignements techniques, de même que du matériel scientifique.³⁸ Quant aux hôtes français, il semble qu'ils aient à leur tour émis le souhait de rendre visite à leurs collègues

³⁵ MAE, AOFAA, Dossiers rapatriés de l'ambassade de France à Vienne, culturel, questions culturelles diverses, 1948-1955, Vienne, 188/3, note du directeur de l'Institut français de Vienne au Haut-Commissaire adjoint de la République française en Autriche le 18 juin 1955.

³⁶ MAE, AUT 3111 d.10B, *loc. cit.*, note rédigée par le chef de la Mission de Contrôle pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, Pierre Voizard, au Haut-Commissaire de la République française en Autriche, le général Béthouart, le 13 août 1948.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

autrichiens. Ce que les autorités françaises voyaient d'un très bon œil: « [...] il serait opportun de satisfaire les vœux qui ont été formulés des deux côtés. Ce serait, au reste, de la bonne politique, car les résultats du dernier voyage ne pourraient que s'en trouver accrus et consolidés ».³⁹

Ce fut chose faite en juillet 1950, alors que les recteurs et doyens des Facultés de Paris, Dijon, Nancy et Strasbourg rendaient visite à leurs homologues autrichiens. Les Français ont pu constater que le prestige et le rayonnement de la France avaient été bien servis par cette visite. L'Institut français et la Société France-Autriche d'Innsbruck avaient eu le mandat de contribuer à la complète réussite de cette rencontre. Ce qui fut le cas, selon le rapport qu'en a fait le personnel de la Mission de contrôle.⁴⁰

4.6 L'occupant français et sa relation avec l'Église

La population de la zone d'occupation française était reconnue pour être très croyante et pratiquante. Comme les Américains l'avaient fait avant eux, les Français ont porté une attention particulière à cette particularité locale. Dès le mois d'août 1945, le responsable de l'Éducation et des Beaux-Arts et futur directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini, décrivait le comportement que les autorités françaises devaient adopter envers les représentants de l'Église.

La zone d'occupation française étant dans l'ensemble foncièrement catholique et très attachée à ses traditions religieuses, il est certain que nous donnerons satisfaction à une majorité en répondant à certains désirs de l'Église. D'autre part, les milieux catholiques ayant été persécutés d'une manière systématique par le régime nazi et ayant par ailleurs été au premier rang de la résistance, il semble qu'ils aient moralement droit à une compensation de notre part.⁴¹

Eugène Susini était en faveur de la remise en vigueur de la liberté d'enseignement, à condition que l'Église ne détienne pas le monopole de l'enseignement. Les autorités françaises voulaient s'assurer de ne pas accorder trop de libertés à l'Église pour ne pas se mettre à dos le gouvernement central autrichien qui n'était pas tout à fait d'accord avec la

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*, note de Pierre Voizard au général Béthouart le 10 juillet 1950.

⁴¹ N°127, *loc. cit.*, directeur de l'Éducation et des Beaux-Arts, Eugène Susini, au gouverneur général Pierre Voizard le 8 août 1945.

liberté d'enseignement et encore moins avec un régime de faveur attribué à l'Église.⁴² Eugène Susini était aussi favorable à la réintroduction de l'enseignement religieux dans les écoles et à ce que soit rendu aux églises leurs lieux de culte qui avaient été fermés par les nazis. Quant au délicat problème des couvents et autres propriétés de l'Église, leur restitution pure et simple était impossible, disait Eugène Susini, puisqu'il fallait donner la chance aux propriétaires dépossédés et aux propriétaires actuels de se faire entendre, avant que les juristes français et les autorités autrichiennes ne tranchent. Il revenait au Service du matériel d'examiner les requêtes des autorités ecclésiastiques concernant la restitution du mobilier confisqué ou détruit par les nazis et de leur donner, ou non, satisfaction.⁴³

À l'arrivée du général Béthouart au Tyrol, celui-ci s'est empressé de reconnaître la légitimité de l'évêque de cette province, le seul évêque d'Allemagne qui n'avait pas été reconnu par le régime nazi, ce qui lui avait valu d'être espionné et persécuté par la Gestapo.⁴⁴ L'adjoint de l'évêque du Tyrol a rapidement fait connaître les désirs des autorités religieuses de la province aux occupants français : « L'Église catholique espère que la ligne de conduite inaugurée par les Américains sera poursuivie par les Français. Elle sait qu'elle a une tâche très ardue à remplir : l'éducation de la jeunesse à l'école et à l'église ». ⁴⁵

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Vienne, Carton N°111, I- Provinces Tyrol-Vorarlberg, 1945-1954, note du Service des Renseignements en Autriche datée du 17 juillet 1945.

⁴⁵ *Ibid.*

Chapitre 5 :

L'amitié franco-autrichienne

5.1 Les Sociétés France-Autriche

Les archives que nous avons consultées indiquent qu'il y avait neuf Sociétés France-Autriche réparties dans l'ensemble du pays.¹ Ces Sociétés ont presque toutes connu une histoire houleuse caractérisée par des rivalités personnelles et un manque récurrent de financement et de matériel. L'âge moyen de leurs membres étant très élevé, ces Sociétés faisaient plutôt office de club de l'âge d'or pour la classe sociale supérieure autrichienne qui était nostalgique de l'époque des Habsbourg. En portant une attention particulière à l'histoire de chacune de ces Sociétés, souvent riche en rebondissements, on peut beaucoup mieux cerner l'action culturelle de la France en Autriche dans la pratique. Cette reconstitution historique est possible grâce à la richesse des fonds d'archives traitant des différentes organisations qui se sont consacrées à l'amitié franco-autrichienne.

Au début de l'année 1950, le Haut-Commissariat de la République française en Autriche a annoncé qu'il avait l'intention d'accorder une allocation mensuelle au chef de la Mission de contrôle pour qu'il répartisse cette somme entre les Sociétés France-Autriche du Tyrol et du Vorarlberg. Le Haut-Commissariat affirmait toutefois ne pas détenir les fonds suffisants pour procéder à une augmentation de la subvention. La seule façon d'obtenir plus de fonds, c'était de convaincre le directeur de la Sûreté de la Mission française de céder une partie de son allocation mensuelle (25 000 schillings) auxdites Sociétés.² Presque cinq ans plus tard, le 1^{er} janvier 1954, c'est le directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini, qui a obtenu le mandat de verser les subventions annuelles aux différentes Sociétés France-Autriche.³ Nous verrons plus loin quelles règles de financement s'appliquaient entre 1945 et 1950.

¹ Vienne, N°68, France-Autriche, Généralités, note pour le membre français du Comité exécutif le 12 octobre 1948.

² MAE, AOFAA, Autriche, zone d'occupation française en Autriche, France-Autriche, 1949-1950, AUT 3122 d.22/16, note du membre français du Comité exécutif au chef de la Mission française pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, le 3 mars 1950.

³ Vienne, N°68, France-Autriche Klagenfurt (Carinthie), note de Pierre Griebichler de la Société France-Autriche de Klagenfurt datée du 22 juillet 1954.

5.1.1 Société France-Autriche de Klagenfurt

La Société France-Autriche de Klagenfurt fut créée le 16 mars 1947. Elle organisait des conférences, des discussions, des séances de cinéma et bénéficiait d'une salle de lecture et d'une bibliothèque. Elle prodiguait aussi des conseils aux personnes désirant se rendre en France, dans ses colonies ou dans ses territoires outre-mer. Elle encadrait aussi les rares écoles qui enseignaient toujours le français.⁴ La Société France-Autriche de Klagenfurt était présidée par Pierre Griebichler, un Autrichien qui avait une très haute estime de la France, même si cette dernière l'avait très mal accueilli durant la guerre. En effet, les Français l'avaient envoyé avec sa femme dans un camp de concentration où ils étaient enfermés dans des cellules destinées aux condamnés à mort. Ce sont des amis français du couple qui leur ont épargné la mort. Les troupes d'occupation françaises en Autriche se réjouissaient que M. Griebichler n'ait pas de rancune à l'égard des Français « pour leur inqualifiable conduite » envers lui et sa femme.⁵ Les autorités provinciales de Carinthie étaient elles aussi très satisfaites des efforts de M. Griebichler, c'est pourquoi elles lui ont attribué des subventions annuelles de 1500 à 2000 schillings pour l'encourager.⁶

La Société France-Autriche de Klagenfurt avait aussi d'excellentes relations avec Radio-Klagenfurt qui diffusait de la musique française et des émissions en allemand conçues à Paris. Le dirigeant du *Landes Konservatorium* de Carinthie était un ami de la France et cela transparaissait dans sa programmation. Ces bons contacts expliquent pourquoi la Société France-Autriche de Klagenfurt se vantait régulièrement d'être celle qui fonctionnait le mieux et le plus régulièrement.⁷ Cela n'a pas empêché les dirigeants de cette Société de lancer un cri d'alarme en 1949 afin que les autorités françaises s'assurent que l'Accord culturel franco-autrichien soit respecté en Carinthie, sans quoi plus personne ne parlerait français dans les décennies suivantes. M. Griebichler insistait

⁴ *Ibid.*, note signée de la main du Président de la Société France-Autriche de Klagenfurt, M. Griebichler, le 18 février 1954.

⁵ *Ibid.*, fiche de renseignements concernant le président de la Société France-Autriche de Klagenfurt datée du 15 octobre 1948.

⁶ *Ibid.*, note du président de la Société France-Autriche de Klagenfurt au ministre de France à Vienne M. Lalouette le 20 août 1953; note de l'ambassadeur de France et Haut-Commissaire Jean Payart au ministre des Affaires étrangères Schuman le 20 mars 1952.

⁷ *Ibid.*, note sans date du président de la Société France-Autriche de Klagenfurt à M. Lalouette.

aussi sur la difficulté qu'avait son organisme à concurrencer l'*Amerika Haus* (maison de la culture américaine) qui disposait de moyens plus importants, d'une maison entièrement destinée à la promotion de la culture, en plus de compter huit employés.⁸ Néanmoins, on retrouve dans les archives une quantité impressionnante de notes des autorités françaises indiquant qu'elles étaient très satisfaites des résultats extraordinaires obtenus par M. Griebichler « avec une remarquable économie de moyens ».⁹

Il est dommage et difficilement compréhensible que les autorités françaises n'aient pas plus généreusement encouragé M. Griebichler dans son action, étant donné les bienfaits qui en ont découlé. C'est une attitude symptomatique du ministère des Affaires étrangères dans l'après-guerre que de vouloir faire beaucoup avec peu et de ne pas reconnaître à leur juste valeur les efforts entrepris par ses plus fidèles et zélés lieutenants. La passion ne suffisait pas à défendre une cause aussi difficile que la promotion de la culture française en Autriche, alors que les nazis avaient condamné tout ce qui était français pendant sept ans.

5.1.2 Société France-Autriche de Graz

L'histoire de la Société France-Autriche de Graz illustre à merveille la rivalité qui existait entre les fonctionnaires français en territoire autrichien, de même que les multiples contradictions qui en ont découlé. À la fin de l'année 1947, le Haut-Commissariat de la République française en Autriche constatait que cette Société n'obtenait pas les résultats escomptés, alors que les intellectuels et les universitaires de la région étaient très francophiles. Les raisons alors invoquées étaient le manque de générosité de son personnel et l'exploitation de son statut à des fins de propagande personnelle. Le passé politique des membres de la Société France-Autriche de Graz était aussi remis en cause.¹⁰ Maurice Besset, professeur à l'Institut français d'Innsbruck – visiblement envoyé par Eugène Susini dans toutes les provinces autrichiennes pour réaliser un rapport sur la situation respective des différentes Sociétés France-Autriche –

⁸ *Ibid.*, note du président de la Société France-Autriche de Klagenfurt datée du 18 février 1954.

⁹ *Ibid.*, note du lieutenant-colonel de Kersauson, chef de liaison française en zone britannique le 11 octobre 1947.

concluait de son périple qu'un agent de liaison culturelle devait être installé à Graz, afin de centraliser et d'intensifier l'aide aux groupements francophiles, « [...] tant que nous n'aurons pas de représentant en zone anglaise, nous ne pourrions espérer y avoir une action cohérente et de quelque étendue. Nous ne pouvons d'autre part laisser sans appui des militants de notre culture dont l'activité purement désintéressée nous crée des obligations ». ¹¹

Probablement pour faire suite à cette recommandation, un professeur détaché de l'Université de Graz, H. J. Laurent, a été nommé agent consulaire à la fin de l'année 1950 avec le mandat de conseiller le comité directeur de la Société France-Autriche de Graz pour que son action soit « plus rayonnante ». Le nouvel agent consulaire souhaitait aussi rajeunir les membres de la Société en la mettant en contact avec l'Association des professeurs de français et leurs étudiants. ¹² Toutefois, le secrétaire général de la Société, M. Schmidts, n'a pas apprécié la venue de l'agent consulaire et a refusé de collaborer avec lui. M. Laurent, qui maniait très bien le sarcasme et l'ironie, ne s'en formalisait pas trop : « [...] à vrai dire, l'action de M. Schmidts à Graz était tellement confidentielle qu'il ne semble pas que nos affaires risquent de souffrir beaucoup de sa réserve ». ¹³ Le même agent consulaire a plus tard écrit, après avoir assisté à quelques-unes des réunions de cette Société, qu'il était découragé par l'insignifiance de cette Société composée de bavards et de prétentieux. « Le seul bénéfice que de telles réunions peuvent apporter à notre cause est de les entretenir dans leurs connaissances de notre langue. [...] ...peut-être ne serait-il pas mauvais en effet de verser une obole à ces clients faméliques ». ¹⁴

Le ministre de France à Vienne, Louis de Monicault, a pourtant recommandé à Eugène Susini d'accorder une bourse à M. Schmidts pour qu'il effectue un voyage en France à l'été 1950, afin de lui démontrer toute la reconnaissance des autorités françaises

¹⁰ Vienne, N°68, France-Autriche, Généralités, note au ministre de France à Vienne datée du 13 novembre 1947.

¹¹ *Ibid.*, note de Maurice Besset, professeur à l'Institut français d'Innsbruck au directeur de l'Institut français de Vienne et chef de la Division des Affaires culturelles le 19 avril 1948.

¹² Vienne, N°68, France-Autriche de Graz (Styrie), note du professeur détaché à l'Université de Graz, H.J. Laurent à Eugène Susini, directeur de l'Institut français de Vienne, le 6 décembre 1950.

¹³ *Ibid.*, note non datée mais probablement rédigée en décembre 1950 de H.J. Laurent à Eugène Susini.

¹⁴ *Ibid.*, l'agent consulaire à Graz à M. Van Ghele de la Légation de France à Vienne le 10 juillet 1951.

pour ses efforts!¹⁵ Mais le comble de l'incohérence, c'est le fait qu'en juin 1953, l'agent consulaire avait presque complètement changé son fusil d'épaule concernant le travail de M. Schmidts. Le diplomate reprochait toujours à M. Schmidts d'organiser des activités très réduites destinées à une vingtaine de personnes conversant en français mais :

[...] qui en cas de nécessité offre à la fois un patronage commode et des possibilités d'étendre l'audience des artistes et conférenciers français. [...] D'anciens rapports, qui se plaçaient dans une perspective trop vaste, ont signalé le manque d'envergure de ses efforts : ces rapports ne tenaient pas assez compte du manque de moyens qui caractérise hélas notre action culturelle dans ce pays. [...] ...le noyau de France-Autriche à Graz a dû se résoudre, comme moi, à la « politique du pauvre ». [...] Je serais heureux que l'Ambassade pensât à lui si quelque jour des récompenses honorifiques étaient accordées aux amis que nous comptons en Autriche.¹⁶

Les signatures des notes du 10 juillet 1951 et du 30 juin 1953 (desquelles nous avons tiré cette dernière citation) étant illisibles, on a peine à croire qu'il s'agisse du même agent consulaire entré en fonction en 1950. Soit il s'est ravisé une fois qu'il a eu une meilleure connaissance de la situation de la Société France-Autriche de Graz, soit les deux hommes ont mis fin à leur différend afin d'obtenir un meilleur soutien de l'ambassade de France à Vienne. Dans le rapport de la Société de 1952-1953, M. Schmidts rappelait que la concurrence de l'*Amerika Haus* plaçait la Société de Graz dans une mauvaise posture, faisant d'elle « un quémandeur et un mendiant ».¹⁷ Peut-être que l'agent consulaire en prenant conscience de cette réalité a été amené à modifier son opinion sur le travail de M. Schmidts. Quoi qu'il en soit, la rivalité passagère entre les deux hommes a sûrement nui à l'action culturelle de la France à Graz. On imagine sans difficulté les deux hommes se placer mutuellement des bâtons dans les roues, donnant ainsi une mauvaise image des relations franco-autrichiennes.

5.1.3 Société France-Autriche de Vienne

La Société France-Autriche de Vienne a elle aussi une histoire trouble, caractérisée par de multiples changements à sa direction et la politisation croissante de sa gestion. Elle fut créée dans la précipitation après la libération de l'Autriche par les Alliés. Les autorités françaises reprochaient à ses premiers responsables leur manque d'expérience et d'avoir

¹⁵ *Ibid.*, lettre fort probablement rédigée par le ministre de France à Vienne Louis de Monicault à la présidente de la Société de Graz Hélène Haluschka le 22 février 1950.

¹⁶ *Ibid.*, note de l'agent consulaire de France à Graz à l'ambassadeur de France à Vienne le 30 juin 1953.

¹⁷ *Ibid.*, Rapport d'activité de la Société France-Autriche en 1952-1953 signé par Ludwig Schmidts.

mené une activité désordonnée ayant engendré des conflits avec d'autres organismes. Des membres du comité de direction en sont même venus au poing! La Société a donc été réorganisée une première fois en 1946, un nouveau comité a été mis sur pied, les statuts de l'organisme ont été révisés et les comptes vérifiés. C'est l'ancien ministre d'Autriche à Paris, le baron Jean-André d'Eichhoff, qui a été nommé à la présidence.¹⁸ Le 2 mai 1947, il a toutefois donné sa démission au ministre de France à Vienne, en raison notamment du manque de collaboration de ses collègues de travail.¹⁹ En octobre de la même année, le directeur de l'Institut français de Vienne, Eugène Susini, priait messieurs Klingsland et von Auer d'accepter d'assurer les plus hautes fonctions de la Société France-Autriche de Vienne.²⁰

Le 20 novembre 1950, Eugène Susini a reçu de ses patrons le mandat de suivre l'activité des Sociétés France-Autriche et de faire des recommandations sur l'appui devant leur être apporté. Le Haut-Commissariat demandait aussi à M. Susini de s'assurer que la création récente (à sa propre initiative) d'un groupe de jeunesse franco-autrichien n'entraîne pas trop en concurrence avec la Société France-Autriche de Vienne, étant donné la similitude de leurs activités.²¹ Huit jours plus tard, Eugène Susini fustigeait ceux-là même dont il avait fortement recommandé la nomination à la tête de la Société France-Autriche de Vienne!

L'inaction prolongée de la Société tient certes en grande partie à la médiocre qualité de ses cadres qui voient surtout dans leurs postes une manière de rente. [...] ...les dirigeants de France-Autriche paraissent considérer que l'activité de l'Institut est largement suffisante, et ne semblent pas disposés, disent-ils, à faire double emploi avec lui. De fait, l'Institut français, pourvu jusqu'à présent d'un personnel assez nombreux, assure par lui-même toutes les réalisations que la Société France-Autriche pourrait prendre à son compte... [...] L'actuelle Société France-Autriche est la troisième depuis 1945. Un changement de personnel poserait des problèmes délicats. [...] Dans ces conditions, j'estime qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à l'intention formulée par M. Klingsland de vous proposer la dissolution de la Société à Vienne. [...] Il vaut mieux en tout état de cause dissoudre la société plutôt que d'essayer de la remettre sur pied une quatrième fois.²²

Il semble que le directeur de l'Institut français de Vienne ait voulu neutraliser des personnes et une Société qui le concurrençaient dans son action culturelle en Autriche.

¹⁸ Vienne, N°68, France-Autriche de Vienne, note du représentant politique de la République française en Autriche au ministre des Affaires étrangères Bidault le 4 juillet 1946.

¹⁹ *Ibid.*, note du Baron Jean-André d'Eichhoff au ministre plénipotentiaire à Vienne le 2 mai 1947.

²⁰ *Ibid.*, lettre du directeur de l'Institut français de Vienne à M. le Dr. Klingsland datée du 7 octobre 1947.

²¹ *Ibid.*, note du Haut-Commissaire au directeur de l'Institut français de Vienne le 20 novembre 1950.

²² *Ibid.*, note de Eugène Susini directeur de l'Institut français de Vienne le 28 novembre 1950.

Lorsqu'il avait proposé la nomination des deux personnes précédemment citées à la tête de la Société de Vienne, Eugène Susini pensait probablement pouvoir les manipuler à sa guise, mais cela n'a visiblement pas été le cas.

La Section Information de la Division des Affaires culturelles a décidé de maintenir l'existence juridique de la Société France-Autriche de Vienne, mais de ne plus lui attribuer de subventions afin qu'en pratique elle n'existe plus. La Section considérait que la Société ne lui avait apporté que des déboires et nécessitait de trop gros investissements. Le directeur de l'Institut français de Vienne était bien sûr tout à fait d'accord avec cette décision.²³ La Section des étudiants de la Société maintenait toutefois ses activités et pouvait désormais compter sur une subvention de 1500 schillings par mois à partir du mois d'avril 1951.²⁴ La Section des étudiants bénéficiait d'un petit local à l'Hôtel de France et organisait des soirées de conversations, des conférences, des excursions et des voyages en France. Les autorités françaises se réjouissaient que ses membres soient de plus en plus nombreux.²⁵

5.1.4 Sociétés France-Autriche d'Innsbruck, Kitzbühel, Salzburg, Klosterneuburg, Kufstein et Schwaz

Ces Sociétés France-Autriche²⁶ ne méritent pas que l'on s'attarde à leur situation respective, puisque les archives qui les concernent ne fournissent pas beaucoup d'informations. La Société France-Autriche d'Innsbruck a succédé à l'ancienne Association autrichienne des amis de la France présidée par le général Béthouart, qui offrait des cours d'allemand et de folklore autrichien. Comme toutes les Sociétés mises en place par l'occupant français, celle d'Innsbruck, de Salzburg et de Schwaz ont connu de graves difficultés matérielles et financières, et parfois même d'organisation. Celle de Kufstein a été transformée en salle de lecture dans laquelle on exposait des œuvres. Les Sociétés de Kitzbühel au Tyrol et de Klosterneuburg en Basse-Autriche semblaient quant à elles fonctionner normalement.

²³ *Ibid.*, note signée Raiewsky, Division des Affaires culturelles, Section Information, le 1^{er} mars 1951.

²⁴ *Ibid.*, note du président de la Section des étudiants, Hofhansl, à la Légation de France le 18 mai 1951.

²⁵ *Ibid.*, note destinée au ministre de France à Vienne Roger Lalouette, le 22 juin 1953.

5.2 L'Union des amis de l'Autriche

Autre histoire riche en rebondissements que celle de l'Union des amis de l'Autriche. Les archives nous démontrent une fois de plus que les relations franco-autrichiennes n'étaient pas toujours aussi bonnes que l'affirmaient les autorités françaises. Tout comme certaines Sociétés France-Autriche, l'Union des amis de l'Autriche et son personnel ont fait plus de tort que de bien...

Sa création remonte à septembre 1945 et c'est Édouard Herriot – écrivain et président de l'Assemblée nationale française de 1947 à 1954 – qui en assurait la présidence. Le général Béthouart l'a décrite comme une association chargée d'acheminer la correspondance des anciens prisonniers et des déportés français en Autriche. Dans les faits, son action était politique, comme le démontre le premier geste qu'a posé l'Union des amis de l'Autriche en 1945 : elle a fait parvenir une lettre de félicitations au président du gouvernement provisoire autrichien, Karl Renner :

À l'occasion de la reconnaissance officielle du gouvernement provisoire de la République autrichienne, l'Union des amis de l'Autriche, groupant toutes les tendances de l'opinion publique française, vous adresse M. le chancelier, ses vives félicitations. Elle tient à vous exprimer les sincères vœux que forment tous les Français pour une Autriche indépendante et démocratique. Elle souhaite que les dernières survivances du régime nazi soient éliminées le plus rapidement possible et que votre beau pays retrouve bientôt sa prospérité grâce aux efforts de votre gouvernement et de votre vaillante population, grâce aussi à la sympathie agissante de toutes les nations libres. La France et plus spécialement l'Union des amis de l'Autriche participeront de grand cœur à cette œuvre de reconstruction dans les plus larges esprits d'entraide.²⁷

Le secrétaire général de l'Union des amis de l'Autriche, Jean Sternicha, a plus tard nuancé ces propos en avouant que les Français n'étaient pas tous du côté autrichien, loin de là. La majorité des Français voyait toujours l'Autriche comme un pays ennemi, a-t-il dit, celui qui était à l'origine de la Seconde Guerre mondiale aux côtés des nazis. Les Français ne savaient rien du combat désespéré des Autrichiens contre le fascisme, a-t-il ajouté, l'Autriche étant trop souvent associée à l'Allemagne. Elle inspirait donc elle aussi la méfiance disait-il. « Il faut aujourd'hui un certain courage pour se dire en France un ami de l'Autriche. Mais malgré tout, l'Autriche a un grand nombre d'amis parmi les

²⁶ Ce résumé de l'histoire des Sociétés France-Autriche citées dans cette section a été réalisé à partir du reste des archives contenues dans le carton N°68 France-Autriche.

Français qui lui veulent du bien et qui sont prêts à défendre la cause autrichienne et à contribuer à un rapprochement entre les deux peuples ».²⁸

M. Sternicha a aussi dit qu'Édouard Herriot avait été grandement critiqué pour avoir accepté la présidence de l'Union des amis de l'Autriche. Ses détracteurs l'accusaient d'avoir pactisé avec les nazis. M. Sternicha souhaitait donc que la revue mensuelle *Courrier France-Autriche*, dont il assumait l'entière responsabilité rédactionnelle, fasse disparaître ces préjugés à l'égard du peuple autrichien.²⁹

Étant donné que nous avons trouvé un exemplaire du *Courrier France-Autriche* daté du mois de juin 1947 – trois mois avant que le général Béthouart recommande de mettre un terme à cette publication – nous allons dresser un rapide portrait de ce qu'on y trouve à l'intérieur (voir la copie de la première page en annexe 7). Tout d'abord, le sous-titre du mensuel est « *Au service d'une amitié nécessaire* ». La rédaction du *Courrier France-Autriche* insistait beaucoup dans ses pages sur la différence qu'il fallait faire entre les Allemands et les Autrichiens, puisque les Français n'étaient en général pas très solidaires vis-à-vis de l'Autriche. Elle faisait aussi l'éloge de ses propres actions en première page, comme sa collaboration avec la Croix-Rouge autrichienne afin de mettre un terme à la famine dans ce pays.³⁰

Un compte rendu de l'assemblée générale de l'Union est aussi présenté. En page 3, on apprend que le premier numéro du *Courrier France-Autriche* est paru en novembre 1945 et qu'un concert organisé au Théâtre des Champs Élysées le 17 septembre 1945 a permis d'amasser 45 000 francs destinés à l'Union. La rédaction informait ses lecteurs qu'elle était toujours en attente d'une autorisation officielle de publication et qu'entre temps, l'Union avait créé des sections départementales à Grenoble, Lyon, Toulouse et Nice, de même que différentes sections de travail sur la presse, les arts, la jeunesse, les sports et la

²⁷ Vienne, N°68, France-Autriche, II- Fédération France-Autriche 1^{re} Association à Vienne, télégramme de Édouard Herriot, président de l'Union des amis de l'Autriche au président Renner du gouvernement provisoire autrichien, le 24 octobre 1945.

²⁸ Vienne, N°68, France-Autriche, II- Union des amis de l'Autriche, 1945-1947, extrait d'un bulletin culturel de la DGRC citant le *Wiener Zeitung*, mais on ne connaît pas la date.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, exemplaire de huit pages du mensuel *Le Courrier France-Autriche*, édition du mois de juin 1946 publié par l'Union des amis de l'Autriche.

science. La rédaction évoquait aussi le voyage en Autriche de M. Sternicha pendant lequel celui-ci aurait reçu des promesses d'assistance de la part du gouvernement militaire et de la Direction des Relations culturelles. « La force de propagande de notre Association est irrésistible en Autriche, où notre titre d'Amis nous crée d'emblé une prévention favorable ». ³¹ Or nous verrons plus loin que cela n'était pas vrai... Selon le compte rendu financier daté du 31 décembre 1945, 2346 personnes avaient payé leur cotisation à l'Union. Enfin, dans les annonces classées, des Autrichiens et Autrichiennes donnaient leur adresse aux lecteurs afin de pouvoir correspondre avec des Français et Françaises. ³²

En somme, le *Courrier France-Autriche* apparaît beaucoup plus comme un organe servant la cause de l'Union que celle des Autrichiens ou de l'amitié franco-autrichienne, puisque beaucoup d'espace était consacré aux difficultés et aux réticences rencontrées par l'Union. Nous n'avons noté la présence que d'une seule prise de position politique dans ses pages. Elle provenait du président de l'assemblée générale annuelle qui disait regretter la décision prise par les Alliés concernant le Tyrol du Sud, c'est-à-dire le refus des rectifications de frontières demandées par l'Autriche. Les personnes présentes à cette assemblée auraient abondé dans son sens. ³³

Le général Béthouart, quant à lui, considérait que cette publication n'était pas primordiale, parce que les autorités françaises comptaient déjà sur un certain nombre de publications pour faire valoir leurs conceptions. Mais ce qui était encore plus problématique pour le général, c'était la réticence des autorités autrichiennes à l'égard de M. Sternicha parce que ce dernier exigeait d'elles d'importants capitaux. Par conséquent, le Haut-Commissaire de la République française en Autriche avait recommandé d'abandonner provisoirement le projet de publication de l'Union des amis de l'Autriche. ³⁴

³¹ *Ibid.*, p.3-4.

³² *Ibid.*, p. 6.

³³ *Ibid.*, p. 6.

³⁴ *Ibid.*, note du général Béthouart au secrétaire d'État à la Présidence du Conseil chargé de l'Information, le 27 septembre 1946.

Il est vrai que les autorités autrichiennes se méfiaient de M. Sternicha. D'ailleurs, le chancelier Filg n'avait pas manqué de faire part de son opinion sur M. Sternicha aux autorités françaises, allant jusqu'à dire que l'amitié franco-autrichienne aurait plus à gagner qu'à perdre si M. Sternicha prenait sa retraite...³⁵ Le Chancelier avait informé les autorités françaises que les Autrichiens vivant à Paris étaient très divisés et il accusait M. Sternicha de tirer parti de la situation. Étant donné que le secrétaire général de l'Union des amis de l'Autriche n'avait pas trouvé de soutien financier en France, il s'était rendu en Autriche avec l'accord du ministre des Affaires étrangères. Une fois sur place, le chancelier Filg avait refusé de lui accorder une quelconque aide financière ou matérielle, et avait demandé au général Béthouart de ne plus prolonger les autorisations de séjour accordées à M. Sternicha.³⁶

Il y avait donc une grande différence entre la perception parisienne de M. Sternicha, qui était plutôt positive, et celle de Vienne, où l'on souhaitait se débarrasser de lui. M. Sternicha était en quelque sorte une épine dans le pied du Haut-Commissariat. Comme si ce n'était pas assez, M. Sternicha avait affirmé lors de son séjour en Autriche, « qu'un refus [de subventions destinées à sa revue] serait considéré en France comme un manque d'esprit démocratique de leur part ».³⁷ Les autorités françaises ont ensuite conclu que M. Sternicha cherchait en réalité à jouer un rôle politique en Autriche, ce qui remettait en cause la neutralité dont devait faire preuve une telle organisation.³⁸ Pas étonnant dans ces circonstances que l'Union des amis de l'Autriche ait mis un terme presque définitif à ses activités en février 1948.³⁹

5.3 La « Semaine française »

C'est le ministère autrichien de l'Instruction publique qui a organisé la « Semaine française » du 19 au 27 février 1955. Elle a eu lieu dans toutes les Académies commerciales et les Écoles de commerce de l'Autriche. Les troupes d'occupation

³⁵ *Ibid.*, lettre personnelle destinée au ministère des Affaires étrangères et rédigée le 16 septembre 1946.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, note pour le général Béthouart rédigée le 12 août 1946.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Vienne, N°68, France-Autriche, II- Union des amis de l'Autriche 1945-1947, note du général Béthouart Haut-Commissaire au chef de la Mission de Contrôle le 14 février 1948.

françaises ont tenu à mettre en valeur les rapports existant entre la France et l'Autriche dans les secteurs culturel, économique et social, en plus de laisser une impression durable dans la mémoire des participants. Ces mêmes participants se sont ensuite rendus en France pour approfondir leurs rapports avec l'étranger.⁴⁰ Durant cette « Semaine française », la jeunesse autrichienne a participé à des soirées théâtrales, à des concerts, à des expositions et a pu voir de nombreux films. L'Institut français de Vienne et celui d'Innsbruck ont fourni 500 reproductions de tableaux, 200 œuvres de littérature française, de nombreux manuels d'enseignement français, en plus d'offrir des bourses pour l'organisation de voyages de groupes à destination de Paris.⁴¹ Les autorités françaises croyaient ainsi pouvoir renforcer la collaboration économique entre les deux pays :

[...] n'est-il pas interdit d'espérer que de cette « Semaine », qui s'adresse en première ligne à des jeunes gens, lesquels, demain, occuperont des situations dans le commerce ou l'industrie, ne naissent de nouvelles possibilités pour multiplier, non plus seulement nos échanges culturels, mais pour renforcer également nos relations économiques.⁴²

Quelque 700 élèves des Académies et Écoles commerciales ont quitté Vienne le 1^{er} avril 1955 pour se rendre à Paris pendant une semaine, sous l'encadrement de la Section Enseignement commercial du ministère de l'Instruction publique autrichien.⁴³ Grâce à cette initiative autrichienne, la France a eu l'occasion de charmer la jeunesse autrichienne et de s'assurer de son soutien le jour où elle détiendrait le pouvoir. Pas étonnant que les autorités françaises aient mis toutes leurs ressources à la disposition des organisateurs, étant donné l'intérêt à long terme que représentait cet événement.

5.4 Les Semaines européennes d'Alpach

Depuis le mois d'août 1945, Alpach (dans le Tyrol) accueille (même encore aujourd'hui) des artistes, des politiciens, des scientifiques et des économistes traitant de sujets d'actualité. Il s'agit encore une fois d'une initiative autrichienne, appuyée par la France. Les Français étaient responsables des rencontres qui avaient lieu à St-Christoph

⁴⁰ Dossiers rapatriés, Ambassade de France à Vienne, culturel, diffusion et enseignement du français en Autriche, émissions éducatives de la radiodiffusion française, 1946-1955, Vienne, 176/4, extrait non daté du *Sonderdienst Osterreich* de Vienne.

⁴¹ *Ibid.*, article de presse non daté.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Dossiers rapatriés, Ambassade de France à Vienne, culturel, « La Semaine française » en Autriche, 1954-1955, Vienne, 176/5, note de Lalouette destinée à la Direction des relations culturelles, le 1^{er} avril 1955.

(toujours dans le Tyrol) alors que les Autrichiens avaient la responsabilité de celles d'Alpach. Étant donné le succès remporté par cet événement dès sa première édition, l'expérience a été renouvelée en 1946 et 1947, grâce notamment à « des subventions relativement importantes » du Haut-Commissariat français. L'Institut français d'Innsbruck avait le mandat d'assurer une participation française de qualité, tant des professeurs que des étudiants.⁴⁴ Le général Béthouart affirme dans ses mémoires que des représentants de 11 nations ont participé à l'édition de 1947, de 16 nations à celle de 1948 et de 18 nations à celle de 1949.⁴⁵ Les autorités françaises ont toutefois qualifié de « succès superficiel » les éditions de 1949, 1950 et 1951, sous prétexte que la France n'y avait pas délégué de conférenciers de renommée, ce qui a eu comme conséquence que les discussions se déroulaient uniquement en allemand et en anglais. L'édition de 1952 a toutefois été marquée par le retour du français comme langue de discussion.⁴⁶ Les archives démontrent que les Français n'ont jamais été certains de l'intérêt que représentait une participation française aux Semaines européennes : « Peut-on actuellement envisager de donner une vigueur à l'influence française au cours des semaines d'Alpach? La participation de conférenciers et de professeurs français de qualité serait seule de nature à donner une réponse positive à cette question ».⁴⁷

Ce qui est certain, c'est qu'étant donné que ces rencontres se perpétuent aujourd'hui, elles avaient forcément leur raison d'être. Si la France n'y a pas vu d'intérêt immédiat, c'est peut-être parce qu'elle ne leur a pas suffisamment consacré d'attention et de moyens.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 230.

⁴⁶ AUT 3111 d.10B, *loc. cit.*, note du 2 avril 1953.

⁴⁷ *Ibid.*

Chapitre 6 :

Une jeunesse autrichienne en crise

6.1 État d'esprit de la jeunesse autrichienne

Au lendemain de la libération de l'Autriche, la jeunesse autrichienne était totalement démunie: sans projet, sans avenir, sans motivations, parce que pendant sept ans le régime hitlérien s'était occupé d'elle en lui attribuant un rôle bien précis et en lui offrant une solide structure d'encadrement. Mais en 1945, que pouvait offrir la France à une jeunesse autrichienne en crise, alors que sa propre jeunesse n'avait plus de points de repères?

En octobre 1945, le ministre autrichien de l'Éducation a expliqué aux occupants français que la jeunesse autrichienne ne savait plus rien de la France, ni de l'Europe d'ailleurs. C'était un des impacts négatifs qu'avaient eus sur elle sept années de national-socialisme. Le ministre Fischer croyait qu'avant d'apprendre à aimer et à comprendre la culture européenne, la jeunesse autrichienne devait d'abord aimer son pays, une patrie dont elle pouvait être fière, disait-il.¹ On suppose que le ministre faisait ici référence au passé glorieux de la dynastie des Habsbourgs, en omettant bien sûr le rôle important joué par les Autrichiens aux côtés des nazis. Le gouvernement autrichien disait placer la rééducation politique, mais surtout intellectuelle et patriotique, de la jeunesse au centre de ses préoccupations : « Aussi longtemps que l'Autrichien n'arrivera pas à être fier de son pays, d'autres idéaux le solliciteront et le pangermanisme ne cessera jamais d'être le mirage attirant pour lui ».²

Le représentant politique de la République française d'Autriche, Louis de Monicault, a rapidement fait part de ses impressions au ministre français des Affaires étrangères Georges Bidault, au sujet « du problème de la jeunesse autrichienne ». Il expliquait que les jeunes avaient très faiblement répondu à l'appel qui leur avait été lancé de rejoindre les groupes qui s'étaient formés après 1945 et qui représentaient l'ensemble des affinités

¹ Vienne, N°72, Gouvernement autrichien, discours et interviews, 1947-1955, note du général Béthouart au ministre des Affaires étrangères Bidault faisant état d'une entrevue accordée par le ministre de l'Éducation de l'Autriche, M. Fischer, le 24 octobre 1945.

politiques et confessionnelles que l'on retrouvait en Autriche. La raison principale de ce manque d'intérêt, disait M. de Monicault, c'était la désaffection de la jeunesse autrichienne vis-à-vis de toute forme de discipline, en réaction à ce qu'elle avait connu sous le régime nazi. C'est ce qui expliquerait son attitude individualiste et sceptique qui risquait de la détourner de toute préoccupation autre que matérielle.³

Quatre documents trouvés dans les archives nous aident à dresser le portrait le plus fidèle possible de la jeunesse autrichienne, selon le point de vue des autorités françaises, entre 1945 et 1955: *La jeunesse tyrolienne et la politique* (non daté), *Évolution de la jeunesse autrichienne* daté du mois de mai 1951, *Les mouvements de jeunesse en Vorarlberg* du 31 mars 1953, enfin *Rapport sur la jeunesse autrichienne* (non daté, voir copie de la première page du document en annexe 6). Ces documents se répétant sur plusieurs points, nous en résumerons donc les principales observations.

L'effondrement du national-socialisme et la fin de l'endoctrinement de la jeunesse dans la *Hitler Jugend* étaient à l'origine de la crise de la jeunesse autrichienne, selon l'occupant français. De plus, la situation économique désastreuse et les débouchés rares et trop peu rentables rendaient leur avenir très sombre. Enfin, la jeunesse du Tyrol comme celle de partout ailleurs, souffrait d'une « crise de moralité » causée par les horreurs de la guerre.⁴

Les autorités religieuses catholiques ayant une grande influence au Tyrol, ce sont elles qui ont lutté les premières contre ce découragement généralisé. Malgré leurs bonnes intentions, elles se sont heurtées à la méfiance des jeunes qui ne s'intéressaient qu'aux loisirs et aux sports.⁵

² *Ibid.*

³ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques..., N°25, *loc. cit.*, lettre de Louis de Monicault, représentant politique de la République française en Autriche au ministre des Affaires étrangères Bidault, le 20 juillet 1946.

⁴ MAE, AOFAA, Autriche, zone d'occupation française, jeunesse, AUT 3923/12, *La jeunesse autrichienne et la politique*, rapport non daté, p. 4.

⁵ *Ibid.*, p. 4-5.

Même situation au Vorarlberg où les autorités françaises ont constaté l'inertie, la division et le désarroi de la jeunesse. Elle refusait d'être embrigadée par les partis politiques et elle était fatiguée des luttes idéologiques. Les occupants français constataient surtout que cette jeunesse n'avait aucun idéal.⁶ Les jeunes étaient nombreux, surtout chez les étudiants, à penser se rendre en Allemagne pour y trouver plus de possibilités. Seule l'idée européenne semblait les intéresser, les rencontres internationales de jeunes ayant largement contribué à mieux se connaître. La seule grande faiblesse de l'idée européenne, selon les observateurs français au Tyrol, c'était son manque d'application pratique :

Le reproche qu'on peut faire à l'idée européenne, c'est qu'elle n'est qu'une idée et, si un nouveau mouvement de la jeunesse européenne venait à être lancé, il faudrait qu'il renferme un programme aux buts et moyens précisés. [...] Il faudra redonner confiance et offrir du concret, sans oublier d'y mettre l'autorité dont les jeunes ont besoin.⁷

Le rapport français sur la jeunesse du Tyrol parle d'un particularisme et d'un conservatisme tyroliens : « les jeunes Tyroliens n'ont pas le dynamisme ni la finesse des Viennois et la plupart des autres provinces sont plus avides de nouveautés que le Tyrol; c'est peut-être d'abord avec elles qu'il faudra créer du neuf ».⁸ Ce jugement de valeurs apparaît dans la conclusion du rapport intitulé *l'Évolution de la jeunesse autrichienne* qui est complété par une liste d'intérêts généraux qu'avaient les jeunes Tyroliens, selon qu'ils étaient étudiants ou non : leurs goûts en matière de lecture, leur opinion sur les pays étrangers, les possibilités professionnelles qui s'offraient à eux et leur vision de la politique.⁹ Cette liste d'intérêts nous apparaît très contestable puisqu'elle relève beaucoup plus du préjugé que d'une étude sociologique approfondie, faisant des étudiants les jeunes les plus ouverts d'esprit, alors que les autres apparaissent presque idiots.

Les autorités françaises croyaient aussi connaître l'avis des jeunes sur la présence des Alliés en Autriche. Leurs observations indiquaient que les jeunes nourrissaient en général « une haine tenace mêlée d'effroi » à l'égard des Soviétiques, qu'ils jugeaient les Américains comme « des touristes gênants mais nécessaires », que les occupants entravaient l'essor économique de l'Autriche, mais qu'ils étaient un mal nécessaire

⁶ *Ibid.*, note de renseignements, *Les mouvements de jeunesse en Vorarlberg*, 31 mars 1953, p.1 et 3.

⁷ *Ibid.*, *Évolution de la jeunesse autrichienne*, mai 1951, p.3.

⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁹ *Ibid.*, p. 5.

puisque, sans eux, le pays risquait de connaître le même sort que les « démocraties populaires ». ¹⁰ Quant à la perception de la jeunesse autrichienne des Français, « il nous paraît qu'il y a deux sortes de Français : l'occupant qui est toujours une gêne et avec qui on a parfois des difficultés et le Français de France, qui se trouve dans une situation semblable à celle du jeune Autrichien et pour lequel on éprouve en général une vive sympathie ». ¹¹ Cette description est un peu trop flatteuse pour être totalement vraie, comme nous le verrons dans le chapitre consacré aux actions francophobes.

6.2 Les Services français de la jeunesse

À partir de 1947, les Services français de la jeunesse étaient composés d'un instituteur détaché, d'un agent auxiliaire et d'un employé autrichien. Ces trois personnes travaillaient à l'Institut français d'Innsbruck. Le *Rapport sur la jeunesse autrichienne* n'indique toutefois pas clairement s'il est uniquement question du Tyrol ou des deux provinces sous occupation française. Les autorités françaises prétendent que leurs relations avec les autorités du Tyrol ont toujours été bonnes, tous les échanges internationaux autrichiens ayant été organisés en collaboration avec elles, au même titre que les camps de jeunesse n'ont été rendus possibles qu'avec l'appui des Autrichiens. ¹² Le chapitre sur les actions francophobes permettra de nuancer considérablement cette présentation officielle des faits.

6.3 Les activités mises en place pour la jeunesse autrichienne

Afin d'éviter que la jeunesse autrichienne patauge trop longtemps dans l'inertie, le général Béthouart a fait de la jeunesse une de ses priorités. Durant les vacances d'été, et ce dès 1946, des camps de jeunesse ont été organisés par les autorités françaises dans les montagnes du Tyrol et du Vorarlberg. Deux groupements ont été créés : un premier, à caractère essentiellement sportif, regroupait les jeunes selon leurs croyances religieuses, leur appartenance politique ainsi que les jeunes appartenant au mouvement scout. Le second groupe avait un caractère intellectuel et il avait comme mission d'accentuer les

¹⁰ *Ibid.*, *Rapport sur la jeunesse autrichienne*, non daté, p. 1.

¹¹ *Ibid.*

échanges culturels entre la France et l'Autriche. Les jeunes d'Europe occidentale étaient invités par le Haut-Commissariat à participer à ces camps de jeunesse, alors qu'il revenait aux autorités autrichiennes d'inviter les jeunes de l'Europe centrale.¹³

L'encadrement et l'organisation matérielle de ces camps étaient la responsabilité des mouvements de jeunesse autrichienne, alors que le ravitaillement relevait du général français. Les camps de jeunesse étaient financés par les participants et par les fonds de la jeunesse hitlérienne qui avaient été bloqués.¹⁴ Le gouvernement militaire de la zone française croyait que :

[...] ces rencontres révèlent aux jeunes Autrichiens que leur sort n'est pas indifférent aux autres nations. Il s'agit de leur rendre confiance, de les assurer de la volonté générale de ne pas leur tenir rigueur d'un passé dont il ne sont pas au premier chef responsables, et en revanche, de les convaincre du bienfait des principes démocratiques qui doivent inspirer la vie des nations et leurs rapports mutuels. Dans ce sens, l'action des jeunes sur d'autres jeunes est encore le moyen le plus efficace, l'outil le mieux adapté pour extirper les racines tenaces du nazisme; elle constitue également un des facteurs qui permettront le plus sûrement à l'Autriche de reprendre progressivement sa place dans le courant de la vie internationale.¹⁵

Les camps de jeunesse auraient annuellement rassemblés plus de 2000 jeunes Autrichiens et Français des deux sexes. À ces camps, il faut ajouter les voyages collectifs pour les élèves et les étudiants, les échanges interscolaires familiaux et les stages en Autriche et en France. Des films et des documentaires français ont aussi été présentés afin que la jeunesse autrichienne connaisse mieux la France. Chacune de ces projections auraient touché plus de 2000 enfants et adolescents. Les autorités françaises affirment que ces activités ont contribué à augmenter l'échange de correspondance entre les participants, en plus de donner le goût aux jeunes Autrichiens de visiter la France.

[...] ce genre d'activités se révèle le plus fructueux comme moyen d'action sur la jeunesse autrichienne. [...] Il est indispensable que les difficultés de visas ne viennent pas empêcher cette réalisation qui, sans nécessiter la moindre dépense, sera d'un retentissement immense sur les relations franco-autrichiennes.¹⁶

¹² *Ibid.*, p. 13.

¹³ Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques..., N°25, *loc. cit.*, lettre de Louis de Monicault, représentant politique de la République française en Autriche au ministre des Affaires étrangères Bidault, le 20 juillet 1946.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 13-14.

6.4 Les différents mouvements de jeunesse

Malgré le fait que les jeunes s'intéressaient peu à la politique, les partis politiques autrichiens avaient quand même des sections jeunesses. Les organismes d'entraide et de loisirs comptaient aussi sur la jeunesse autrichienne pour grossir leurs rangs.

6.4.1 Mouvement de jeunesse de l'ÖVP (parti populiste et chrétien-social)

Après avoir tenté à de nombreuses reprises de développer son mouvement de jeunesse, la direction provinciale de l'ÖVP du Tyrol a finalement baissé les bras. En juillet 1953, elle ne comptait plus convaincre les enfants de ses membres de s'intéresser à la vie politique du pays.¹⁷

6.4.2 La jeunesse socialiste

La jeunesse socialiste était divisée en trois organisations : le *Kinderfreunde*, le *Rote Falken* et la *Jeunesse socialiste*. Le premier groupe s'adressait aux enfants de 6 à 12 ans et il organisait des colonies de vacances. Il s'assurait aussi de surveiller les enfants des écoles maternelles en dehors des heures de classe. Le second groupe se consacrait à la formation politique des jeunes de 12 à 15 ans. Enfin, le dernier groupe, c'était celui de la jeunesse du parti socialiste, et ses membres étaient âgés de 15 à 28 ans, parfois plus. Il était très actif et ses camps de vacances étaient très fréquentés. Eux aussi recevaient bien sûr une éducation politique.¹⁸

6.4.3 La jeunesse populiste

Ce groupe de jeunes, sous l'égide de l'*Österreichische Jugendbewegung*, avait comme ambition d'englober toute la jeunesse chrétienne de droite pour lui donner une formation politique. La *Frohe Jugend* organisait des colonies de vacances pour les 6 à 14 ans et la *Jung-Österreich* était chargée d'éduquer politiquement les jeunes âgés de 14 à 18 ans. Les scouts, la jeunesse catholique et la jeunesse paysanne étaient aussi membres

¹⁷ AUT 3923/12, *loc. cit.*, note de renseignements pour le chef de la Mission française, le 2 juillet 1953.

de l'*Österreichische Jugendbewegung*.¹⁹ La jeunesse catholique offrait une éducation religieuse et « humaine » aux jeunes des deux sexes de 10 à 25 ans. Selon les estimations effectuées par les autorités françaises, la jeunesse catholique rejoignait 20 000 jeunes du Tyrol. Ce chiffre comprenait toute la jeunesse qui avait un rapport quelconque avec l'Église. C'était l'évêque d'Innsbruck qui assumait la haute direction de cette jeunesse catholique.²⁰

6.4.4 La jeunesse communiste

La *Frei Österreichische Jugend* relevait directement du Parti communiste et comptait environ 300 membres dans le Tyrol. Les occupants français considéraient par conséquent que « son influence sur la jeunesse de la province est insignifiante ».²¹

6.4.5 La jeunesse syndicaliste

Ce regroupement de jeunes de 14 à 21 ans les encourageait à développer leur sens de la solidarité ouvrière, en plus d'assurer la défense de leurs droits en tant que travailleurs. Des cours de syndicalisme et de sociologie étaient offerts, sans connotations politique ou religieuse. La jeunesse syndicaliste avait comme principale préoccupation la santé des travailleurs et c'est pourquoi elle organisait des visites médicales généralisées et des séjours de repos.²²

6.4.6 Le *Landesjugensreferat*

C'était un regroupement de groupes de travail qui tâtaient le pouls des jeunes et qui voulait les intéresser aux activités les plus variées. Ces groupes de travail souhaitaient aussi que les jeunes prennent conscience de leur rôle dans la société en leur offrant une

¹⁸ *Ibid.*, *La jeunesse tyrolienne et la politique*, rapport non daté, p. 1.

¹⁹ *Ibid.*, p. 1-2.

²⁰ *Ibid.*, p. 3.

²¹ *Ibid.*, p. 2.

²² *Ibid.*, p. 3.

formation civique et démocratique afin qu'ils soient en rapport avec l'étranger et qu'ils aient une formation internationale.²³

Il y avait sept groupes de travail :

- 1) Le Ring-Groupe de la jeunesse du Tyrol pour la culture de l'art : il rassemblait environ 250 jeunes de plus de 16 ans s'intéressant à la musique, au théâtre, à l'architecture, aux langues vivantes, au folklore et aux traditions, à la littérature, aux travaux d'art, au dessin et au modelage.²⁴
- 2) La Croix-Rouge de la jeunesse : elle s'adressait aux enfants de moins de 14 ans qui fréquentaient l'école. 60% d'entre eux participaient à ses activités pendant lesquelles on leur inculquait des habitudes d'hygiène et d'entraide et une formation civique et internationale.²⁵
- 3) La jeunesse secourable : elle avait sensiblement le même mandat que la Croix-Rouge pour la jeunesse, mais son action était destinée aux jeunes de 14 à 20 ans. Elle a connu un grand succès auprès de la population.²⁶
- 4) Le travail volontaire : l'été, ce groupe organisait des chantiers pour permettre aux étudiants d'être en contact avec le travail manuel afin qu'ils puissent mieux comprendre les conditions ouvrières. C'était aussi l'occasion pour eux de gagner un peu d'argent. Les jeunes filles bénéficiaient pour leur part d'un « enseignement ménager » sous forme de travaux pratiques.²⁷
- 5) Les auberges de jeunesse : l'objectif de ces auberges était de donner la chance aux jeunes d'avoir accès à des maisons convenablement aménagées pour qu'ils puissent se déplacer partout en Autriche. Un réseau avait été établi entre Kufstein, St-Johenn, Kundl, Chensee, Innsbruck, Kuhtai, Ehrwald et Vilsalpee.²⁸
- 6) *Österreichisches Jugendsingen* : ce groupe avait comme mission de faire la promotion du chant choral à l'école et dans les structures de jeunesse. Il organisait aussi des concours et des fêtes populaires.²⁹

²³ *Ibid.*, *Rapport sur la jeunesse autrichienne*, non daté, p. 2.

²⁴ *Ibid.*, p. 2.

²⁵ *Ibid.*, p. 3.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.* p. 4.

7) *Jungtirolerhilfe* : ce groupe venait en aide aux jeunes qui avaient des besoins matériels comme le logement et la cuisine, et s'assurait de les protéger des maladies vénériennes et du tabac entre autre.³⁰

6.4.7 Jeunesse du Vorarlberg

Il y avait six mouvements de jeunesse au Vorarlberg, dont les *Pfadfinders* qui ressemblaient aux scouts, mais auxquels on reprochait la trop grande ressemblance avec les *Hitler Jugend*. Malgré ses difficultés financières, ce mouvement comptait 600 membres. Il y avait aussi les *Pfarrjugend* (jeunesse paroissiale) qui regroupaient environ 20 à 25% des jeunes catholiques, soit 4000 jeunes. Ce mouvement avait une activité purement religieuse et sa mission consistait à contrer une trop grande popularité des mouvements politiques. Il était très apprécié en zones rurales. Deux autres mouvements étaient uniques au Vorarlberg : les *Alpenvereinsjugend* qui rassemblaient 500 jeunes sportifs majoritairement catholiques et les *Kolpingsjugend* relevant du clergé et s'occupant des jeunes orphelins ou déshérités.³¹

Au Vorarlberg, on estimait à 27 000 le nombre de jeunes de 14 à 21 ans faisant partie des mouvements de jeunesse de la province.³² Au Tyrol, les rapports réalisés par les troupes d'occupation françaises estimaient à 10% la proportion de jeunes qui étaient membres de ces mouvements.³³

Ce n'est que le 2 décembre 1955 (après l'occupation!) que le ministère des Affaires étrangères a décidé de publier une brochure destinée aux jeunes étrangers intéressés par la France ou qui étaient curieux de la visiter. Une version allemande de la brochure *Voir et comprendre la France*, destinée aux pays de langue allemande, a aussi été éditée.³⁴ Mais toutes ces initiatives n'ont pas empêché les jeunes nazis de survivre à Hitler.

³⁰ *Ibid.*,

³¹ *Ibid.*, Note de renseignements sur les mouvements de jeunesse en Vorarlberg, 31 mars 1953, p. 2.

³² *Ibid.*, p. 3.

³³ *Ibid.*, La jeunesse tyrolienne et la politique, p. 4.

³⁴ MAE, AOFAA, Dossiers rapatriés de l'ambassade de France à Vienne, culturel, questions culturelles diverses, 1948-1955, Vienne, 188/3, note du ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Vienne le 2 décembre 1955.

6.5 La survivance du national-socialisme parmi la jeunesse

Le 3 novembre 1953, la rédaction du *Neue Tageszeitung* a demandé au ministre de l'Intérieur ce qu'il entendait faire à la suite de la création d'une organisation de jeunesse nazie *Bund der heimattreuen Jugend* dans le Tyrol. Cette organisation avait possiblement des ramifications à Vienne, en Styrie, à Salzbourg, en Haute-Autriche et en Carinthie. Le *Neue Tageszeitung* décrivait cette organisation comme une « réédition des jeunesses hitlériennes », puisque ses plus hauts dirigeants étaient d'anciens membres de l'organisation des jeunesses hitlériennes, ou du moins des « successeurs spirituels ». Un local aurait été mis à la disposition de cette organisation nazie à Innsbruck. « Dans l'intérêt de l'Autriche, il est temps d'intervenir contre l'idée de la « Grande Allemagne » et la création d'organisations fascistes », exigeait le *Neue Tageszeitung*.³⁵ Les archives ne font état d'aucune réaction des autorités françaises après la parution de cet article. Elles considéraient probablement qu'il revenait aux autorités autrichiennes de résoudre ce problème.

³⁵ AUT 3923/12, *loc. cit.*, extrait du *Neue Tageszeitung* du 3 novembre 1953, sans aucune autre mention.

Chapitre 7 : Une dénazification ratée?

7.1 Dans le secteur culturel en zone française d'occupation

Nous n'avons trouvé que très peu de sources primaires concernant l'épuration du secteur des arts. Nous savons toutefois que l'adjoint du général Béthouart, le général Chérière, a informé le ministre fédéral de l'Instruction publique que la dénazification de l'Orchestre philharmonique était incomplète.¹ C'est la raison pour laquelle les Services français d'action culturelle ont annulé une grande manifestation culturelle franco-autrichienne. Lorsqu'est venu le temps d'accorder les passeports aux musiciens autrichiens, le ministère de l'Intérieur s'est aperçu que 30 des 91 musiciens de l'orchestre avaient été membres du Parti nazi et que l'un d'eux avait adhéré aux *Hitler Jugend*. L'Orchestre philharmonique avait aussi refusé de participer aux cérémonies d'inauguration de l'exposition antifasciste *Niemals vergessen*, ce qui n'a pas aidé sa cause auprès de la Commission quadripartite de dénazification. Le général Chérière a néanmoins donné des instructions à son personnel pour « porter remède au préjudice financier ainsi causé à l'Orchestre par ce fâcheux incident ».² Cela suppose que le général Chérière n'était pas tout à fait d'accord avec la décision d'annuler l'événement culturel franco-autrichien dont il est fait mention ici, parce qu'elle risquait de compromettre les relations diplomatiques franco-autrichiennes.

Le général Béthouart écrit dans ses mémoires que les nazis les plus compromis ont été sanctionnés par des saisies pouvant atteindre 40% de leurs biens. On leur imposait aussi une majoration d'impôts de 10% pendant un certain nombre d'années. Ces mesures auraient été imposées à 42 000 Autrichiens dont 6000 qui se trouvaient en zone française d'occupation. Les moins compromis (481 000 dans l'ensemble du pays et 80 000 en zone française d'occupation) étaient beaucoup moins sévèrement sanctionnés, et dans certains

¹ Archives rapatriées de l'ambassade de France à Vienne, questions culturelles autrichiennes, musique : concerts, chorales, philharmonique, etc., 1945-1956, Vienne 199/2, le général Chérière adjoint du Haut-Commissaire de la République française en Autriche au ministre fédéral de l'Instruction publique le 25 septembre 1946.

² *Ibid.*

cas pas du tout. Un total de 72 000 agents de l'administration et des services publics auraient été révoqués par le gouvernement autrichien.³

Mais comme le général Béthouart craignait que ces condamnations sèment les germes de la révolte et renforce l'hitlérisme, lors du Conseil allié du 25 septembre 1947, il a proposé et obtenu que le Conseil prescrive au gouvernement autrichien d'adopter une loi d'amnistie pour gracier les plus jeunes des moins compromis. Le 21 avril 1948, 487 000 anciens nazis sur 524 000 ont été amnistiés.⁴

7.2 Selon les hommes politiques autrichiens

Autre élément que nous tenons à ajouter à ce très court chapitre, ce sont les déclarations de certains hommes politiques autrichiens concernant la dénazification. Le Secrétaire d'État à l'Intérieur, M. Graf, a reconnu le 27 janvier 1949, que son parti (ÖVP : parti populiste et chrétien-social) et lui-même entretenaient des contacts avec certains nazis. « ...je suis prêt à m'allier avec Dieu et avec le diable, sous réserve que *in fine*, Dieu l'emporte sur le diable ». ⁵ Le diable, c'était bien sûr le groupe des anciens nazis autrichiens. M. Graf a aussi déclaré aux autorités françaises qu'il souhaitait obtenir 70% des voix des 500 000 nazis graciés par la loi d'amnistie. « Il est donc de notre intérêt de vous persuader qu'il vaut mieux avoir un parti ÖVP puissant dans lequel nous avons 15% de nazis ou d'ex-nazis que d'avoir un quatrième parti exclusivement composé de nazis ». ⁶

Dans le même ordre d'idées, le *Neue Tageszeitung*, au début de l'année 1955, a rapporté les propos du chancelier Rabb selon lesquels il fallait mettre fin à la distinction qui existait depuis 1945, entre les Autrichiens patriotes et les citoyens qui « s'étaient égarés dans le nazisme », en permettant à ceux qui ont reconnu leur erreur « de recouvrer l'intégralité de leurs droits civiques ». ⁷ Le Chancelier ajoutait: « La très grosse majorité

³ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 119.

⁴ *Ibid.*, p. 120-121.

⁵ Vienne, carton 72, Gouvernement autrichien, discours et interviews, 1947-1955, *Compte-rendu d'entretien avec le secrétaire d'État à l'Intérieur Graf*, signé Baud le 27 janvier 1949.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, note de la diplomatie le 22 mars 1955.

des anciens nazis s'est incorporée loyalement et sans difficultés à la communauté. Fin du traitement différencié selon les catégories de citoyens ».⁸ Tous les hommes politiques autrichiens voulaient faire table rase de cet héritage nazi, sauf s'il était question de résistance. Ce qui est certain, c'est que cette idéologie ne pouvait disparaître en une seule décennie, alors que le contexte difficile de l'après-guerre favorisait la nostalgie et que ceux qui avaient adhéré à l'hitlérisme étaient toujours vivants. Tant qu'ils seraient de ce monde, un retour en force du national-socialisme était bel et bien possible. Dans la conscience autrichienne comme dans celle des Alliés, il fallait forcément s'en accommoder.

⁸ *Ibid.*

Chapitre 8 :

Les Autrichiens et l'occupant français

8.1 L'opinion publique autrichienne

Être occupant et ami à la fois, telle était le désir des autorités françaises dès leur entrée en Autriche après la guerre. Mais ce souhait était-il vraiment réaliste? La France était en Autriche à titre de vainqueur, ce qui signifie qu'elle avait gagné un combat, celui qu'elle avait mené contre le fascisme. Or, cette idéologie avait reçu l'appui d'une majorité d'Autrichiens. Comment, dans ce contexte, les Français pouvaient-ils réellement espérer être traités en amis?

Dans ses mémoires le général Béthouart l'avoue sans difficulté : les ambitions françaises se sont rapidement heurtées à de sérieuses résistances du côté autrichien :

Malgré tous nos efforts et ceux de beaucoup d'Autrichiens, malgré notre bonne volonté, malgré l'action culturelle, malgré contacts, cérémonies et mesures libérales, le climat et les rapports entre nous et une partie de la population ne se sont améliorés que lentement. Dans son premier rapport, M. Voizard les qualifiait de mauvais. Il y signalait « une propagande chuchotée soigneusement organisée à tous les échelons » par des nazis camouflés ou d'anciens agents de la Gestapo non encore découverts. Elle nous accusait en particulier de vivre aux dépens de la population alors que nous avons beaucoup de mal à recevoir de notre pays, encore très pauvre, notre propre ravitaillement et les denrées que nous donnions aux deux provinces. [...] ...il ne faudra pas moins de plusieurs années d'efforts pour parvenir au résultat recherché qui je le crois ou je l'espère dure encore.¹

Le général Béthouart parle aussi des réquisitions qui ont provoqué la colère des Autrichiens, notamment les réquisitions d'immeubles. Il confirme que des abus se sont produits, notamment des réquisitions irrégulières, mais que la plupart des coupables ont été punis par les tribunaux militaires. Les autres étaient connus uniquement de leurs victimes, ce qui était regrettable écrit le général, mais inhérent à toute occupation.²

Même si le général Béthouart affirme que les Français ont finalement réussi à se rapprocher de la population du Tyrol et du Vorarlberg, les archives démontrent

¹ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 68-69.

² *Ibid.*, p. 58.

clairement que durant toute la période d'occupation, les Autrichiens n'ont cessé de les critiquer. Comment aurait-il pu en être autrement? Ils étaient des occupants.

Un Américain a d'ailleurs noté ses impressions après avoir visité Innsbruck. À la question : «Est-ce que les Français sont aimés?», il a répondu qu'ils l'étaient comme toute armée d'occupation pouvait l'être, ils représentaient un moindre mal. L'Américain croyait toutefois qu'ils étaient plus proches de la manière d'être des Autrichiens que ne l'étaient les Britanniques ou les Russes. Leur calme et leur indolence étaient très appréciés selon l'Américain. Les Français avaient même adopté les manières de faire et de penser des Tyroliens écrit-il. Contrairement à la politique qu'ils poursuivaient en Allemagne, les troupes d'occupation françaises développaient des liens « pleins de promesses » avec la population autrichienne, avait-il constaté.³

Même un conseiller politique américain à Vienne, M. Ehrhardt, a été frappé de constater jusqu'à quel point l'influence française était forte, presque sentimentale en Autriche et dans les Balkans. Il est allé jusqu'à affirmer que les Français étaient les seuls à pouvoir maintenir cette influence, malgré le fait qu'ils disposaient de beaucoup moins de ressources que les Américains.⁴

Comme preuve des bonnes relations franco-autrichiennes, le *Tiroler Tageszeitung* (sous influence française) du 20 juillet 1949 a rapporté que 20 000 personnes ont assisté au bal public organisé à Innsbruck à l'occasion de la fête nationale des Français.⁵ Nous doutons de la véracité de ce chiffre puisque la Section Information avait ses entrées dans la rédaction du journal. Nous ne savons rien de l'origine de ces personnes : qui elles étaient, comment elles s'étaient retrouvées là, ni quel rôle avait joué le Haut-Commissariat dans ce rassemblement.

³ MAE, AOFAA, Autriche, Direction de la Mission pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, presse française et autrichienne, 1947-1950, AUT 3129 d. 35/3, article paru dans le *Standpunkt* (Point de vue) le 5 décembre 1947, c'était un hebdomadaire pour la culture, le politique et l'économie occidentale, publié en allemand dans le Tyrol du Sud, note envoyée par le chef de bataillon de Quincerot, chef de la Section renseignements le 13 décembre 1947.

⁴ MAE, AOFAA, 189/1, *loc. cit.*, note intitulée *La politique des Alliés en Autriche*, rédigée le 4 décembre 1945, sans auteur.

⁵ AUT 3129 d. 35/3, *loc. cit.*, extrait du *Tiroler Tageszeitung* du 16 juillet 1949, envoyé au chef de la Mission française pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg le 20 juillet 1949.

Ces éloges faits à la France cachent une autre réalité : une très longue campagne de dénigrement de la population autrichienne à l'endroit des autorités françaises qui ont longtemps refusé de mettre un terme aux frais d'occupation, ce qui a considérablement entaché l'image de la France aux yeux des Autrichiens. En 1953, le Service des Renseignements constatait d'ailleurs qu'en ce qui a trait à la question des frais d'occupation « la quasi unanimité s'est faite contre nous » et qu'« un grand nombre de gens, pour ne pas parler d'une majorité, affirme que la France, en se taisant si longtemps sur l'abandon des frais d'occupation, sur le retrait des troupes, sur la ratification d'un traité signé sur sa proposition, a perdu la première place des Nations Européennes, et partant, le prestige qui y est attaché ».⁶ Les Services français de Renseignements constataient par ailleurs qu'une minorité de la population autrichienne, et bientôt une majorité si rien n'était fait, souhaitait le retour des troupes américaines dans le Tyrol, si le gouvernement autrichien jugeait encore nécessaire la présence des troupes alliées en Autriche.⁷

Le général Béthouart a écrit dans ses mémoires que les frais d'occupation représentaient 35% des dépenses totales du budget autrichien en 1945. Deux ans plus tard, ils ne représentaient plus que 15% du budget autrichien. En 1949, le gouvernement autrichien a créé un impôt d'occupation qui a été très mal accueilli par la population.⁸

8.2 Francophobie et promesses de vengeance

Au Tyrol la francophobie remontait à la période napoléonienne, alors que le héros Andreas Hofer était à la tête des résistants. Comme le fait remarquer le général Béthouart dans ses mémoires, le culte voué à Andreas Hofer était toujours bien vivant lorsque les troupes françaises d'occupation sont arrivées dans la province :

Le souvenir d'Andreas Hofer était partout présent : dans chaque village, une rue, une auberge portait son nom. [...] La première chose à faire était donc d'interdire aux troupes françaises toutes

⁶ MAE, AOFAA, Autriche, Division Sécurité, opinion publique sur la France, AUT 3924, N°2, 1947-1953, fiche de renseignements destinée au chef de la Mission française pour les provinces du Tyrol et du Vorarlberg, le 21 septembre 1953.

⁷ *Ibid.*

⁸ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 115.

manifestations contre la mémoire d'Andreas Hofer, les monuments ou enseignes à son nom. Moyennant quoi, l'appréhension serait vite apaisée.⁹

Si le général Béthouart a su manœuvrer avec diplomatie dans le cas d'Andreas Hofer, on ne peut en dire autant de l'aménagement à Innsbruck d'un monument dédié aux morts pour la liberté de l'Autriche qui a suscité de vives réactions au sein de la population.

L'inscription sur le monument est un mensonge aux yeux de la génération actuelle et elle est incomplète car elle devrait porter les dates 1934-1945. En 1934 déjà les Autrichiens sont tombés au cours des combats livrés au fascisme. Pourquoi d'ailleurs les Français ont-ils élevé ce monument ici? [...] Ce monument restera une honte pour le Tyrolien; il rappellera toujours l'occupation française.¹⁰

En plus des critiques adressées aux autorités françaises, certains Autrichiens qui occupaient des postes importants promettaient de punir ceux et celles qui avaient collaboré avec l'occupant. C'est le cas du remplaçant du ministre-président du Land d'Innsbruck, M. Gamper, qui en avril 1947 aurait affirmé qu'il ferait emprisonner tous les Autrichiens ayant collaboré avec les Français lorsque ces derniers seraient partis. Des représailles seraient aussi faites contre des membres de la Société France-Autriche.¹¹ Voilà qui démontre une fois de plus que certains nazis avaient conservé leurs fonctions et qu'ils tentaient d'établir un régime de peur. Lorsque la propriétaire du *Kleines Welttheater* d'Innsbruck a refusé de se laisser impressionner par trois comédiens nazis (à qui on avait interdit de jouer à Vienne mais étonnamment pas à Innsbruck) qui tentaient de prendre le contrôle de la direction de son théâtre, M. Gamper a décidé de lui retirer sa licence d'exploitation, pour ensuite la remettre à un pianiste dont le frère était l'adjoint de Himmler.¹² Cela ne laisse planer aucun doute sur les idées politiques de M. Gamper.

Il n'était pas rare que des Autrichiens laissent transparaître leurs sentiments de colère à l'égard des troupes d'occupation françaises. En mars 1947, plusieurs de ses membres ont été ridiculisés, dont un officier habillé en civil qui voulait monter sur la plate-forme arrière d'un tramway qui était presque vide (alors que la plate-forme avant de ces mêmes tramways était réservée aux troupes d'occupation) et qui en a été empêché sous prétexte

⁹ *Ibid.*, p. 43.

¹⁰ MAE, AUT 3924/3/3, Francophobie, note de renseignements concernant les commentaires sur le monument aux morts, le 25 mai 1948.

¹¹ *Ibid.*, note de renseignements à la suite des propos tenus par le Landeshauptmannstellvertreter Dr Gamper à la suite d'un incident avec la direction du *Kleines Welttheater*, le 10 avril 1947.

¹² *Ibid.*

qu'il était Français. « Ce rustre n'a qu'à rester chez lui! » auraient affirmé les autres passagers.¹³

La *Freie Österreichische Jugend* dont nous avons parlé dans la section consacrée aux mouvements de jeunesse, est aussi à l'origine d'actions francophobes, notamment la vente d'une brochure intitulée *Quatre dans la Légion étrangère* de Max Morand dans les librairies et les kiosques de Bregenz. L'histoire se déroule à Kehl en Allemagne et raconte les mésaventures d'un Autrichien qui se fait tabasser jusqu'au sang par trois officiers français. Il est ensuite emprisonné et personne n'entend plus jamais parler de lui.¹⁴ Le 28 avril 1948, le général Béthouart a interdit la circulation, la vente, la reproduction et la réédition de la brochure « jugée injurieuse à l'égard de la Légion étrangère »¹⁵ et qui, « dans une ville comme Bregenz, qui est un centre de recrutement de la Légion étrangère, est particulièrement nocive pour la jeunesse autrichienne qui serait tentée de contracter un engagement à la Légion étrangère ».¹⁶

Un livre intitulé *Vom Ebro zum Dachstein* édité à Linz par le *Neue Zeit* et vendu à la librairie du parti communiste à Innsbruck (avec l'autorisation du gouvernement militaire américain), raconte lui aussi que des Autrichiens étaient victimes de violence. En septembre 1939, après avoir refusé d'être enrôlés dans l'armée française, ils auraient été menottés et cruellement fouettés à la tête, au visage et dans les parties génitales, avant d'être forcés de se tenir au garde-à-vous, face à un mur.¹⁷

Enfin, une lettre aux propos très virulents a été envoyée au gouvernement militaire d'Innsbruck par un auteur anonyme, probablement un Autrichien habitant le Tyrol, critiquant le comportement des Tribunaux français de dénazification.

¹³ *Ibid.*, note des renseignements concernant la nouvelle réglementation de transport dans les tramways, le 18 mars 1947.

¹⁴ *Ibid.*, note de renseignements concernant la brochure de la *Freie Österreichische Jugend* mise en vente dans les librairies et kiosques de Bregenz et intitulée *Quatre dans la Légion étrangère*, datant probablement du mois d'avril 1948 et rédigée par le lieutenant Delahaye, chef des Services des Renseignements généraux de Bregenz.

¹⁵ *Ibid.*, télégramme du chef de la Section Sécurité d'Innsbruck au Commissaire Dabonville de la Sûreté du Vorarlberg, le 5 mai 1948.

¹⁶ *Ibid.*, note concernant *Quatre dans la Légion étrangère*.

¹⁷ *Ibid.*, note de renseignements concernant des articles tendancieux contre les Français dans un livre autrichien, le 8 juillet 1947.

Quand on regarde les jugements qui ont été prononcés par les Tribunaux français, on est saisi d'horreur. [...] Les bons nazis (commerçants du Vorarlberg et du Tyrol) ont la possibilité de « graisser » les services français compétents avec beaucoup d'argent et d'objets de valeur; en contrepartie ils reçoivent des laissez-passer pour la Suisse, l'Allemagne et l'Italie, tant qu'ils en veulent. Les gens pauvres qui n'ont rien pour « graisser », ne reçoivent pas de laissez-passer et sont forcés de s'en passer. De même les Autrichiens qui sont employés par les Services français reçoivent des laissez-passer pour eux et leurs familles et encore, avec beaucoup d'argent, pour leurs connaissances. [...] Le public se demande si c'est ça la justice française, tant louée. Le riche obtient tout, le pauvre rien. C'est dégoûtant, exactement comme au temps des nazis.¹⁸

Les quelques cas que nous avons évoqués dans cette section (il y en a beaucoup d'autres) illustrent assez bien la situation tendue qui régnait entre les autorités françaises et la population autrichienne. Il est toutefois très difficile de savoir si ces sentiments francophobes étaient partagés par la majorité des Autrichiens qui habitaient dans la zone d'occupation française. Les activités culturelles et la propagande française ont forcément souffert de ce climat puisque, lorsqu'on est en colère contre quelqu'un, on ne porte plus aucune attention à ce que fait cette personne. Transposée à l'occupant français, cette situation faisait en sorte que ses actions laissaient indifférents ceux et celles à qui elles étaient destinées. Les politiciens autrichiens ont parfois été très durs eux aussi à l'égard des troupes d'occupation.

8.3 Les politiciens autrichiens et l'occupation

Les archives font état de multiples attaques dirigées contre les Alliés de la part des hommes politiques autrichiens, particulièrement lors des campagnes électorales (1945 et 1951 pour la présidence, 1945 et 1953 pour la chancellerie¹⁹). L'occupation du territoire autrichien par les Alliés étant un sujet très sensible aux yeux de la population, ils n'ont pas hésité à y faire référence. L'historien Olivier Milza dans son *Histoire de l'Autriche* a écrit que de 1947 à 1966, l'ÖVP chrétien-social et le SPÖ social-démocrate ont gouverné ensemble selon un pacte de coalition qui était renouvelé à chaque fois qu'était formé un nouveau gouvernement. Les deux partis rassemblaient ainsi environ 90% des suffrages et des sièges :

[...] la démocratie en Autriche devient une sorte de « démocratie négociée » et l'hégémonie des deux grands partis au pouvoir empêche toute opposition effective et, partant, tout contrôle efficace

¹⁸ *Ibid.*, traduction d'une lettre envoyée par une personne anonyme au gouvernement militaire d'Innsbruck le 1^{er} août 1947.

¹⁹ Olivier Milza, «L'Autriche contemporaine depuis 1945 », dans *Histoire de l'Autriche*, Hatier, 1995, p. 273-325.

de la politique gouvernementale. [...] D'où une crise latente de la coalition et un immobilisme peu propice aux réformes fondamentales. Toutefois, la coalition a l'avantage de présenter aux Alliés l'image d'un consensus qui doit aboutir à la conclusion du Traité d'État autrichien.²⁰

Quant à la chancellerie, les années de Léopold Filg (du parti chrétien-social) sont caractérisées par une stabilisation économique et politique, un alignement sur les bailleurs de fonds que sont les occupants, une orientation de la politique intérieure et extérieure sur l'anticommunisme. À partir de 1953, le chancelier Julius Raab change de cap et améliore les relations extérieures avec l'URSS.²¹ Ces informations permettent de situer le contexte des critiques du gouvernement autrichien à l'endroit de l'occupant français.

Après son élection à la tête du gouvernement autrichien en 1945, le social-démocrate Karl Renner a exprimé sa reconnaissance à la France pour son appui à l'Autriche.²² Mais six mois plus tard, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement populaire et des Cultes, Ernst Fischer, déclarait que les Alliés n'avait « aucun droit moral de rester encore un seul jour de plus en Autriche ». ²³ Selon le ministre, pour apprendre la démocratie, les Autrichiens avaient besoin d'une bonne administration et non pas du personnel enseignant étranger.²⁴ Trois semaines plus tôt, il avait critiqué le fait que l'occupation restreignait scandaleusement la souveraineté de l'Autriche et menaçait son existence en tant qu'État indépendant et unitaire. Il accusait par ailleurs les Alliés de l'Ouest de faire de leurs zones d'occupation « l'asile des criminels fascistes et des nazis les plus compromis » où se développait « le corps empoisonné et maléfique du néo-fascisme ». ²⁵

Plus d'une fois, la France a été accusée de piller l'Autriche sans ménagements. L'occupant devait constamment se défendre d'agir en fonction de ses propres intérêts, mais dans l'esprit général de la population, les Français avaient assurément une part de responsabilité dans le relèvement difficile de l'Autriche. En mars 1950, le gouvernement

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Ministère des Relations extérieures, Archives diplomatiques, Z Europe, Autriche, 1944-1949, 1-2-3, mars 1945 à juin 1949, note de Louis de Monicault datée du 29 octobre 1946.

²³ AUT 3129 d.35/3, *loc. cit.*, revue de presse du Tyrol du 27 avril 1948 concernant la politique intérieure.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Vienne, carton 72, Gouvernement autrichien, discours et interviews, 1947-1955, note du ministre de France à Vienne Louis de Monicault au ministre des Affaires étrangères Bidault le 18 mars 1948.

autrichien a fait parvenir un mémorandum au gouvernement français (et aux autres Alliés) afin que ce dernier fasse comme les Américains qui avaient renoncé à leurs frais d'occupation. Le gouvernement autrichien demandait aussi aux autorités françaises de réduire de façon importante les effectifs de leurs troupes d'occupation. Enfin, les autorités autrichiennes imploraient les Français de mettre un terme à toute censure et saisie dans l'ensemble des secteurs d'activités: poste, téléphone, médias, éducation, livres, etc.²⁶

Le 18 mai de la même année, la France, le Royaume-Uni et les Américains ont déclaré que si les Soviétiques acceptaient de régler tous les points en litige et cessaient de bloquer la conclusion d'un traité d'État, ils étaient prêts à renforcer l'autorité du gouvernement autrichien et à alléger les frais d'occupation imposés à l'Autriche. La nomination prochaine de Haut-Commissaires civils allait d'ailleurs dans ce sens, affirmaient-ils.²⁷ Ce n'est toutefois que le 18 septembre 1953 que les autorités françaises ont décidé de réduire les effectifs de leurs troupes d'occupation en Autriche « de manière que notre présence n'y ait plus, après le 1^{er} janvier 1954, qu'un caractère symbolique », ce qui signifiait qu'ils renonçaient « à percevoir l'année prochaine les frais d'occupation qui [leur] étaient jusqu'à présent versés ».²⁸ Avant d'en arriver là, les autorités françaises n'avaient pas manqué de rappeler au ministre fédéral des Finances que « chaque Français supporte « au titre des dépenses faites pour assurer à l'Europe son équilibre, condition de la paix » [...] une charge de plus de 20 fois supérieure à celle qui résulte, pour chaque citoyen autrichien, des frais d'occupation ».²⁹ Selon les autorités françaises, les frais d'occupation annuels s'élevaient à 604 millions de schillings en 1951 et 1952. En tenant compte de la population autrichienne, du revenu national et du budget de l'Autriche, les charges d'occupation pour chaque habitant étaient de 86 schillings (1161 francs de l'époque). Alors que pour les Français les dépenses militaires (et donc d'occupation) s'élevaient à

²⁶ Vienne, carton 36/3, Allègement de l'occupation, mémorandum en date du 7 mars 1950 adressé par le gouvernement autrichien au gouvernement français.

²⁷ Vienne, carton 36/1, I- Contrôle, allègement de l'occupation, 1950, texte de la déclaration adoptée le 18 mai par les ministres des Affaires étrangères de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis au sujet des affaires autrichiennes, le 19 mai 1950.

²⁸ Vienne, carton 67/1, Finances d'occupation, 1952-1955, note de la diplomatie adressée à Vienne, Innsbruck, Londres, Washington, Bonn et Moscou, le 18 septembre 1953.

17 700 francs par habitant en 1951 et 22 600 francs en 1952.³⁰ C'était le prix à payer pour que la France conserve son prestige de grande puissance, surtout dans le contexte de la Guerre froide, alors que la France voulait tracer son propre chemin.

Le général Béthouart avait lui aussi des reproches à faire aux hommes politiques autrichiens. Il les a fait connaître au chancelier Filg dans une lettre dans laquelle il se plaignait qu'un grand nombre de demandes importantes effectuées par les autorités françaises n'avaient reçu que des refus de la part des autorités autrichiennes. Il les accusait aussi d'utiliser des « procédés dilatoires » qui retardaient la résolution de la situation.³¹

Bref, la relation était parfois tendue entre les autorités autrichiennes et les troupes d'occupation françaises. Nous croyons toutefois que le fait que la France ait elle-même connue l'occupation nazie lui procurait un statut particulier auprès des Autrichiens. Les archives démontrent que Paris agissait souvent comme un intermédiaire entre les Anglo-Saxons et les Soviétiques au Conseil allié, ce qui avait l'avantage de ne pas l'obliger à prendre position, à moins que ses intérêts soient directement en jeu.

²⁹ Vienne, Secrétariat général, AUT 276, Frais d'occupation, gestion des intérêts français en Autriche, camps de jeunesse, projet de lettre par Jean Payart Haut-Commissaire de la République française d'Autriche au ministre des Affaires étrangères Bidault le 16 février 1953.

³⁰ MAE, Archives diplomatiques, Rapport avec le ministre des affaires étrangères, Vienne, carton 251, *Charges financières imposées à l'Autriche par l'occupation alliée, à la France par ses dépenses militaires*, 4 juin 1953.

³¹ *Ibid.*, lettre du général Béthouart au chancelier fédéral de la République d'Autriche Filg, le 3 décembre 1948.

Conclusion

L'histoire de l'occupation française en Autriche se termine avec la signature du Traité d'État le 15 mai 1955 et l'adoption de la Loi constitutionnelle relative à la neutralité de l'Autriche adoptée à l'unanimité le 26 octobre, ce qui a permis aux autorités du pays de récupérer le plein contrôle de leurs affaires intérieures et extérieures. Une fois le dernier occupant français parti, quels souvenirs ont gardé les Autrichiens de Vienne, du Tyrol et du Vorarlberg de cet autre passage des Français? Nous ne le savons pas. Est-ce qu'on peut dire que la politique culturelle française en Autriche a été un succès? Laissons André Malavoy, un des rares acteurs encore vivants de l'occupation française en Autriche, nous donner sa réponse :

[...] je ne dis pas que notre travail a été un échec. Je crois que dans son ensemble, peut-être pas autant que l'Allemagne, l'Autriche a rejeté le nazisme et ce n'est plus qu'une frange, une frange très fâcheuse, qui est nostalgique. On ne pouvait espérer un succès total. Je crois que les valeurs humanistes françaises ont bien frappé les gens et cela a largement aidé à la dénazification, qui n'a sans doute pas été totale, puisque l'on voit encore quelque résurgences.¹

M. Malavoy, comme certains journalistes et intellectuels que nous avons cités en introduction, croit que la remontée de l'extrême-droite autrichienne en 2000 s'explique par le fait que les autorités autrichiennes et les Alliés ne sont pas parvenus à extirper totalement le nazisme de la tête des Autrichiens. Mais les Autrichiens qui ont vécu sous occupation allemande entre 1938 et 1945 sont presque tous morts (s'ils avaient 18 ans en 1938, ils en avaient 80 en 2000). Comment alors ont-ils pu apporter leur soutien à Jörg Haider en 2000? D'autre part, les raisons qui expliquent le succès remporté par l'extrême-droite autrichienne en 2000 ont-elles un lien avec celles justifiant l'accueil triomphal qu'a reçu Hitler à Vienne en 1938? Bien sûr que non, le contexte international était très différent en 1938 et en 2000.

Par conséquent, on peut expliquer les succès électoraux du FPÖ (le parti libertaire autrichien) par l'utilisation de nouvelles formules démagogiques liées à l'immigration et l'émigration qui caractérisent l'Europe élargie, et par l'instrumentalisation des craintes

¹ Entretien avec André Malavoy, attaché culturel français en Allemagne (1947-1948) et en Autriche (1948-1949) réalisé le 16 décembre 2003.

que suscitent la mondialisation à des fins purement électorales. Rien à voir donc avec les préoccupations du nazisme en 1938.

Malgré cet échec de la dénazification que nous avons pu constater dans cette recherche – même si selon nous elle n’explique pas les succès du FPÖ en 2000 – peut-on affirmer que la politique culturelle française en Autriche entre 1945 et 1955 a été un succès ou un échec? Pour répondre à cette question, il faut rappeler les objectifs poursuivis par la France en Autriche.

Tout d’abord, l’occupant français souhaitait contribuer à l’établissement d’une Autriche libre et indépendante, ce qui était chose faite avec la signature du Traité d’État et l’adoption de la Loi constitutionnelle relative à la neutralité de l’Autriche. Les Français voulaient aussi faire disparaître les idéologies pangermaniste et nationale-socialiste en valorisant ce qui était spécifiquement autrichien par rapport à ce qui était allemand dans la culture autrichienne. En 1955, l’Autriche et l’Allemagne étaient bel et bien deux pays distincts, ce qui, selon l’historien Félix Kreissler, a débouché sur une prise de conscience de la nation autrichienne :

Cette fois, l’unanimité se faisait autour de l’idée-force de l’indépendance absolue vis-à-vis du monde entier, mais surtout vis-à-vis de l’Allemagne. La nécessité de contribuer à la prise de conscience nationale devint désormais une question vitale pour l’Autriche, nécessité reconnue non seulement par les dirigeants autrichiens, mais aussi par l’étranger qui ne voulait pas retomber dans les erreurs du premier après-guerre, c’est-à-dire l’autodétermination des peuples à coup de décrets et d’ordonnances.²

Cette nouvelle prise de conscience n’a pas fait disparaître l’idéologie nationale-socialiste, elle a survécu et nous avons déjà expliqué pourquoi.

Quant à la démocratisation de l’Autriche, la création de la République était un pas dans la bonne direction, mais nous avons vu que l’existence d’un pacte de coalition a débouché dans les faits sur une « démocratie négociée » qui empêchait toute opposition effective et un contrôle efficace de la politique gouvernementale. Néanmoins, on était loin du régime autoritaire instauré par les nazis. La démocratisation de l’Autriche s’est faite dans un contexte d’occupation alliée et de Guerre froide, les hommes politiques

² Félix Kreissler, *La prise de conscience de la nation autrichienne : 1938-1945-1978*, Tome II, Presses universitaires de France, 1980, p. 493.

autrichiens étant plus près de certains Alliés que d'autres, selon leur allégeance communiste ou anticommuniste.

Les troupes d'occupation françaises voulaient par ailleurs que l'influence de la France soit durable en Autriche, notamment dans le secteur culturel. Lors de notre récent passage en Autriche, nous avons pu constater que très peu de gens parlent français. La France n'a donc pas réussi à défendre le statut de sa langue, ce qu'avait annoncé ses fonctionnaires à de multiples reprises comme nous l'avons vu. La jeunesse autrichienne qui est née ou qui a grandi durant la période d'occupation a pu participer aux camps de jeunesse montagnards organisés par les troupes françaises en collaboration avec les autorités autrichiennes. Grâce aux bourses, aux échanges scolaires et aux voyages en France, ceux qui représentaient l'avenir de la nation autrichienne ont pu être en contact avec la culture française. Il n'y a pas de doute, ces initiatives destinées à la jeunesse des deux pays ont contribué à renforcer l'idée européenne défendue par Robert Schuman et Jean Monnet. Mais si ces jeunes ont appris à discuter en français, il fallait que les générations suivantes bénéficient elles aussi d'un enseignement en français. Au contraire, le français n'a fait que décliner par la suite dans le monde entier.

Quant à la longévité des institutions mises en place par l'occupant français, les Instituts français existent toujours en Autriche et servent de centres culturels. Celui d'Innsbruck a fêté son 50^e anniversaire en 1996 et a publié ses actes de colloque la même année. Les Semaines européennes d'Alpach se poursuivent encore aujourd'hui.

Le général Béthouart a, quant à lui, écrit dans ses mémoires que grâce à la politique culturelle française en Autriche « ...les échanges culturels entre l'Autriche et la France se sont développés, les relations personnelles se sont resserrées et le nombre croissant de touristes français en Autriche et autrichiens en France est la preuve de l'intérêt qui porte l'un vers l'autre deux peuples issus d'une même civilisation ».³ Le général Béthouart a aussi écrit que des repas d'adieu « extrêmement cordiaux » lui ont été offerts avant son départ, ainsi qu'au général Cherrière et à M. Voizard. L'Université d'Innsbruck a aussi remis un doctorat honoris causa à M. Voizard et le président Renner une photographie de

sa personne au général Béthouart « en témoignage de l'inaltérable reconnaissance des Autrichiens ». ⁴ Il ajoute qu'après le départ des troupes d'occupation françaises, les gouvernements du Tyrol et du Vorarlberg ont fait parvenir un télégramme à l'ambassadeur de France à Vienne pour qu'il remercie en leurs noms le président français « pour la façon dont elles avaient été occupées par nous ». ⁵

En ce qui nous concerne, nous en arrivons à la conclusion que Paris n'a pas accordé une assez grande importance à la défense de ses intérêts en Autriche, ce qui explique le succès partiel de sa mission. N'ayant obtenu sa zone d'occupation que le 10 avril 1945, la France n'a visiblement pas eu le temps de concevoir une politique culturelle à la hauteur de ses ambitions et a souvent été appelée à improviser. C'est ce que confirme Pierre Voizard dans la préface du livre de Raoul de Broglie *Souvenirs français dans le Tyrol* :

Nous venions d'arriver à Innsbruck avec un léger bagage. Point d'archives; des instructions assez vagues qui devaient prendre corps au contact des réalités; des méthodes encore à définir et qui paraissaient devoir découler, moins du spectacle assez confus que nous avions sous les yeux, que de notre expérience antérieure, l'expérience de praticiens presque tous de la vieille école, dépourvus de préjugés, mais épris de tradition. ⁶

Le fait que la France ne s'attendait pas à rester si longtemps en Autriche a aussi contribué à donner un caractère éphémère à son action culturelle, puisqu'elle ne savait pas de combien de temps elle disposait. Le général Béthouart en fait d'ailleurs mention dans ses mémoires. Il faut tout de même reconnaître le pragmatisme du Haut-Commissariat dans le secteur de la radiodiffusion, puisqu'il a secrètement et considérablement augmenté la puissance d'émission des radios francophiles du Tyrol et du Vorarlberg afin que les Viennois puissent eux aussi bénéficier des émissions françaises. De même il faut reconnaître l'audace et le risque que le Haut-Commissariat a encouru en utilisant des Autrichiens à son service pour se porter acquéreur de participations dans un certain nombre d'organes de presse ou d'entreprises chargées de faire la promotion du « génie français ».

³ Général Béthouart, *op. cit.*, p. 225.

⁴ *Ibid.*, p. 248-249.

⁵ *Ibid.*, p. 251.

⁶ *Souvenirs français dans le Tyrol, op. cit.*, p. 7.

Le général Béthouart et Eugène Susini formaient l'équipe parfaite, bénéficiant tous les deux d'un très bon instinct politique. Cette équipe n'a pas survécu aux changements de 1950 pendant lesquels les troupes d'occupation françaises sont passées d'une administration militaire à une administration civile. Le Haut-Commissaire qui a pris la relève semble avoir pris sa tâche moins à cœur. C'est une chance pour la France qu'Eugène Susini ait procuré une stabilité à une administration gangrenée par un trop grand nombre de cadres, ce qui accentuait les rivalités et débouchait sur des conflits qui ont assurément eu un impact négatif sur l'action de la France dans le secteur culturel en Autriche.

Ceux qui ont le plus bénéficié de cette action culturelle française, ce sont les élites francophiles autrichiennes, déjà très ouvertes à la culture et à l'esprit de la France. Le reste de la population était trop préoccupé par la satisfaction de ses besoins primaires pour s'intéresser à ces activités. Par ailleurs, étant donné que le Tyrol et le Vorarlberg sont des provinces très montagneuses et que les populations villageoises sont très isolées, cela compliquait l'accessibilité aux activités culturelles françaises. Par conséquent, les Autrichiens de ces régions ne se sentaient sûrement pas très concernés par ce qui se passait culturellement à Innsbruck et à Vienne. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'action de la France dans le secteur culturel autrichien : un défi beaucoup trop grand pour les faibles ressources dont elle disposait.

Ces ressources étaient affectées à d'autres priorités. L'Est et l'Ouest vivaient la Guerre froide, la France connaissait de graves crises gouvernementales, la Légion étrangère avait besoin de soldats pour sa guerre en Indochine et pour défendre ses acquis coloniaux. Les Français avaient donc besoin du soutien des Autrichiens et de leur contribution directe dans les combats qu'ils menaient contre le communisme et le mouvement de décolonisation. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles l'occupant français ne pouvait pas être trop dur avec les nazis autrichiens : les Français avaient besoin d'eux, autant économiquement que militairement. En condamnant trop vivement ceux qui avaient collaboré avec les nazis, les Français risquaient de provoquer une grave crise sociale en Autriche, ce qui n'aurait pas manqué de déstabiliser toute l'Europe centrale. La France était aussi soumise aux décisions prises lors des sessions du Conseil allié. Elle ne

pouvait agir seule et devait tenir compte des Américains, des Anglais et des Soviétiques. Le fait que les troupes d'occupation françaises en Autriche étaient sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères faisait en sorte que les priorités du Quai d'Orsay devenaient forcément les priorités des Français en Autriche. Autant de facteurs qui ont limité la marge de manœuvre des troupes d'occupation françaises en Autriche. Que ce soit à la présidence ou à la chancellerie, la population autrichienne a élu des dirigeants qui étaient anticommunistes, du moins jusqu'à ce que Julius Raab accède à la chancellerie en 1953, ce qui indique clairement que les Autrichiens préféraient être occupés par les Occidentaux que par les Soviétiques. La France était donc un moindre mal, même si le souvenir d'Andreas Hofer était toujours bien vivant au Tyrol. Les troupes d'occupation françaises sous la gouverne du général Béthouart et de Jean Payart ont toutefois contribué à embellir le souvenir qu'avait laissé avant eux les troupes napoléoniennes.

Sachant cela, nous sommes toutefois en droit de nous demander pourquoi les Autrichiens continuent de se mentir à eux-mêmes, se confinant à parler de la résistance autrichienne face aux Allemands. Pourquoi les Autrichiens n'ont pas profité du retour de certains nazis dans l'actualité pour réfléchir sur leurs responsabilités réelles dans le succès du nazisme? Nous ne voulons pas juger les Autrichiens, nous souhaitons seulement comprendre comment ils sont parvenus, et parviennent encore, à nier des faits qui ont depuis longtemps été démontrés. Il s'agit simplement d'assumer les gestes qui ont été posés et de les incorporer à l'histoire collective, pour les analyser et les comprendre, afin d'éviter que cela ne se reproduise. Les troupes d'occupation françaises ne pouvaient pas faire ce travail à la place des Autrichiens. Seuls les principaux concernés en étaient capables. Il revient à la nouvelle génération d'Autrichiens, celle qui n'a pas connue la Deuxième Guerre mondiale, de prendre le taureau par les cornes et de rétablir les faits. Lors de notre bref passage en Autriche, un haut dirigeant du mouvement scout autrichien nous a confirmé que c'est à l'université que s'effectue ce travail de mémoire. Il ne reste plus qu'à souhaiter que ces débats sortent des murs universitaires et prennent le chemin de la rue, là même où Hitler a été accueilli en héros.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources primaires

A) Archives du Quai d'Orsay à Paris

a) Relations culturelles 1945-1970.

Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques : cabinet du directeur général 1948-1968 et Cabinet du directeur général 1946-1968, dossiers classés par ordre alphabétique.

Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques : œuvres diverses – échanges culturels 1945-1949; échanges culturels 1948-1955.

Archives de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, enseignements, 1945-1961 : enseignement 1945-1947; enseignement 1948-1961, dossiers généraux.

b) Cabinet du ministre 1944-1956. Georges Bidault, Robert Schuman, Pierre Mandès France, Edgar Faure, Antoine Pinay.

c) Europe 1944-1960, vol. 2.

Autriche, Z-Europe 1944-1949

EU-Europe 1949-1955, Autriche

EU-Autriche 1949-1955, Documentation

d) Ambassade de France à Vienne (dossiers rapatriés), août 1999, occupation française en Autriche, 1945-1955-Culturel.

e) Autriche, Vienne, août 1999

B) Archives du Bureau de l'occupation française en Allemagne et en Autriche du ministère des Affaires étrangères, Colmar

Autriche : zone d'occupation française en Autriche : Correspondance 1945-1955.

Dossiers rapatriés de l'ambassade de France à Vienne : Politique-Autriche; Culturel; Série administrative.

Autriche – Vienne : secrétariat général.

C) Mémoires, entretiens et livres d'époque

BÉTHOUART, général. *La bataille pour l'Autriche*, Presses de la Cité, Paris, 1966, 319 p.

BÉTHOUART, général. « Où va l'Autriche? », dans *Cahiers de politique étrangère du journal des nations américaines*, Nouvelle série, Cahier XXV, février-mars 1948, p. 211-219.

DE BROGLIE, Raoul. *Souvenirs français dans le Tyrol*, Innsbruck, 1948, p. 7-11 et 160-174.

MALAVOY, André. Ancien attaché culturel et professeur en Allemagne en 1947 et 1948 et à Innsbruck (Autriche) en 1948-1949, entretien réalisé le 16 décembre 2003.

2. Sources secondaires

CULLIN, Michel. « L'action culturelle française en Autriche après 1945 », dans Félix Kreissler (réal.), *Austriaca : Cahiers universitaires d'information sur l'Autriche, relations franco-autrichiennes 1870-1970*, Actes du colloque de Rouen 29 février- 2 mars 1984, Publications de l'Université de Rouen, Juin 1986, p. 320-329.

Das institut français ist 50 jahre alt, Institut français d'Innsbruck, Actes du colloque du 25 octobre 1996 à l'Institut français, septembre 1997, 153 p.

EISTERER, Klaus. *La présence française en Autriche (1945-1946) : occupation, dénazification, action culturelle*, Publications de l'Université de Rouen, Centre d'études de recherches autrichiennes, 1998, 263 p.

GAUSS, Karl-Marcus. *De l'Autriche (et de quelques Autrichiens)*, L'Esprit des Péninsules, Paris, 2000, p. 5, 19-21.

JARDIN, Pierre. « Österreich wird frei : le traité d'État autrichien du 15 mai 1955 », *Relations internationales*, no. 71, automne 1992, p. 311-325.

KREISSLER, Félix. *La Prise de Conscience de la Nation Autrichienne : 1938-1945-1978*, Tome II, Presses universitaires de France, Paris, 1980, pp. 493-717.

KREISSLER, Félix. « Réflexions sur la culture autrichienne », dans *L'Autriche, treizième des douze : entre nostalgies et obsolescences quelle identité?*, CERA, Publication de l'Université de Rouen, 1993, p. 109-120

MILZA, Olivier. « L'Autriche contemporaine depuis 1945 », dans *Histoire de l'Autriche*, Hatier, 1995, p. 273-325.

STIEG, Gérald. « La civilisation autrichienne contemporaine », *Revue d'Allemagne*, T. XXI, no.1, janvier-mars 1989, p. 83-87.

THALER, Peter. « National History-National Imagery : the Role of History in Postwar Austrian Nation-Building », *Central European History*, 1999, vol. 32, iss. 3, p. 277-309.

3. Thèse

SALON, Albert. *L'action culturelle de la France dans le monde, analyse critique*, thèse de doctorat d'État es lettres présentée en mars 1981 à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, tome I, p. 394-395, 397-398, 404, 411, 413.

4. Articles et chapitres

BECKER, Jean-Jacques. « Les gouvernements de la IV^e République » dans *Histoire politique de la France depuis 1945*, Cursus, Armand Colin, 1998, p. 35-36.

BERSTEIN, Serge et Pierre Milza. « Chapitre 19 : L'année 1947 dans les combats culturels de la Guerre froide » dans *L'année 1947*, Presses de Science Po, 2000, p. 411-436.

DALLOZ, Jacques. « Liste des ministres des Affaires étrangères depuis la Libération » dans *La France et le monde depuis 1945*, Cursus, Armand Colin, Paris, 2002, p.63

DEFRANCE Corine. « Bibliographie : Les années d'occupation en Allemagne et en Autriche », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, T. 32, 1-2000, p. 149-154.

DEFRANCE, Corine. « Éléments d'une analyse de la politique culturelle française en Allemagne à travers son financement, 1945-1955 », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Tome XXIII, no.4, octobre-décembre 1991, p. 499-513.

ROCHE, François et Bernard Pigneau. *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Ministères des Affaires étrangères, avril 1995, p. 76-89, 194-289.

SAEZ, Guy. « Chapitre VIII : Les politiques de la culture » dans Madeleine Grawitz et Jean Leca, *Traité de science politique*, Presses universitaires de France, Paris, 1985, p. 387-422.

STIEG, Gérald. « La civilisation autrichienne contemporaine », *Revue d'Allemagne*, Tome XXI, no.1, janvier-mars 1989, p. 83-87.

5. Ouvrages généraux

DALLOZ, Jacques. *La France et le monde depuis 1945*, Cursus, Armand Colin, Paris, 2002, p. 63.

DEFORGE, Philippe Moreau. *Les relations internationales depuis 1945*, Seuil, 1996, p. 4 à 30

KREISSLER, Félix. *La Prise de Conscience de la Nation Autrichienne : 1938-1945-1978, Tome II*, Presses universitaires de France, Paris, 1980, p. 493-716.

GIRAULT, René et Robert Frank et Jacques Thobie, *La loi des géants 1941-1964*, Masson Histoire, 1993, p.76-199.

6. Monographies éclairant le sujet

BADIE, Bertrand. *Culture et politique*, Collection Politique comparée, Économica, Paris, 1983, 142 p.

DEFRANCE, Corine. *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Presses universitaires de Strasbourg, 1994, 355 p.

DEFRANCE, Corinne. *Les Alliées occidentaux et les universités allemandes 1945-1949*, CNRS Éditions, Paris, 2000, 406 p.

KREISSLER, Félix (réal.). « Relations franco-autrichiennes 1870-1970 », *Austriaca : cahiers universitaires d'information sur l'Autriche*, Université de Rouen, Centre d'études et de recherches autrichiennes, juin 1986, 350 p.

7. Notes de lecture

DEFRANCE, Corine. « Klaus Eisterer, *La présence française en Autriche (1945-1955). Occupation, dénazification action culturelle*, Publications de l'Université de Rouen, Centre d'études et de recherches autrichiennes, 1998, *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Tome 32, 1-2000, p.153-154.

8. Articles de périodiques de l'époque

«À la recherche d'une Europe perdue, Le « Pontigny » tyrolien d'Alpbach », *Le Monde*, 27 septembre 1957, p. 5

« L'évolution des relations commerciales avec la France », *Le Monde Diplomatique*, 1^{er} mai 1957, p. 6

« Le ministre autrichien de la Défense M. Ferdinand Graf nous expose comment son pays conçoit la neutralité », *Le Monde Diplomatique*, 1^{er} juillet 1957, p. 1

« Les cérémonies anniversaires de l'arrivée de nos troupes au Tyrol ont affirmé la renaissance de l'influence française », *Le Monde*, 28 juillet 1950, p. 3

PERGENT, J., « L'expansion culturelle française en Europe centrale, l'Institut français de Vienne », *Le Monde*, 2 juillet 1949, p. 3

ROTTER, Adrien, « Comment l'Autriche conçoit sa neutralité », *Le Monde Diplomatique*, 1^{er} juin 1960, p. 3

« Un accord culturel franco-autrichien », *Le Monde*, 18 mars 1947, p.1

9. Articles de journaux

CESKA, Franz. « L'Autriche contre Hitler : 1933-1938 », dans *Le Monde*, Horizons-débats, samedi 19 février 2000, p. 12.

DAUM, Pierre. « L'Autriche se souvient de ses Juifs, Du pogrome que fut la « Nuit de cristal » au mémorial de la Shoah », dans *La Presse*, Nouvelles générales, dimanche 15 novembre 1998, p. A16.

LEDER, Danny. « Le pays n'oublie pas le nazisme, même si l'impact du souvenir reste trouble. Contradictoires mémoires d'Autriche », dans *Libération*, Rebonds, mercredi 5 avril 2000, p. 6.

ROSENZWEIG, Luc. « Le siècle tourmenté d'un pays jeune », dans *Le Monde*, Horizons-analyses, jeudi 3 février 2000, p. 1.

SCHMID, Georg. « Autriche : un début, hélas! », dans *Le Monde*, Horizons-débats, vendredi 3 mars 2000, p. 20.

WAGNIÈRE, Frédéric. « Heil H...! », dans *La Presse*, Éditorial, mardi 9 mars 1999, p. B2.

10. Dictionnaires

HERMET, Guy, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum et Philippe Braud. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, 5^e édition, 2001, p. 72-75; 241-242.

11. Guides méthodologiques

BASTIEN, Hervé. *La France contemporaine XIX^e-XX^e siècles, Méthode pratique pour la recherche historique*, Masson, Paris, 1995, 217 p.

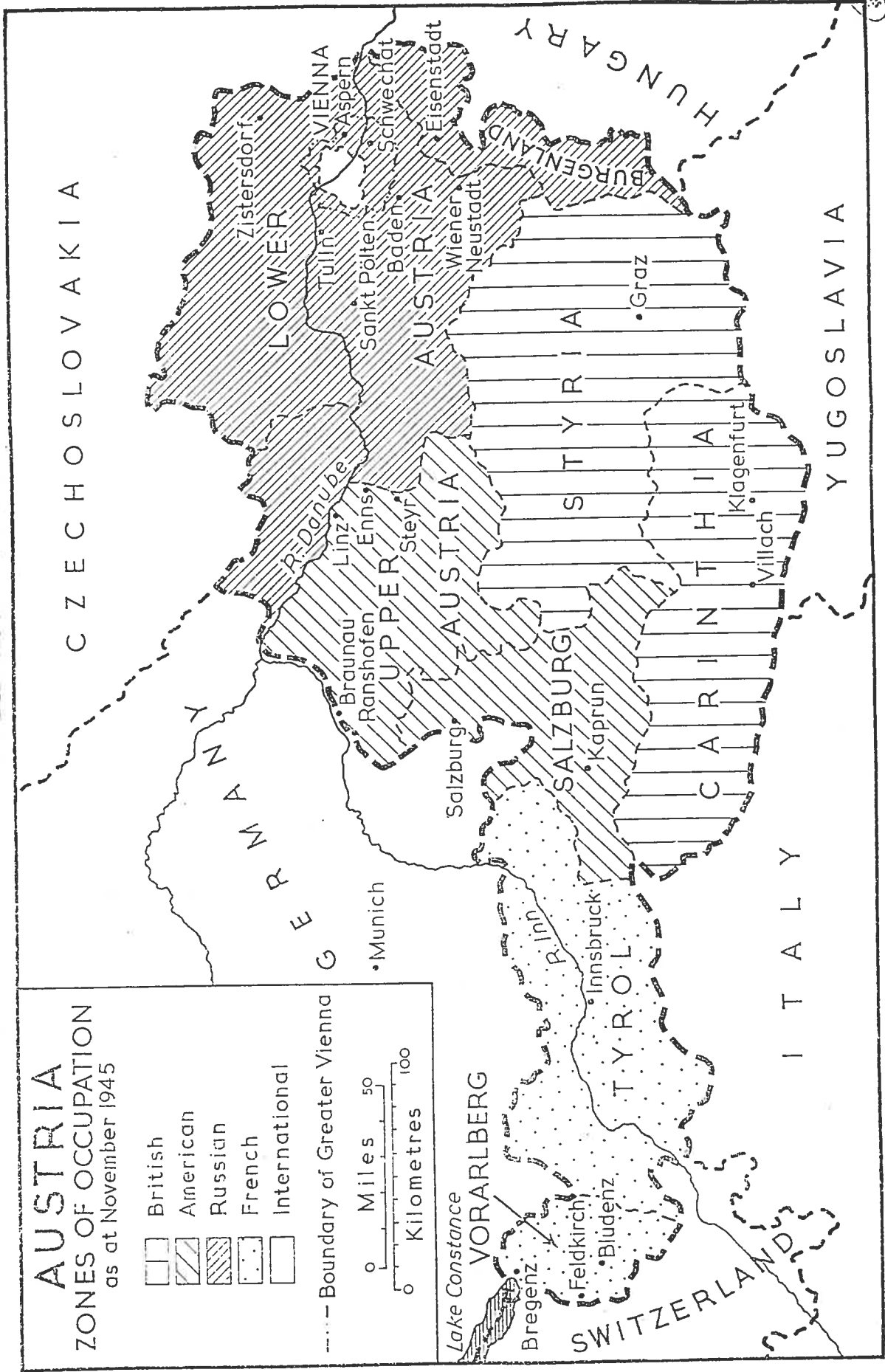
Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat, nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour, Faculté des études supérieures, Université de Montréal, mars 2001, 62 p.

MORIN, Claude. *Guide de préparation du mémoire de maîtrise*, Département d'histoire, Université de Montréal, septembre 2003, 65 p.

ROBERT, Bernard. *Guide méthodologique 1999*, 6^e édition revue, corrigée et augmentée, Département d'histoire, Université de Montréal, 34 p.

ANNEXES

ANNEXE 1

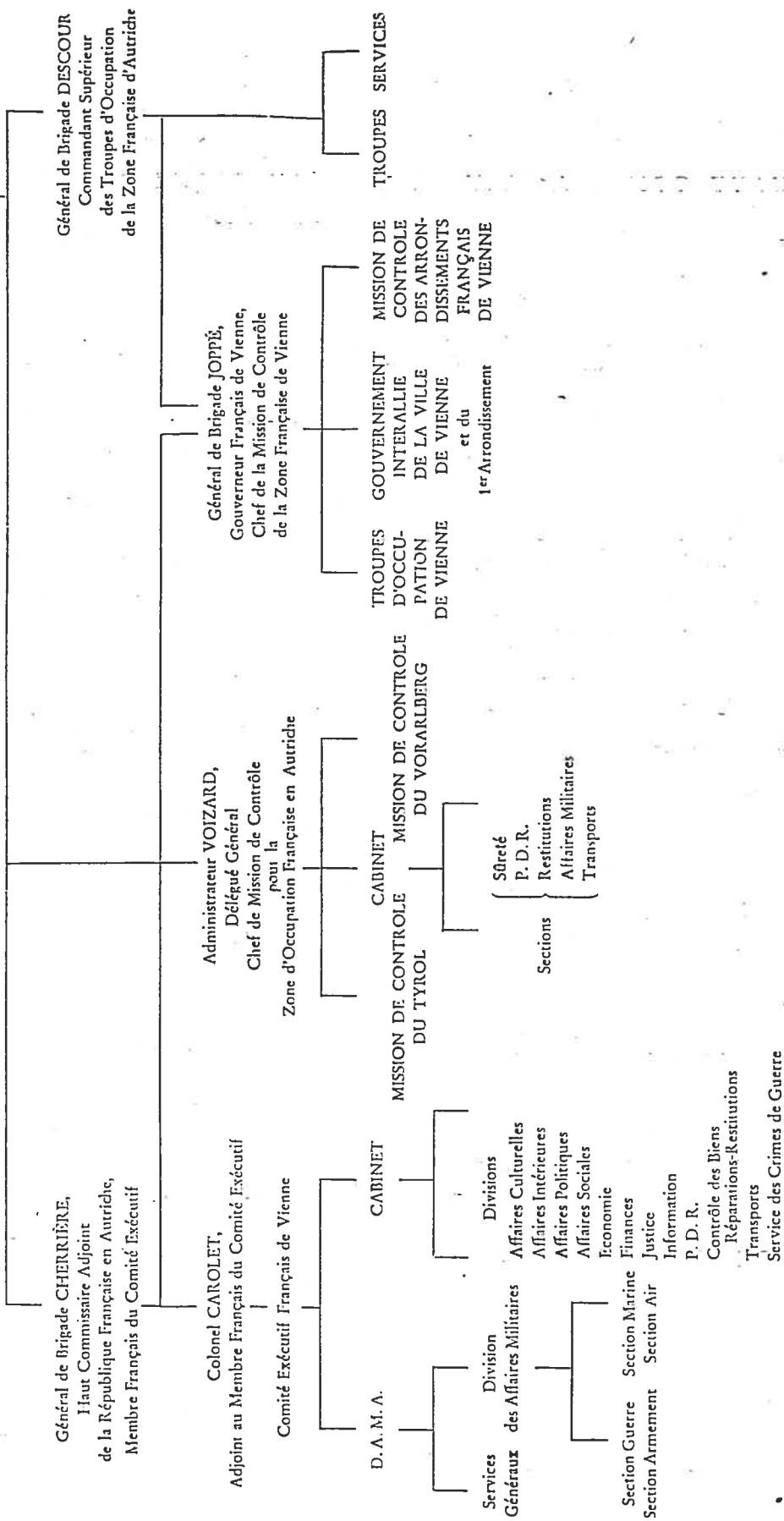


BNUS G 501601, 1939, 46(3) *Four-Power Control in Germany and Austria*,
 II. AUSTRIA By John MAIR
 London, New-York, Toronto : Oxford University Press, 1956.

ANNEXE 2

TABLEAU DE L'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE EN AUTRICHE
SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES ALLEMANDES ET AUTRICHIENNES

Général de C. A. BÉTHOUART,
DIRECTION DU PERSONNEL
DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES
ET FINANCIÈRES
TRIBUNAUX FRANÇAIS



Série: Bibliothèque, Carton N° Av-D (4)

ANNEXE 3

Haut Commissariat de la République Française en Autriche, Direction du personnel
Tableau schématisé de l'organisation du Haut Commissariat de la République Française en Autriche

GENERAL
HAUT - C

CABINET CIVIL

- 24 Section Liaison et Interprétation
- 13 Elément Français du St. Aerie
- 5 Centre de Documentation
- 3 Section Politique
- 5 St. de Presse et du Cinéma
- 17 Tribunal Français
- 17 Signal Centre

114

CABINET MILITAIRE.

- Mission du Haut. Commissaire
- St. Enseignements et Liaisons militaires
- St. du Chiffre
- St. Missions
- Contrôles Techniques
- St. de l'Action Sociale et Culturelle

Justice Militaire
Eléments du S.D.E.C.E.

COMITÉ EXÉCUTIF

D I V I S I O N S

- Affaires Culturelles
- Finances
- Contrôle des Biens
- Economie et Affaires Sociales
- Transports
- P. D. F
- Affaires Intérieures
- Justice
- Affaires Militaires et Vêtement
- Comité Quadrupartite des Transmissions.

MISSION FRANÇAISE TYPOL et du Vc

Direction de la Sûreté
Sécurité
Réparations, Restitution
P. D. F
Détachement du Ty
Détachement du 80

Section des Intérêts Français

- Section Education P. T. T
- Affaires St. Méd. St. des B.

Services Généraux

- St. du St. du Ma St. Auto
- Besoins Baguier

Wienne
31 JANVIER 1950

ARMÉE
MOISSAIRE

DIRECTION
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES.
Direction du Personnel
3^e Généraux
3^e Cartographique
3^e Clubs
3^e de l'ordonnement

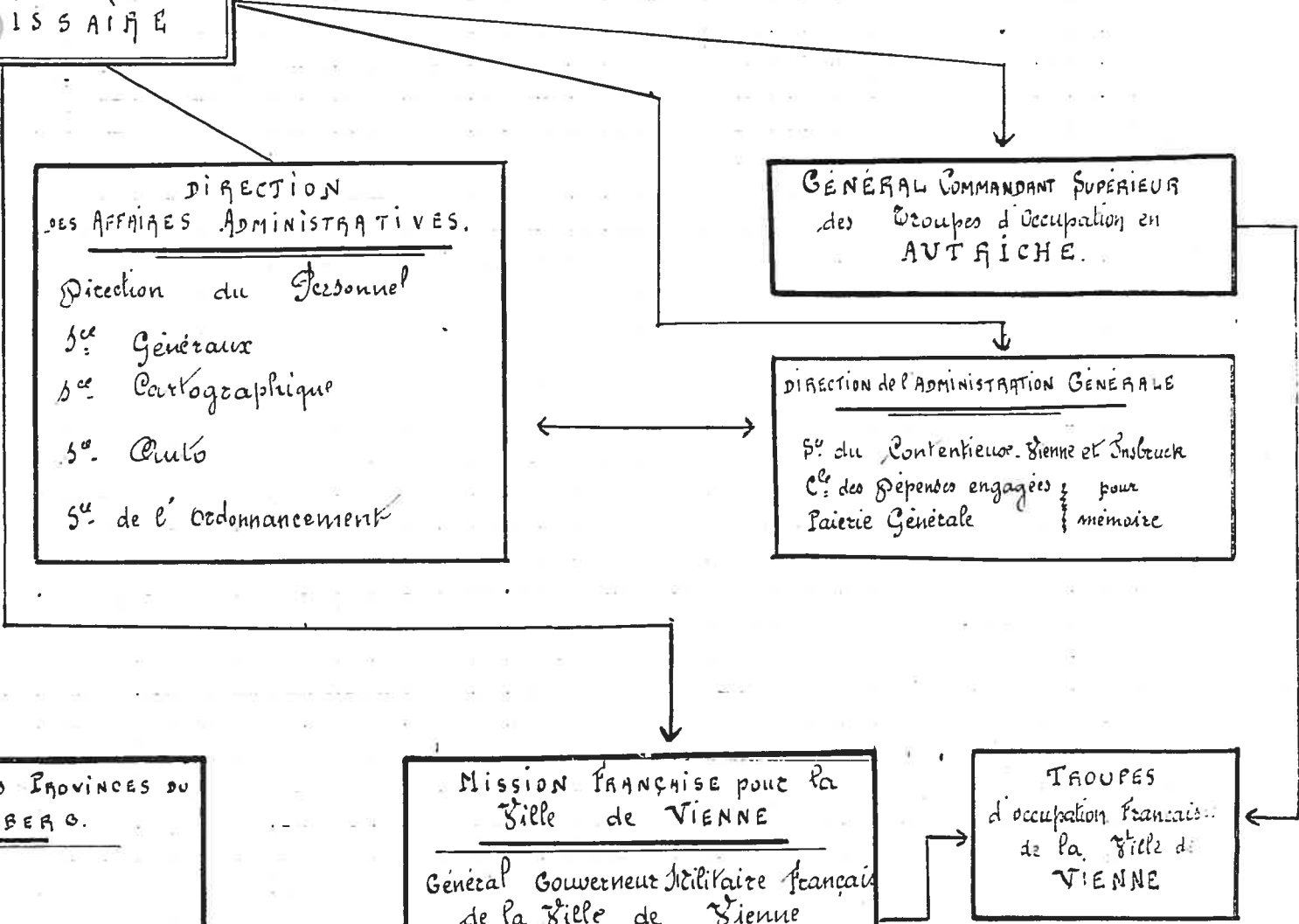
GÉNÉRAL COMMANDANT SUPÉRIEUR
des Groupes d'Occupation en
AUTRICHE.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
3^e du Contentieux, Vienne et Innsbruck
3^e des Dépenses engagées pour
Paierie Générale | mémoire

DE LES PROVINCES DU
TYROL BERG.
on
Contrôle des Biens
P
Tyrolberg
Formation
et Beaux-Arts
Militaires
P
Moyens et de la Circulation
Personnel
Civil et 3^e Intérieur
Messes (Mess,
Églises, Hôtels, etc....)

MISSION FRANÇAISE pour la
VILLE de VIENNE
Général Gouverneur Militaire Français
de la Ville de Vienne
et
Chef de la Mission Française de Vienne.
Secrétariat
Sécurité Publique
Détachement de Contrôle du 1^{er} Arr^t.
Contrôle Administratif des 6^e, 14^e,
15^e et 16^e arrondissements
Services Administratifs
Service de Santé
3^e des Sarcophages et Réquisitions
3^e des Requêtes
3^e des Mess
3^e du Vaguestock

TRoupes
d'occupation Français
de la Ville de
VIENNE



ANNEXE 4

XVI-A

de l'office

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

8 AVR 1953

DIRECTION GÉNÉRALE
DU PERSONNEL.

78 rue de Lille - Paris 10^e - Tél. Inv. 84-40, poste 553

SECRET

SERVICES
DES AFFAIRES ALLEMANDES
ET AUTRICHIENNES.

Monsieur l' Ambassadeur de France
Haut Commissaire de la République en Autriche
- Cabinet -
V I E N N E

5ème Division
Affaires d'Occupation
-:-:-

A L'ATTENTION de Monsieur HAULPETIT-FOURICHON

BORDEREAU D'ENVOI

N° 30378 00/720

DESIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p align="center">- EXEMPLAIRE N° 12 - -----</p> <p>Etat des travaux de la Commission Interministérielle chargée de la liquidation des gestions d'intérêt français d'occupation en Allemagne et en Autriche, à la date du 1er mars 1953 - 2ème Partie - (Autriche)</p>	<p align="center">I</p>	<p align="right"><i>A. Dany</i></p>

J. U. 000427. [26/15]

ANNEXE 5

HAUT COMMISSARIAT
DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE
EN AUTRICHE

MISSION DE CONTROLE

Bureau du Courrier

reçu le

1er DECEMBRE 1947 10 heures

Courrier arrivés
No. 2541/Inf
Date 2/12/47

TÉLÉGRAMME

TP No 956 / BC

SECRET

EXPÉDITEUR : HAUT COMMISSARIAT DE LA RF EN AUTRICHE

SECRETARIAT GENERAL VIENNE

DESTINATAIRE : CGAAA PARIS

COPIE A : DELEGUE GENERAL DU SECRETARIAT GENERAL INNSBR
DELEGUE GENERAL CHEF DE LA MISSION DE CONTROLE

T. D.

*En Communication
Informatives*

NUMERO 41/SG/N

Information- Retour, le 2/12/1947. *Ry*
N° 2541/Inf. Arr.

JE ME REFERE A VOTRE TELEGRAMME DU 18 NOVEMBRE 1947

PORTANT NUMERO 1330/SCQ/SCQ

SOUS LA REFERENCE PRECITEE VOUS M'AVEZ RETRANSMIS UN TELEGRAMME DE FINEX PORTANT NUMERO 1203 QUI AUTORISAIT LE TRANSFERT MENSUEL DE 1 MILLION 500.000 FRANCS MAXIMUM POUR LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNEE 1947 ET CE AU TITRE DE L'ANNEE 1947 AU TITRE DE L'ACTION CULTURELLE EN AUTRICHE. CE TELEGRAMME PRESCRIT QU'APRES LE 31 DECEMBRE 1947 AUCUNE AUTORISATION DE TRANSFERT NE POURRA PLUS ETRE ACCORDEE. J'ATTIRE DONC VOTRE ATTENTION SUR LES GRAVES INCONVENIENTS QUE CETTE OBLIGATION VRAINE POUR L'ACTION A LAQUELLE LES TRANSFERTS ACCORDES SONT DESTINES. PRATIQUEMENT CELLE-CI RISQUE DE LA PARALYSER COMPLETEMENT. EN EFFET SI VOUS VOULEZ BIEN VOUS REPORTER A MA LETTRE DU 19 NOVEMBRE 1947 PORTANT NUMERO 5447 DONT JE VOUS AI FAIT PARVENIR UNE COPIE IL NE VOUS ECHAPPERA PAS QUE LE COURT DELAI QUI NOUS SEPARA DE LA FIN DE 1947 EMPECHERA TOTALEMENT LES SERVICES INTERESSES DU HAUT COMMISSARIAT D'APPLIQUER LES INSTRUCTIONS QUE JE LEUR AVAIS ADRESSEES POUR LA DIFFUSION DES FILMS JOURNAUX ET LIVRES FRANCAIS. CEPENDANT ELLES VISAIENT PRINCIPALEMENT A RETIRER LE MEILLEUR RENDEMENT SUR LE PLAN CULTUREL DES CREDITS ATTRIBUES. EN L'ETAT ACTUEL DES CHOSSES JE ME VOIS MAINTENANT DANS LA NECESSITE DE PRECIPITER DANS L'ESPACE D'UN MOIS L'EXECUTION D'UN PROGRAMME QUI DEMANDE DU TEMPS POUR ETRE MENE A BIEN. L'UNIQUE SOLUTION QUI PERMETTRAIT D'UTILISER DES

MISSION DE CONTROLE

TÉLÉGRAMME

Bureau du Courrier

reçu le

heures

No 956 /BC

SECRET

EXPEDITEUR

DESTINATAIRE

CREDITS DANS CES CONDITIONS SERAIT D'ETABLIR A LA HATE DES LISTES DE COMMANDES SANS TENIR COMPTE DES BESOINS REELS DES LIBRAIRIES ET DE STOCKER CES BROCHURES APIN DE LES DISTRIBUER ULTERIEUREMENT. IL EST A PEINE UTILE DE SOULIGNER L'INEFFICACITE DE SEMBLABLES PROCEDES ET LE GASPILLAGE DE FONDS QU'IL POURRAIT ENY RESULTER.

JE SERAIS TRES DESIREUX QUE VOUS INTERVENIEZ RAPIDEMENT PRES DU MINISTERE DES FINANCES POUR QUE LES AUTORISATIONS DE TRANSFERTS PORTANT SUR LE QUATRIEME TRIMESTRE 1947 PUISSENT ETRE ENCORE ACCORDEES APRES LE 31 DECEMBRE 1947. ETANT BIEN ENTENDU QUE TOUTES LES JUSTIFICATIONS UTILES SERONT ADRESSEES A FINIX POUR CE QUI CONCERNE LEUR EMPLOI. LE SOUCI QUE LE MINISTERE DES FINANCES SEMBLE MARQUER DANS SON TELEGRAMME QUE LES OPERATIONS EN CAUSE SOIENT ENGAGEES AVEC TOUTES LES GARANTIES D'EFFICACITE ME SEMBLE DE NATURE A FAIRE PRENDRE EN CONSIDERATION MA DEMANDE.

JE METTRAI BEAUCOUP DE VALEUR A ETRE FIXE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE SUR CETTE QUESTION.

SIGNE: GENERAL BETHOUART.

DIFFUSE A : Mr le DELEGUE GENERAL

EDUCATION (I EX)

(A)
(B)

DATE
1er DECEMBRE 1947

12 HEURES

ANNEXE 6

R A P P O R T

SUR LA JEUNESSE AUTRICHIENNE

1) CONDITIONS GENERALES

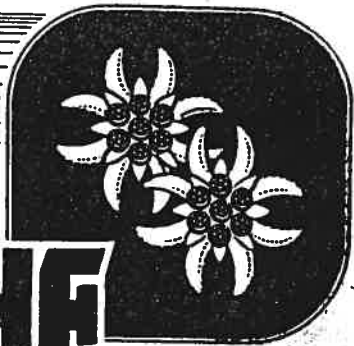
Etat d'esprit de la jeunesse : La majorité des jeunes autrichiens reste difficile à atteindre à cause de l'état d'esprit qu'elle manifeste. L'effondrement des promesses du national-socialisme, les difficultés matérielles et morales qui ont suivi l'armistice ont créé chez la plupart des jeunes une réaction de méfiance générale. La situation internationale tendue qui persiste leur donne l'impression d'une période transitoire dans laquelle la situation de l'AUTRICHE n'est stable ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, et pendant laquelle il est prudent d'éviter de s'engager trop explicitement. Ainsi la plupart de toute action générale pour se borner à essayer de se procurer les distractions les plus faciles : cinéma, bal, sport spectaculaire.

Beaucoup ne croient pas en l'avenir de l'AUTRICHE et portent leurs regards vers l'étranger et les pays neufs où ils pensent pouvoir trouver un champ d'action stable et relativement libre. C'est en particulier le cas des trop nombreux jeunes intellectuels qui, leurs études terminées, ne pourront guère trouver qu'une modeste situation d'employé à 500 ou 600 Schilling par mois malgré leur titre de docteur.

Certains jeunes se tournent cependant avec l'espoir vers la possibilité d'une EUROPE unie dans laquelle l'AUTRICHE pourrait jouer un rôle à la mesure de son passé et de sa tradition intellectuelle et artistique. Avec l'amélioration de la situation générale, grâce aux contacts internationaux, le nombre de ces jeunes va croissant et constitue la partie la plus intéressante de la population à cause de la part active qu'ils peuvent prendre dans la vie du pays.

Certes les jeunes Autrichiens ne sont pas partisans de l'occupation. Ils nourrissent en général une haine tenace mêlée d'effroi vis à vis des Russes, considèrent les Américains comme des touristes gênants mais nécessaires et pensent généralement sur l'isolement autrichien constituant une entrave à l'essor du pays. Ils accordent cependant généralement à penser que la fin actuelle de l'occupation aurait comme suite une pression communiste pouvant mettre l'AUTRICHE dans une situation semblable à celle des " Démocrates populaires " et dans ces conditions supportent avec mauvaise humeur l'occupation comme un mal nécessaire. Ajoutons pour être complet que pour l'Autrichien en général et pour le jeune en particulier il nous paraît qu'il y a deux sortes de Français : l'occupant qui est toujours un gêne et avec qui on a parfois des difficultés et le Français de France, qui se trouve dans une situation semblable à celle du jeune autrichien et par lequel on éprouve en général une vive sympathie.

ANNEXE 7



Le courrier

FRANCE-AUTRICHE

AU SERVICE D'UNE AMITIÉ NÉCESSAIRE

Organe de l'UNION DES AMIS DE L'AUTRICHE — Président : M. Edouard HERRIOT

Association Française déclarée sous le N° 6858, le 16 juillet 1945, J.O., 8/7 août 1945

Rédaction au Siège Provisoire de l'Union :
85, rue Lafayette, PARIS-9^e. — Tél.: TRU. 60-21

Les Annonces Commerciales sont reçues à l'Union et à l'Agence Havas,
62, rue Richelieu, PARIS-2^e. — Tél.: RIC. 70.00

Prix du N°: 5 Fr.

Chèques Postaux: PARIS 4870-14

Abonnement : 55 Fr. par an

L'Union contre la famine en Autriche

Elle obtient l'autorisation d'expédier cinq tonnes de vivres par mois en Autriche

Le délégué de la Croix-Rouge Autrichienne en France, M. Arthur Schirmann de retour de Vienne, nous a exposé combien il était urgent de venir en aide à la population souffrant de la faim.

L'Union a immédiatement renouvelé les démarches déjà entreprises pour obtenir la licence d'exportation de denrées alimentaires en Autriche.

Le 1^{er} juillet 1946, M. Agard, directeur de la Consommation au ministère du Ravitaillement, a fait tenir au Secrétariat de l'Union la lettre suivante :

Par lettre du 28 juin 1946, vous m'avez fait connaître que l'Union des Amis de l'Autriche, 85, rue Lafayette, Paris, sollicitait l'autorisation d'expédier en Autriche un certain nombre de colis alimentaires destinés aux populations les plus éprouvées, ces colis, composés en majeure partie de conserves américaines et de quelques dons français, devant voyager sous l'égide de la Croix-Rouge Autrichienne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous donne cette autorisation sous les réserves ci-après :

a) les colis devront être composés :

- 1° de conserves ou produits américains ;
- 2° de produits français de vente libre, à l'exclusion de toute denrée de production ou de fabrication française rationnée.

b) il sera expédié un wagon de 5 tonnes par mois.

Le maintien de l'autorisation est subordonné à l'observation rigoureuse de ces prescriptions.

Signé : AGARD.

Nous avisons nos lecteurs que l'autorisation de principe acquise, nous procédons avec toute la célérité nécessaire à l'étude des modalités d'expédition et que nous enverrons à tous nos adhérents une communication personnelle s'il ne nous est pas possible d'obtenir tous les détails avant la mise en page du journal. Nous devons en effet faire imprimer des étiquettes, etc., et nous entendre sur le prix du transport avec l'Office des Changes, etc.

Par cette action, qui sera accueillie avec une joie compréhensible en Autriche, ainsi que par nos adhérents, nous donnons une nouvelle preuve de la sympathie vraiment agissante de notre Association.

Assemblée Générale de l'Union

du 24 Juin 1946

Cette Assemblée générale a eu lieu dans la Salle de la Société pour l'Encouragement de l'Industrie, 44, rue de Rennes, et a été suivie par un nombreux public. Les rapports présentés ont été accueillis avec un vif intérêt, et les débats ont été en tous points dignes de notre Association. L'Assemblée a approuvé à l'unanimité les divers exposés, les élections complémentaires et les décisions proposées.

L'Assemblée a été présidée par M. Charles Vildrac, Vice-Président de l'Union, assisté de M. Emile Borel, membre de l'Institut, et de M. Jean Sternicha, Secrétaire administratif. Ont pris place sur l'estrade comme délégués des sections de travail, MM. Kowalewski, de Jomaron, Marinot.

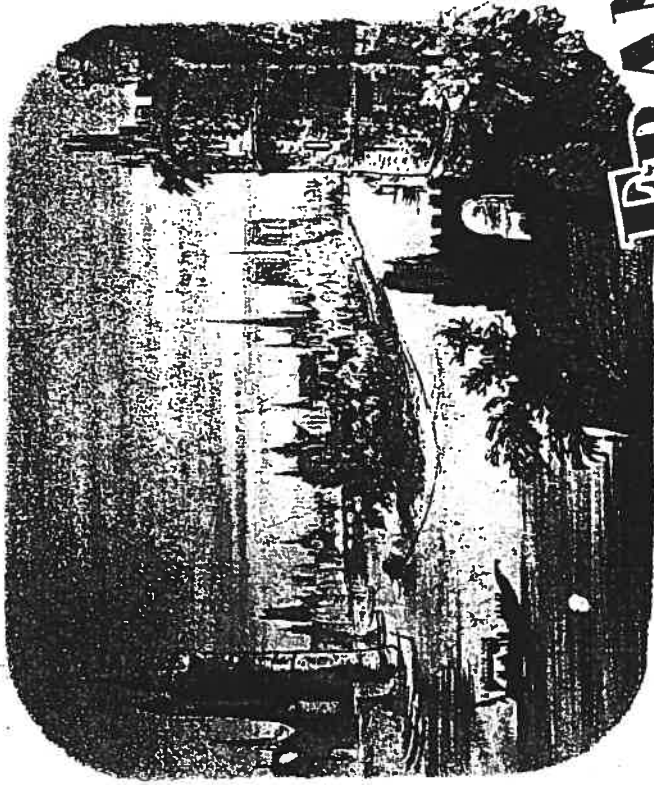
Le Président présente les excuses de plusieurs membres du Conseil d'Administration et adresse notamment à M. Robert Bichet, nommé Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, les vives félicitations de l'Union, qui compte maintenant dans le sein du Conseil d'Administration trois Ministres en fonctions : MM. Francisque Gay, Marius Moutet, Robert Bichet.

Vienne, N° 68, France-Autriche, II - Union des amis de l'Autriche, 1945-1947

ANNEXE 8

1948, Raoul de Broglie, Innsbruck

Raoul
de Broglie



**SOUVENIRS FRANÇAIS
DANS LE TYROL**

